

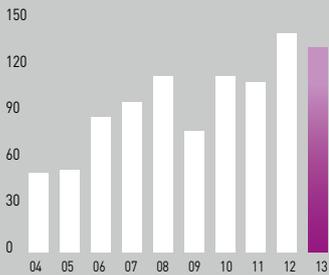


REVUE ANNUELLE 2013

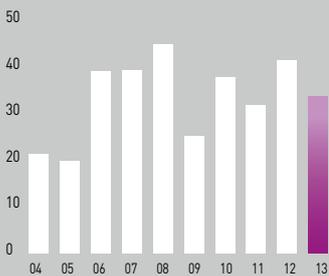


CELEBRATE
20 YEARS OF MEMORIES

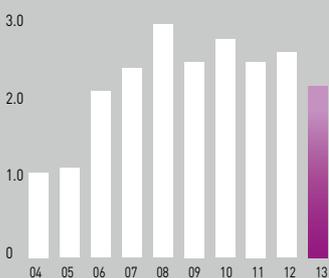
CHIFFRE D'AFFAIRES (EUR MILLIONS)



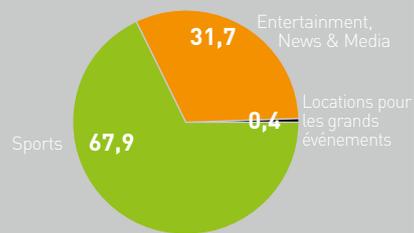
RÉSULTAT NET (EUR MILLIONS)



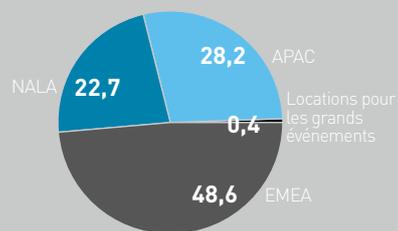
DIVIDENDE, REMBOURSEMENT DE CAPITAL ET RACHAT D'ACTIONS PROPRES (EUR, PAR ACTION)



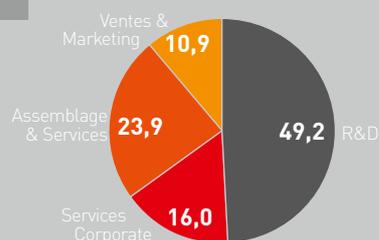
RÉPARTITION DES VENTES EN 2013 (%)



RÉPARTITION DES VENTES 2013 PAR RÉGION (%)



RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR DÉPARTEMENT (AU 31 DÉCEMBRE 2013)



SOMMAIRE

- 1 Valeurs – Mission
- 2 20 ans de souvenirs
- 4 Éditorial
- 6 Faits marquants 2013
- 8 Nos solutions
- 10 EVS Sports
- 12 EVS Entertainment, News & Media
- 14 Nos produits clés
- 16 Notre responsabilité sociale
- 18 dcinex
- 19 Informations pour les actionnaires
- 24 Notre présence dans le monde

ALEURS

Nous sommes un **partenaire de confiance** pour nos clients

Nous livrons des **solutions fiables et de qualité** qui fonctionnent

Nous sommes focalisés et avons l'**expertise technologique** dans les domaines dans lesquels nous sommes actifs

Nous développons des **innovations pratiques** qui aident nos clients à réussir

Nous sommes **intègres** dans ce que nous faisons

Nous avons une **réelle passion** pour notre métier

Nous prenons nos **responsabilités**

MISSION

Fournir à nos clients des technologies leur permettant d'enrichir le contenu vidéo produit en direct, les aidant ainsi à être plus efficaces et à gagner plus d'argent.



More details on
our figures on page 23
or www.evs.com

20 ANS DE SOUVENIRS

PLUS DE **7.000** SERVEURS SONT EN ACTIVITÉ CHAQUE JOUR, POUR RÉALISER DES PRODUCTIONS SPORTIVES, DES SHOWS TÉLÉVISÉS ET DES BULLETINS D'INFORMATIONS

1994

Création de la société EVS Broadcast Equipment SA.

1996

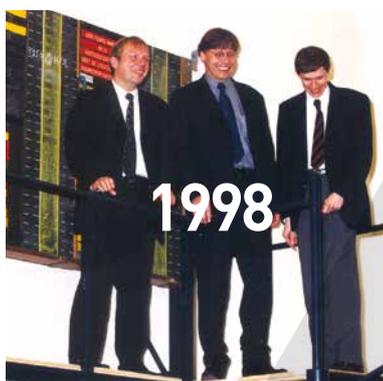
Présence aux JO d'Atlanta en support des caméras supermotion de Panasonic.

1997

Ouverture des premières filiales à l'étranger, aux Etats-Unis et à Hong-Kong.

1998

- Les serveurs d'EVS sont abondamment utilisés lors de la Coupe du Monde en France (SFP, Canal+, etc). Les ralentis en direct sont réalisés à partir des technologies EVS.
- Déménagement du centre de Liège vers le Liège Science Park, dans un bâtiment de 1.500m².
- Entrée en bourse (Euronext Bruxelles).



2000

Développement du serveur Cinestore pour le cinéma numérique.

2001

Lancement du serveur XT.

2002

Lancement de la version HD du serveur XT.



2003

- Lancement de la solution CleanEdit pour la production des actualités, en partenariat avec RTL TVi.
- Extension du siège social avec l'ouverture d'un nouveau bâtiment de 3.200 m².

2004

Spin-out de XDC (activités dans domaine du cinéma numérique).

2005

- Lancement du serveur XT2.
- Lancement de l'IPDirector (solution de gestion de contenu), afin de mieux pénétrer les productions sportives en studio.



2006

Premier « Serveur Media » mis en place par EVS lors des JO d'Hiver de Turin.

2008

Année de tous les extrêmes avec les JO de Pékin et la crise financière qui éclate juste après.

2010

Acquisition d'OpenCube Technologies, société basée à Toulouse, expertes dans les technologies MXF.

2011

Lancement de la plateforme XT3.



2013

- Lancement de la nouvelle stratégie, ciblant 4 marchés : les Sports, le Divertissement, les Informations et le Média.

- Contrat-référence en Divertissement en Asie.

2014

Utilisation importante de la plateforme C-Cast pour toute la couverture multimédia de la Coupe du Monde au Brésil.



CELEBRATE
20 YEARS OF MEMORIES

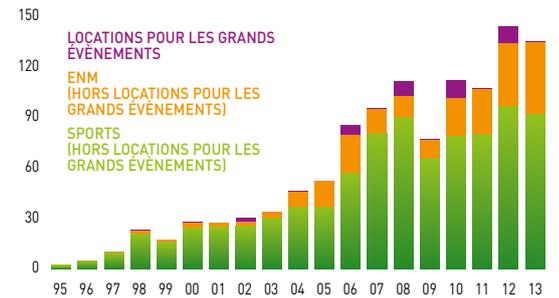


STATISTIQUES

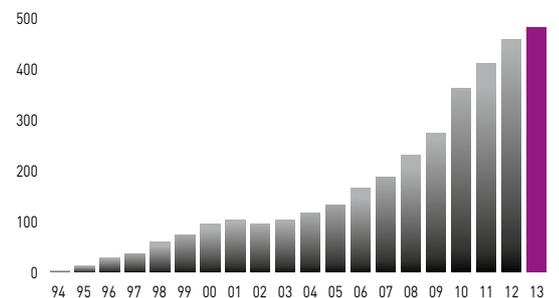
- LES TECHNOLOGIES EVS SONT PRÉSENTES DANS PLUS DE 100 PAYS.
- PLUS DE 16.000 UTILISATEURS DE NOS SOLUTIONS.
- DES MILLIARDS D'HEURES DE CONTENU EN DIRECT ENREGISTRÉS VIA NOS TECHNOLOGIES.
- 500 EMPLOYÉS DANS 21 BUREAUX, MOYENNE D'ÂGE DE 36 ANS, PLUS DE 25 NATIONALITÉS DANS LA SOCIÉTÉ, 50% DU STAFF EN R&D.

PLUS DE
1.000
CLIENTS

VENTES (BROADCAST) - EUR MILLIONS



PERSONNEL - ETP (31/12)



2014 UNE ANNEE RICHE EN EVENEMENTS

PIERRE RION,
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

JOOP JANSSEN,
CEO & ADMINISTRATEUR
DÉLÉGUÉ

2013 FUT UNE ANNÉE DE TRANSITION POUR EVS, NOTAMMENT AVEC LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE STRATÉGIE CIBLÉE SUR 4 MARCHÉS (SPORTS, DIVERTISSEMENT, INFORMATIONS ET MÉDIA), MAIS AUSSI AVEC UN COMITÉ EXÉCUTIF RENFORCÉ. LA STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ A ÉGALEMENT ÉTÉ REVUE ET APPLIQUÉE PROGRESSIVEMENT À TOUS LES DÉPARTEMENTS. ENCOURAGÉS PAR LES RÉSULTATS SOLIDES DE CETTE ANNÉE, NOUS AVONS CONFIANCE EN L'AVENIR DE L'ENTREPRISE.

85,7%
DE RATIO DE PAYOUT POUR
LE DIVIDENDE EN 2013





RÉSULTATS SOLIDES EN 2013

Avec des ventes atteignant EUR 129,1 millions en 2013, EVS a égalé sa performance record de 2012 (hors EUR 10 millions de locations liées à des événements sportifs de grande ampleur). L'entreprise doit ce bon résultat à ses fondements solides et à la réaction positive des clients face à ses nouveaux produits et sa nouvelle stratégie ciblée sur quatre marchés; et ce malgré un environnement macro-économique difficile dans certaines régions durant la majorité de l'année. Les dépenses ont été gardées sous contrôle, tandis que l'entreprise continuait d'investir dans

sa croissance future en recrutant des experts spécifiques et spécialisés dans le domaine des technologies de l'information. La marge d'exploitation de 37,5% correspond aux attentes du Conseil, étant donné l'absence de revenus de locations dans le cadre d'événements sportifs majeurs en 2013.

MAINTENIR UN RATIO DE PAYOUT ÉLEVÉ

En prenant en compte les résultats et prévisions de l'entreprise, mais également les investissements dans la construction d'un nouveau bâtiment pour le siège d'exploitation à Liège, le Conseil d'Administration proposera, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, le versement d'un dividende brut de EUR 2,16 par action (comprenant le dividende intérimaire de EUR 1,16 versé en novembre 2013), ce qui correspond à un ratio de distribution de 85,7%, en ligne avec la moyenne de 85% sur les 10 dernières années.

2014, UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

En octobre 2013, EVS a fêté ses 15 ans de cotation en bourse (Euronext Brussels) et 2014 sera une année encore plus riche en événements. Tout d'abord, l'entreprise fêtera son 20^{ème} anniversaire. Ensuite, les employés des six bâtiments de Liège emménageront dans le nouveau siège social et centre d'innovation. Enfin, EVS sera impliquée de près dans les nombreux événements sportifs de grande ampleur, y compris à Sochi (Jeux Olympiques d'Hiver) et au Brésil (Coupe du Monde de football). Tous ces événements se dérouleront

+1,3%
VENTES EN 2013 À TAUX
DE CHANGE CONSTANT
ET HORS LOCATIONS LIÉES
AUX GRANDS ÉVÉNEMENTS

dans une conjoncture économique difficile pour certaines régions, ce qui pousse le management d'EVS à rester prudent quant à l'évolution à court terme du marché en 2014.

AU DELÀ DE 2014

2015 sera sans aucun doute une autre année de transition, sans événements sportifs majeurs au programme. Cependant, nous allons poursuivre la nouvelle stratégie qui devrait permettre à l'entreprise de franchir une nouvelle étape à moyen ou long terme. Nous savons que nos équipes présentes dans nos nombreux bureaux à travers le monde sont entièrement dévouées à l'accomplissement de notre stratégie de croissance ambitieuse, tout en restant fidèles à l'excellente qualité de nos produits et de notre service clientèle.

Nous sommes convaincus que le lien de confiance qui nous unit à nos clients, fournisseurs, employés et actionnaires restera une pierre angulaire pour nos réussites d'aujourd'hui et de demain.

 Plus d'informations en ligne sur www.evs.com



FAITS MARQUANTS 2013



01/2013 – JAPON

La société de production japonaise Kyodo Television utilise les serveurs XT3 d'EVS pour produire les premiers ralentis en direct en 4K d'un match de la ligue de football japonaise pour Sky Perfect JSAT Corporation.



4K
EN 2013, EVS A RÉALISÉ
LES PREMIÈRES
PRODUCTIONS
SPORTIVES EN DIRECT
EN 4K

04/2013 – PRODUITS

Au salon du NAB à Las Vegas, EVS présente des outils et solutions de pointe pour la production enrichie en direct, y compris le premier système de ralenti en direct en 4K, le module de liaison IP Link pour l'outil d'édition Adobe Premiere Pro, LSM Connect (une nouvelle application pour tablettes permettant la gestion du contenu et de listes de diffusion), Nano Air (un nouveau logiciel de contrôle de playlists pour les studios de télévision et les shows de divertissement) et MultiReview (permettant aux utilisateurs de visionner simultanément plusieurs angles de caméras, afin d'accélérer la création de ralentis et l'édition de contenu).



4/2013 – PAYS-BAS

Eredivisie Live, la chaîne néerlandaise payante, installe les solutions EVS au cœur de sa nouvelle infrastructure intégrée de production vidéo HD en direct, permettant à la chaîne et aux détenteurs des droits d'enrichir le contenu et de créer une expérience visuelle plus interactive à partir d'un centre de production HD connecté aux stades via la fibre.

6/2013 – INDE



STAR Sports News, la section « News » de STAR Sports India, opte pour un nouveau workflow de production EVS entièrement intégré. Début juin, la chaîne a diffusé avec succès son premier bulletin d'informations en utilisant le nouveau flux basé sur le serveur XS.

6/2013 – TURKMÉNISTAN



EVS est sélectionnée par AKFA Technology pour fournir une vaste gamme de solutions lors de la première des trois phases de construction du nouveau complexe Olympique d'Ashgabat au Turkménistan (1,3 million de m²). Un large éventail de technologies EVS, comprenant serveurs, éditeurs, PAM et solutions de stockage, est déployé à travers le nouveau complexe qui comprend deux terrains de sport, un vélodrome couvert, trois studios de production, un centre de télévision et un car de régie.

8/2013 – RUSSIE

Channel One, chaîne d'informations majeure en Russie, passe son workflow de production d'informations en haute définition avec les technologies d'EVS, y compris le passage au format XDCAM supporté nativement par les serveurs EVS. Channel One double également sa capacité de stockage actuelle avec les solutions de stockage d'EVS.

7/2013 – ROYAUME-UNI

Timeline Television fournit un service complet à la chaîne sportive britannique BT Sport, articulé autour des solutions EVS. Douze serveurs XT3 et XS EVS de la dernière génération sont fournis pour la production en direct, c'est-à-dire traiter l'ingestion des flux vidéo et rejouer les moments forts. La suite de production et de gestion IPDirector contrôle l'ensemble des flux de médias, y compris les échanges de médias avec Avid Interplay et l'intégration avec le stockage d'Harmonic (fichiers haute et basse résolution).



8/2013 – BELGIQUE

Tomorrowland, un des plus célèbres festivals de musique électronique au monde, choisit les solutions d'EVS. Cette technologie est au centre de l'installation de production en direct, offrant encore plus de navigation et de fonctions de gestion de contenu, grâce à des solutions telles que le serveur XT3 et la suite IPDirector.



7/2013 – SUÈDE

EVS est sélectionnée pour installer au stade de Stockholm (Friends Arena) un système de production Multicam en direct, fiable et flexible, ainsi qu'un système de gestion de contenus. Il s'agit d'un des stades fermés les plus modernes au monde. Une vaste gamme d'équipements EVS a été déployée dans l'ensemble du centre de production Onside (trois salles de régie pour la couverture des matchs de football suédois et des grands événements musicaux et de divertissement).



9/2013 – PRODUITS



EVS profite du salon de l'IBC à Amsterdam pour lancer quelques nouveaux produits, y compris le C-Cast Xplore qui offre un accès en direct à distance au contenu du serveur, le nouvel XT3 4K avec une fonctionnalité zoom, Xsquare, regroupant des fonctionnalités de médias sociaux et sur tablette ou téléphone via une interface web pour l'édition instantanée ou le MXF UniReader.

10/2013 – ASIE-PACIFIQUE

EVS signe un contrat record sur ses marchés ENM, avec la livraison d'équipements à un diffuseur de premier plan dans la région Asie-Pacifique. La solution comprend une large gamme de produits EVS, l'intégration d'outils tiers et un contrat de services.



11/2013 – CORPORATE

Afin de financer en partie son nouveau siège social et centre d'innovation à Liège, EVS sécurise une ligne de crédit pour un montant de EUR 24 millions auprès d'un consortium de 3 banques (BEI, ING et BNPPF) pour une période de 7 ans.

10/2013 – ÉTATS-UNIS

Viacom étend son partenariat de longue date avec EVS en améliorant son processus de gestion des médias avec la dernière version du serveur EVS OpenCube HD/SD MXF. L'investissement aide Viacom à numériser entièrement et à rationaliser sa production et ses flux d'archivage, et à élargir la gestion de contenu et créer ainsi un potentiel plus grand de monétisation.



12/2013 – ÉTATS-UNIS

Fox Sports déploie le serveur XT3 4K avec Epsio Zoom pour la couverture en direct de la saison 2013-2014 de la National Football League (NFL). Son workflow 4K « Super Zoom » permet à FOX Sports de zoomer sur des moments clés et de fournir aux téléspectateurs du contenu en gros plan tel que les phases controversées



NOS SOLUTIONS

UNE FORTE INTÉGRATION ENTRE SES PLATEFORMES TECHNOLOGIQUES PERFORMANTES ET FIABLES, UNE LARGE GAMME D'APPLICATIONS ET UN SERVICE DE HAUTE QUALITÉ : TELS SONT QUELQUES FONDAMENTAUX D'EVS.

4 MARCHÉS ATTRACTIFS IDENTIFIÉS DANS LA NOUVELLE STRATÉGIE : SPORTS, DIVERTISSEMENT, INFORMATIONS, MÉDIA

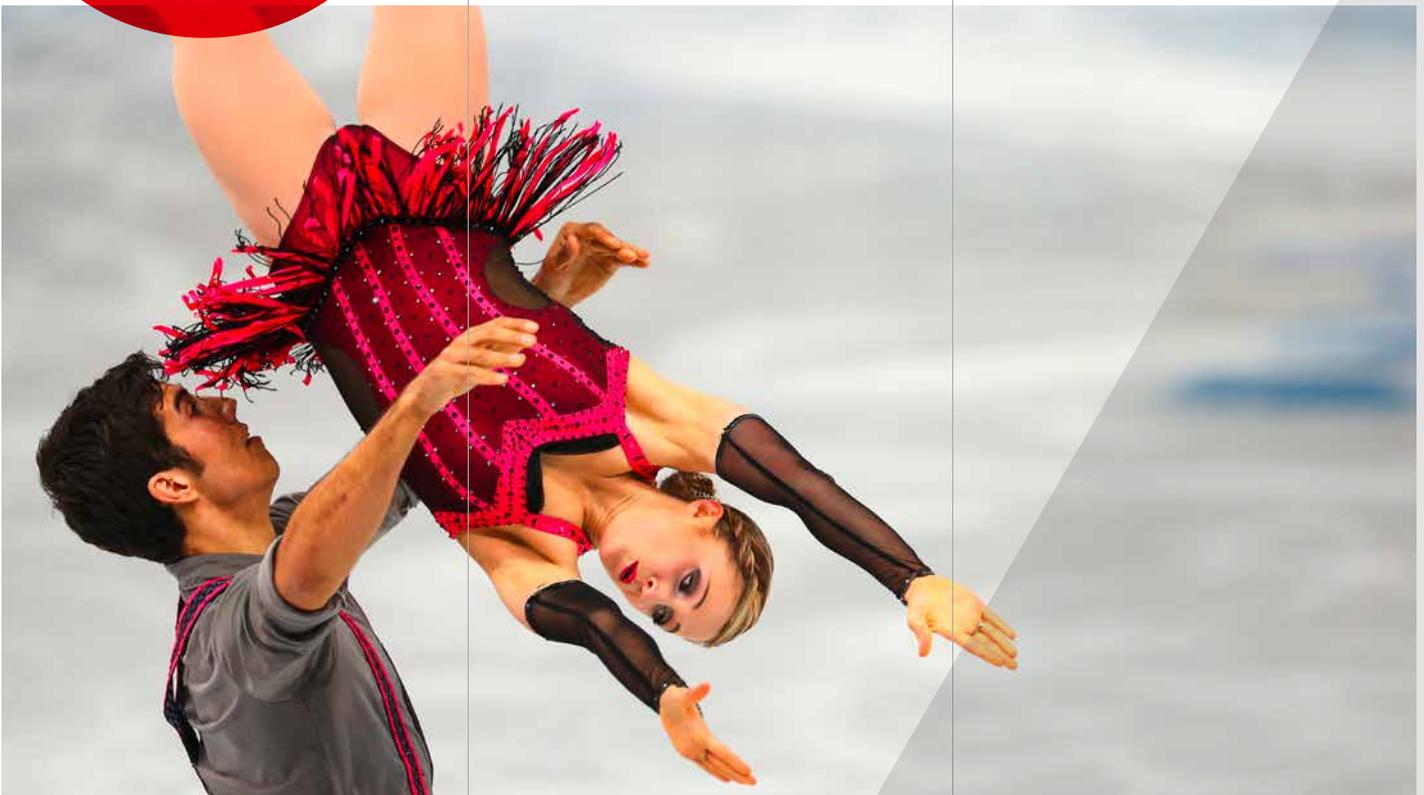
La plateforme hardware XT3, constitue historiquement le cœur des solutions EVS. Cette plateforme s'est imposée comme l'outil le plus rapide, le plus fiable et le plus utilisé pour la production en direct. Les partenariats étroits développés entre les équipes EVS à travers le globe et les principales chaînes de télévision du monde ont permis un développement significatif de ses technologies. Le renforcement de la plateforme au moyen d'une multitude d'applications logicielles a permis aux producteurs TV de gérer, contrôler, parcourir, monter et orchestrer le contenu numérisé par le biais d'un réseau de technologies interconnectées.

UNE APPROCHE CIBLÉE EN FONCTION DES MARCHÉS

EVS a adopté une nouvelle stratégie d'approche de marché qui s'articule autour de quatre activités : les Sports, le Divertissement, les Informations et le Média. Chacun de ces marchés dispose d'une certaine flexibilité pour mieux cibler les besoins des clients. Ils continuent également à développer des fonctionnalités spécifiques qui sont ajoutées aux solutions centrales d'EVS.

DES FACTEURS DE CROISSANCE STRUCTURELLE

Les chaînes de télévision investissent pour évoluer vers des processus de production plus efficaces, profitant





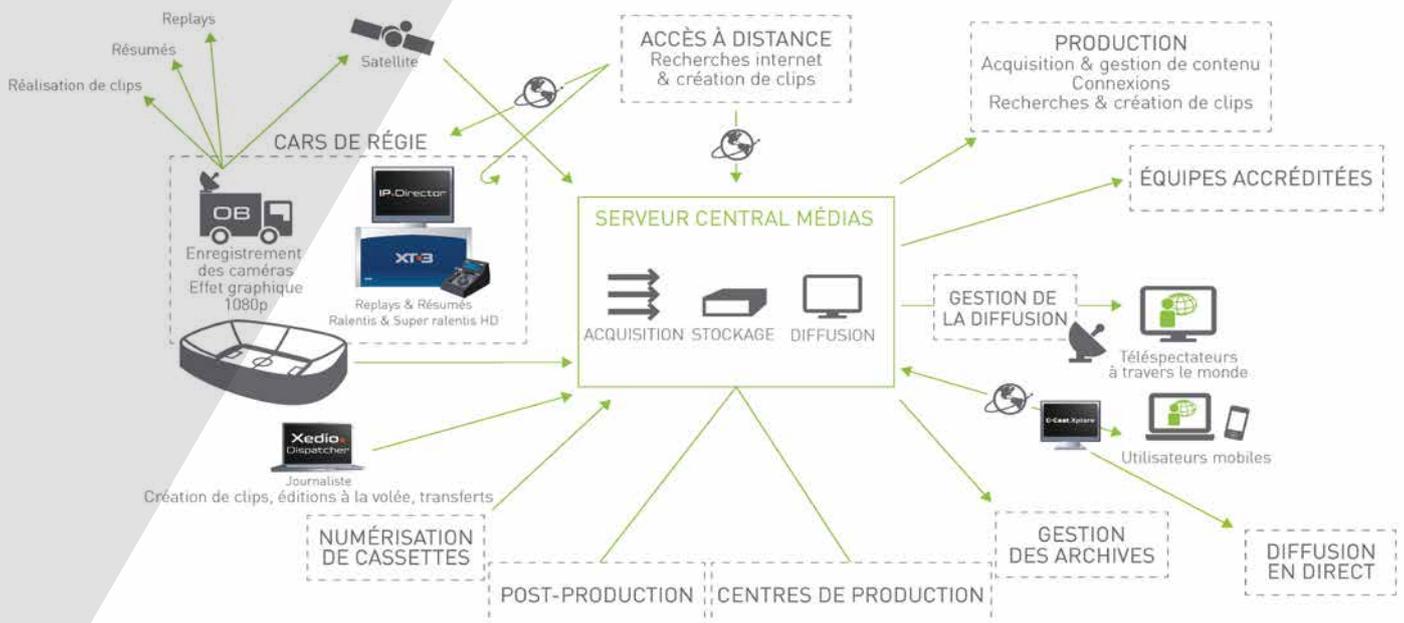
de la flexibilité offerte par les technologies numériques. EVS tire également parti d'autres facteurs de croissance comme le passage de la définition standard (SD) à la haute-définition (HD), le nombre croissant de caméras, la demande croissante d'outils de production à distance, les évolutions rapides dans les marchés émergents, les « seconds écrans » et une focalisation accrue des télédiffuseurs/de l'IPTV et des annonceurs sur les grandes retransmissions sportives et les shows de divertissement populaires pour attirer de nouveaux téléspectateurs. Les technologies plus pointues de caméras et d'écrans comme la technologie UltraHD (4K) et 3D semblent accélérer la transition vers des installations de production numérique et la modernisation qui en découle.

**MOTEURS
CROISSANCE**
DE
STRUCTURELS DANS TOUS
LES MARCHÉS D'EVS



Plus d'informations en ligne sur www.evs.com/solutions

**SOLUTIONS EVS:
DE LA SOURCE À L'ÉCRAN (EXEMPLE DE WORKFLOW EN SPORTS)**





EVS SPORT

we live and
breathe sports

Le secteur des médias sportifs connaît des changements rapides et la concurrence pour gagner les téléspectateurs est plus forte que jamais. L'éclatement des droits sur le contenu, la fusion entre les technologies de télédiffusion traditionnelles et l'informatique, ainsi que la profusion de plateformes média numériques et de dispositifs de visualisation qui se font concurrence, engendrent des défis techniques et commerciaux de taille. EVS aide ses clients à relever ces défis avec succès en leur accordant le temps et la sérénité pour enrichir et ajouter de la valeur à leur contenu.

EVS Sports réunit les dispositifs de commande de la production en direct les plus fiables du marché, des suites originales de création de résumés et de gestion de contenus, des outils ingénieux de monétisation d'archives et des plateformes de diffusion multimédia instantanée. EVS aide les propriétaires de contenus sportifs et les diffuseurs à façonner leur avenir.



SPORT EN DIRECT

Grâce à la technologie unique d'enregistrement en continu et au logiciel Multicam LSM (Live Slow Motion), les serveurs de la gamme XT d'EVS sont une référence incontournable sur le marché en matière de rapidité, de précision et de fiabilité. Les producteurs d'émissions en extérieur et les sociétés qui fournissent le matériel font confiance à la technologie EVS pour la production d'événements en direct requérant un haut niveau de performance pour l'acquisition d'images multiples, les opérations de production instantanée comme : les reprises de séquences Live Slow Motion, Super Motion, Ultra Motion, l'insertion de graphiques analytiques lors d'émissions en direct, de même que la création de résumés en temps réel.

S



EVS ASSURE UNE EFFICACITÉ OPTIMALE POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE LA PROGRAMMATION COMME LES RETRANSMISSIONS SPORTIVES DONT LES DÉLAIS SONT TRÈS SERRÉS



DIFFUSION MÉDIA SUR UN SECOND ÉCRAN

Dans le difficile contexte actuel des médias sportifs qui prévoit la répartition des droits de diffusion, les télédiffuseurs doivent être capables de livrer à leurs téléspectateurs respectifs des contenus dynamiques sur de multiples plateformes comme la télévision, internet, les téléphones portables, les tablettes ou la télévision interactive.

La nouvelle solution EVS « Cloud-Cast » (C-Cast) a été conçue pour faciliter la distribution de médias en direct aux consommateurs via des applications web dédiées. Sur les tablettes, les appareils mobiles ou les interfaces web, C-Cast fonctionne conjointement avec les applications d'EVS, ce qui permet aux spectateurs d'accéder aux séquences clés, à des résumés ou à des angles de caméras multiples.

ÉMISSIONS SPORTIVES

EVS assure une efficacité optimale pour répondre aux exigences de la programmation comme les retransmissions sportives dont les délais sont très serrés. Les solutions intégrées d'EVS offrent une méthode fiable, ultra rapide, pour enregistrer, monter et rediffuser d'innombrables heures de couverture d'événements sportifs et des interviews d'après-matches requis pour les émissions en direct et la programmation sportive. Des outils intuitifs, y compris des outils de production à distance, permettent de marquer et de stocker toutes les séquences vidéo, ce qui permet à tout producteur ou rédacteur en chef, un accès instantané à tous les médias. Les systèmes d'EVS peuvent être adaptés à des flux de production spécifiques, être intégrés à d'autres départements pour la réutilisation ou le montage de tout type de contenu, et ce, à tout moment.



Plus d'informations en ligne sur www.evs.com/evs-sports

GESTION DES ARCHIVES

Aujourd'hui, la gestion audiovisuelle des sports peut être complexe en raison des augmentations rapides du volume de contenu réparti sur d'innombrables plateformes. L'utilisation de différents formats de fichiers apporte également son lot de complexités. En même temps, il y a un problème concernant la diminution de valeur des contenus non exploités. EVS a conçu un système de gestion centralisée des médias, fondé sur des outils logiciels et matériels intégrés garantissant un accès rapide et aisé aux médias tout en simplifiant la promotion et la diffusion de contenu sportif.



EVS ENTERTAINMENT NEWS & MEDIA

speed to air

Dans sa nouvelle stratégie, EVS ambitionne d'élaborer des stratégies de marché spécifiques au secteur du divertissement, des informations et des médias. Au fil des ans, l'expertise de l'entreprise dans le domaine de la production des sports s'est exportée vers d'autres types de programmes télévisés comme les émissions de divertissement, les débats télévisés, les concerts, les actualités, etc.. La gestion des formats de fichiers numériques vidéo est une expertise de plus en plus importante dans le monde du média en pleine croissance dans notre secteur.

DIVERTISSEMENT
La technologie EVS est conçue pour les productions dans des environnements sous pression et propose des serveurs multicanaux aux chaînes de télévision désireuses de stimuler la créativité, l'efficacité et la rapidité de leur flux de production.





Les serveurs de production d'EVS accélèrent et optimisent les opérations, de l'enregistrement au montage en proposant des solutions d'enregistrement fiables, un accès immédiat à tous les supports enregistrés, l'échange instantané de médias et un délai réduit entre l'enregistrement et les processus de montage.

INFORMATIONS

Pour la production des informations, EVS propose des solutions innovantes basées sur sa technologie de diffusion en direct, réputée pour sa rapidité et sa fiabilité. Cette technologie répond aux besoins des présentateurs de bulletins d'information de gagner en productivité et en efficacité tout au long de leur chaîne de production. Les solutions EVS permettent une approche modulaire et évolutive de la production. Elles rendent également

possible une rationalisation significative du flux de production grâce à des outils d'échange et de montage ultra performants et à une intégration parfaite avec la plupart des salles de rédaction existantes.

MÉDIA

Les flux de production sont devenus de plus en plus complexes : un média doit souvent être envoyé à plusieurs endroits dans des formats différents tout en préservant sa qualité. La manière dont les fichiers contenant des métadonnées sont enregistrés permet une réelle interopérabilité tout au long du flux de production. L'un des plus gros défis actuels est de garantir l'intégrité des médias et de veiller à ce que la réutilisation réponde aux niveaux de qualité de toutes les normes actuelles et à venir. Les solutions de stockage centralisé

d'EVS étendent les capacités des workflows de production en direct. Assurer la pérennisation de l'héritage audiovisuel à long terme fait à présent partie de la normalité dans les sociétés. Les solutions EVS pour la gestion d'archives proposent un ensemble d'outils logiciels pour gérer de façon centralisée les différentes plateformes des flux de production, y compris leur format, et permettre des recherches de médias basées sur les métadonnées. La livraison rapide et aisée est gérée automatiquement par un outil central qui prend en charge la numérisation automatisée des médias, qui contrôle tous les robots nécessaires pour optimiser la gestion et qui apporte une solution de diffusion de contenus à moindre coût.



Plus d'informations en ligne sur www.evs.com/solutions

NOS PRODUITS CLES

Les solutions EVS sont basées sur des architectures modulaires. Voici quelques produits clés.

SERVEURS VIDÉO

XT3 **Serveur de production et de diffusion**

Le XT3 est un serveur de production qui permet d'enregistrer, de contrôler et de diffuser des médias en temps réel. Associé au Multicam LSM, il est la solution idéale pour les productions sportives en direct. Capable d'enregistrer plusieurs caméras simultanément, le XT3 constitue également un atout pour de nombreuses productions multi-caméras en studio, en direct ou quasi-direct. Configurable jusqu'à 8 canaux HD/SD, 6 canaux 3D et 3 canaux 4K, le XT3 a une capacité interne d'environ 380 heures d'enregistrement en HD, à un débit de 100 Mb/s.



Ses autres atouts sont:

- L'enregistrement continu en boucle (même pendant les ralentis).
- La fiabilité du serveur.
- La réactivité instantanée (encodage et décodage en temps réel).
- L'architecture ouverte pour une interopérabilité maximum avec les systèmes tiers et de nombreux codecs existants.
- Mise en réseau puissante avec partage immédiat du contenu.
- Jusqu'à 96 canaux audio non compressés supportés par un seul serveur.
- La bande passante à haut débit.

XTnano **Serveur de production et de diffusion**

Le XTnano est un serveur de ralenti à 4 ou 6 canaux HD/SD d'entrée de gamme. Conçu pour les productions sportives en direct nécessitant des flux de production simplifiés, le XTnano constitue l'outil idéal pour des opérations rapides avec un maximum de fiabilité. Il offre une variété de configurations possibles. De plus, grâce à ses fonctionnalités de réseau Ethernet gigabit, il permet de lire et, simultanément, de transférer les fichiers audio/vidéo vers d'autres serveurs EVS, ainsi que vers tout système tiers de montage ou d'archivage.



OpenCube HD/SD **Plateforme d'enregistrement basée sur le standard MXF**

OpenCube HD/SD est un serveur d'enregistrement MXF (compatible avec de nombreux formats dont XDCamHD®, Jpeg2000, ProRes®, AVC-Intra, Uncompressed, DNxHD®). Les fichiers MXF (conformes à la norme SMPTE) sont générés automatiquement, pour un maximum d'interopérabilité dans tous les environnements de (post-)production.

XS NewsFlash **Workflow de production d'actualités tout en un**

Le XS NewsFlash est un concept "tout en un", capable de répondre à tous les besoins liés à la production d'actualités. Il peut être livré comme système de récupération d'urgence à sécurité intégrée ou configuré pour des petites salles de rédaction et setups de production. XS NewsFlash est disponible en deux versions préconfigurées. Il suffit donc simplement de le brancher et de le démarrer.



XS **Serveur d'acquisition et de diffusion**

Le XS est un serveur à 6 canaux, destiné à la production multi-caméras en studio, en SD ou HD. Avec ses nouvelles fonctionnalités, un mode de diffusion de 12 canaux et 2 nouveaux connecteurs Ethernet de 10 Gigabits en option, le serveur XS est la meilleure alternative à l'exécution des workflows basés sur cassette. Il permet de réduire le temps de production (surtout celui de post-production) et de gagner en efficacité, tout en maîtrisant les coûts. Ses autres atouts importants sont la prise en charge intégrée de nombreux formats et codecs, l'interopérabilité et le contrôle maximum avec les systèmes tiers, la mise en réseau puissante avec partage immédiat du contenu (XNet2) et le travail simultané entre la production, la post-production, le stockage et l'archivage.

TRANSFERT ET ÉCHANGE DE

Xedio Dispatcher **Logiciel de transfert et de prévisualisation**

Xedio Dispatcher détecte automatiquement les médias connectés (tels que les caméras et lecteurs P2 ou XDCAM), et affiche instantanément leur contenu, permettant ainsi un balayage immédiat du contenu pour la création de clips ou pour les opérations de montage. Des transferts simultanés vers des destinations multiples et dans des formats multiples peuvent être réalisés grâce aux capacités de transcodage et d'encapsulation en SD et HD de Xedio Dispatcher.

XFConverter **Logiciel "multi-usages" de conversion de fichiers**

XFConverter d'OpenCube est une alternative rentable aux outils traditionnels de transcodage. Il permet de remettre rapidement dans le bon format, des fichiers multimédias après leur transfert entre les principaux systèmes de production et serveurs de diffusion, sans pour autant modifier leur format vidéo ou audio. Conçu pour simplifier les nouveaux processus d'échanges de fichiers sans cassette, XFConverter est l'outil idéal pour connecter des équipements existants et assurer une réelle interopérabilité entre eux sur un réseau de production.

STOCKAGE

XStoreSE **Serveur central de stockage**

Le XStoreSE est une solution de stockage en ligne de grande capacité, idéale pour la sauvegarde, l'échange et le montage de contenus audio et vidéo en SD et HD. Il complète idéalement les serveurs XT3, XTnano, et XS pour la conservation à long terme, en toute sécurité. Ses encodeurs/décodeurs externes lui permettent de stocker jusqu'à 76 TB.

XStore San **Solutions de stockage**

Les solutions de stockage San sont conçues pour fournir aux clients un bon équilibre de leurs capacités de stockage, qu'il s'agisse de stockage en ligne ou de l'archivage. Sur la base de cette architecture San, les solutions de stockage EVS sont optimisées pour offrir le niveau de flexibilité et de sécurité le plus élevé possible.

XFly **Plateforme de stockage portable**

Cette plateforme de stockage compacte et portable contient 8 disques durs, correspondant à une capacité de stockage allant jusqu'à 6,3 TB (jusqu'à 140 heures en HD à 100 Mb/s). Elle offre aux opérateurs des serveurs XT/XS une manière facile de transporter des productions complètes ou des clips. XFly se connecte facilement aux solutions de montage d'Avid ou d'Apple pour la post-production.



MÉDIAS

XFReader

Logiciel de lecture de fichiers MXF et GXF

Le XFReader d'OpenCube est une visionneuse à haute performance, permettant l'exploration de fichiers MXF et GXF, quel que soit leur format d'encapsulation. Le XFReader est totalement agnostique aux formats vidéo HD ou SD. L'application est facile à installer sur une plateforme Windows et permet l'affichage multimédia aisé sur les ordinateurs locaux ou distants.

ARCHIVE

MediArchive Director Solutions de numérisation et de gestion d'archives

MediArchive Director contient une série d'applications pour gérer de manière centralisée l'ensemble d'un processus d'archivage (y compris les formats) et permet des recherches efficaces du matériel grâce à une indexation. Une diffusion rapide et simple est prise en charge automatiquement par l'outil central qui gère la numérisation automatisée des médias, le reformatage, et contrôle tous les éléments du processus. Cette solution permet une maîtrise des coûts, tout en optimisant la gestion des archives.

ÉDITION

Xedio Système de montage d'actualités et de résumés

Xedio est une solution destinée à la production d'actualités et de résumés. Elle est articulée autour de l'application de montage non linéaire CleanEdit, qui permet le montage de fichiers numériques fortement comprimés, même avec une faible bande passante. Elle n'altère en rien le fichier d'origine, souvent stocké sur un XStore, XT3 ou XS. Les sujets montés en SD et HD peuvent ainsi être diffusés très rapidement à l'antenne (pas de rendu nécessaire). Xedio est complètement intégré avec Sony XDCAM™ et Panasonic P2™ (les caméras portatives avec enregistreurs intégrés les plus utilisées par les journalistes) et prend également en charge de nombreux formats de fichiers.

NOUVEAUX MÉDIAS



C-Cast Plateforme de contenu connectée

La plateforme C-Cast permet aux propriétaires de contenu d'en maximiser la valeur en connectant ce contenu en direct avec les équipes de production, les équipes accréditées et les spectateurs finaux. Il permet aux équipes de production hors site et aux équipes accréditées d'accéder à et de profiter d'un contenu non-utilisé et exclusif, de bénéficier de possibilités d'une distribution instantanée unique, d'étendre la couverture de l'événement et donc d'atteindre un nouveau public, de stimuler l'engagement du public et de générer de nouveaux revenus.

CONTRÔLE

Multicam LSM

Contrôle des ralentis et production de listes de diffusion en direct

L'application Multicam LSM (« Live Slow Motion ») offre des solutions de contrôle de ralentis et de création de listes de diffusion en direct extrêmement performantes. L'enregistrement en boucle et l'accès au train d'enregistrement empêchent la perte du moindre plan. Destiné aux retransmissions sportives et autres événements en direct, le Multicam LSM associé au serveur de production XT3 ou XTnano garantit un niveau unique de fiabilité et de fonctionnalité. De plus, il gère tous les types de ralentis (de -400% à +400%), y compris le Super Motion (accélération de 2 à 3 fois), l'Hyper Motion (p. ex. 200 images/seconde) ou encore l'Ultra Motion. Enfin, il permet toute une série d'opérations de montage à la volée.



MultiReview

Solution d'évaluation multi-caméras avancée MultiReview permet aux réalisateurs de prendre, très rapidement, des décisions de sélection d'images, ce qui entraîne un gain de temps et de ressources, tout en simplifiant la gestion des ralentis. Grâce à l'accès à toutes les caméras, MultiReview étend les capacités des opérateurs de LSM. À présent, réalisateurs et opérateurs de ralentis peuvent parcourir simultanément tous les angles des caméras et enregistrer des sélections, de manière à ce que les rediffusions en direct et les choix de montage puissent être réalisés instantanément.

IPDirector

Gestion de production et de contenu

L'IPDirector est une suite intégrée d'applications de gestion de production vidéo qui assure un contrôle parfait du matériel audio et vidéo par le biais d'un serveur vidéo XT3, XTnano ou XS. Grâce à l'IPDirector, l'acquisition, l'archivage, la gestion, la recherche, le suivi, le montage (via IPEdit), la création de clips et de résumés, le balayage, ainsi que la lecture instantanée d'un quelconque contenu audio ou vidéo se font de manière aisée. L'interface graphique basée sur Windows assure un apprentissage et une utilisation aisés. L'IPDirector offre une maîtrise complète d'un réseau complexe de plusieurs serveurs XT3, XTnano ou XS.

GRAPHISME

Epsio Live

Outil graphique couplé au LSM pour les productions sportives

Les opérateurs LSM peuvent, avec Epsio Live (outil faisant partie intégrante du LSM) insérer des superpositions graphiques en temps réel, ou lors de diffusions instantanées et ajouter de la valeur aux analyses en direct des commentateurs, et ce, sans ressources additionnelles. Les superpositions graphiques disponibles sont, dans Epsio Live-Soccer (football), une ligne de hors-jeu, un cercle de 9 mètres de diamètre, la distance jusqu'au goal, les scores et les insertions de logos.



Epsio FX Des effets vidéo spéciaux en direct

Epsio FX permet d'ajouter rapidement des effets spéciaux à des listes de diffusion, afin d'enrichir les résumés. Combiné au LSM et au LSM Connect, Epsio FX élimine les processus compliqués de création d'effets au montage et délivre rapidement des effets spéciaux simples.

SERVICE

De la consultation à la maintenance

En plus de ses produits et logiciels performants, EVS s'engage à fournir un service irréprochable. L'offre comprend: la consultation sur les flux d'opérations et les processus de production, l'installation et la maintenance, les mises à jour, ainsi que la formation des utilisateurs. EVS propose aussi, à l'occasion de certains événements, un service de location de ses serveurs et applications, afin de subvenir aux besoins liés à ceux-ci. À la base de ce service de grande qualité se trouve l'équipe EVS, disponible et réactive, en interaction constante avec la communauté de clients et d'utilisateurs.

LSM Connect Gestion de contenu et de listes de lecture

Le LSM Connect est une solution puissante sur tablette pour la gestion de clips et de listes de lecture. Directement relié au LSM distant et au serveur XT, il donne accès à et rend possible le contrôle instantané de tous les clips et listes créés au cours d'une production, par le biais du LSM Controller. Conçu avec l'aide des opérateurs, LSM Connect leur offre une flexibilité inégalée dans les cars de production, libérant ainsi du temps pour permettre aux éditeurs de se concentrer sur la programmation et d'y ajouter une valeur créative.



NOTRE RESPONSABILITE SOCIALE

IL EXISTE MILLE MANIÈRES POUR UNE SOCIÉTÉ D'ILLUSTRER SES VALEURS ET DE DÉMONTRER SON ENGAGEMENT ENVERS L'ENVIRONNEMENT, SES EMPLOYÉS OU LA COMMUNAUTÉ DANS LAQUELLE ELLE ÉVOLUE. CET ENGAGEMENT À LONG TERME CARACTÉRISE LA CULTURE ET LES VALEURS D'EVS DEPUIS SA CRÉATION.

L'ENVIRONNEMENT

Depuis sa création en 1994, EVS est soucieuse de son impact sur l'environnement. Au fur et à mesure des années, des décisions ont été prises afin de respecter cet engagement. L'intégration harmonieuse des bâtiments de la société dans un environnement boisé près de Liège, le recours fréquent aux méthodes d'économie d'énergie, comme le « free cooling » pour refroidir les endroits sujets à de grandes variations de température, en sont des exemples, tout comme l'éclairage peu consommateur d'énergie, les panneaux solaires pour





la production d'eau chaude ou encore le recyclage de l'eau de pluie.

Le nouveau siège social et centre d'innovation, localisé dans la même zone, devrait être inauguré fin 2014. Il rassemblera l'ensemble des employés des différents bâtiments de Liège, et leur offrira un meilleur environnement de travail, avec une amélioration de l'efficacité et de la communication interne. Le nouveau bâtiment devrait recevoir une note positive selon la méthode d'évaluation BREEAM.

De par la nature de ses activités, EVS aide l'industrie à réduire son empreinte écologique. Par exemple, EVS propose des solutions de production et de consultation de contenu vidéo à distance, ce qui permet à de nombreux opérateurs de réduire considérablement leurs déplacements. Par exemple, lors de grands événements sportifs planétaires, les outils de production télévisuelle d'EVS favorisent le partage des images entre le lieu de l'événement et la chaîne de télévision, ce qui réduit fortement les déplacements en avion d'un grand nombre de personnes.

LES EMPLOYÉS

Ils sont le principal atout d'EVS. Ce sont eux qui développent les solutions, les proposent aux clients dans le monde entier, les installent, et en assurent le suivi et la maintenance.

La direction de la société favorise un environnement de travail basé sur l'épanouissement et le respect de chacun, ce qui se décline entre autres par :

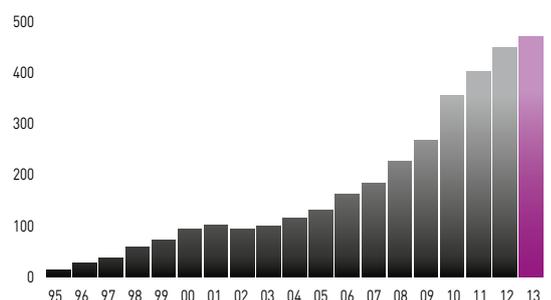
- un lieu de travail attractif (bâtiments vitrés et lumineux dans un environnement boisé, restaurant d'entreprise favorisant la cordialité, etc.);
- l'écoute attentive des uns et des autres, des programmes de formation internes pour les nouveaux employés;
- de nombreuses activités organisées par ou pour les employés visant à renforcer l'esprit de groupe tels que des « incentives » par département ou différents événements d'entreprise dont certains incluent également les conjoints et enfants; ou encore l'incitation à la pratique d'un sport à proximité;
- une rémunération globale compétitive et en relation avec les compétences et l'expérience de chacun, accompagnée de programmes d'intéressement aux performances de la société.

Cette politique porte ses fruits et renforce le sentiment d'appartenance, puisque le taux de rotation est particulièrement faible malgré l'âge moyen peu élevé des employés de la société (36 ans).

LA COMMUNAUTÉ

EVS a un ancrage régional fort et participe au développement des communautés dans lesquelles ses bureaux sont implantés. Elle construit des partenariats avec des fournisseurs locaux, soutient activement des projets culturels et sociaux, et encourage ses collaborateurs à faire de même dans leur environnement au travers d'actions ciblées de sponsoring.

NOMBRE D'EMPLOYÉS - ETP (31/12)



DCINEX SOLUTIONS POUR LE CINEMA NUMERIQUE

CRÉE EN 2004, DCINEX EST DÉTENUE À 41,3% PAR EVS (31,2% EN DILUÉ). DCINEX EST UN LEADER PANEUROPÉEN EN FOURNITURE DE SOLUTIONS INTÉGRÉES POUR L'INDUSTRIE DU CINÉMA.



La société opère trois divisions: les Services aux exploitants de salles, les Services liés au contenu et la Consultance.

Services aux exploitants de salles :

dcinex fournit des solutions complètes, depuis le financement des équipements, la vente, l'installation et la maintenance, en passant par la formation et les services de support aux salles de cinéma.

Services liés au contenu :

dcinex offre une gamme complète de services, comme le montage, la réalisation du fichier de référence, le transcodage, la gestion des droits ou encore la distribution physique ou électronique en Europe.

Consultance :

dcinex conseille les exploitants, les autorités locales, les firmes immobilières et les sociétés d'investissement, en matière de design de cinéma, de gestion de projets, d'études de faisabilité ou encore d'études de marchés ou de due diligence.

PERFORMANCE

Le Groupe dcinex a réalisé EUR 92,3 millions de ventes en 2013, un EBITDA de EUR 31,4 millions (34,0% des ventes).

LE POTENTIEL ET LE RISQUE

Dans le monde, il existe un potentiel de 120.000 écrans, dont 30% en Europe.

Société de services, donc de proximité, le Groupe dcinex a une équipe jeune et innovante d'environ 200 personnes. Le Groupe dcinex se concentre sur le marché européen dans lequel il détient une part de marché d'environ 35% dans les solutions de financement et 20% dans la maintenance de l'équipement et les services de support.

La majeure partie des revenus de dcinex dans les prochaines années continuera à venir du financement des systèmes de projection, de la maintenance des équipements et des services. En effet, avec 85% des écrans européens déjà numérisés, les ventes d'équipements par dcinex seront surtout tirées par l'ouverture de nouveaux cinémas jusqu'au début du cycle de remplacement de l'équipement.

La plupart des cinémas sont aujourd'hui numérisés et dcinex a tout pour rester un acteur important dans ce domaine. Les risques principaux résident dans une croissance de la concurrence dans un marché qui devient mature, et un retard possible dans le début du cycle de remplacement.



DCINEX SA

Le Pôle Image de Liège
Rue de Mulhouse, 36
4020 Liège - Belgique
Mail : info@dcinex.com
Tél : +32 4 364 12 00
Fax : +32 4 364 12 99

INFORMATIONS POUR LES ACTIONNAIRES

L'ACTION EVS

Le capital d'EVS est représenté par 13.625.000 actions sans valeur nominale. Depuis le 15 décembre 2011, les actions d'EVS sont soit nominatives, soit dématérialisées (et doivent donc être inscrites en compte titres). Au 31 décembre 2013, il restait 1.287 actions à dématérialiser, soit 0,01% du capital de la société.

MARCHÉ ET COTATION

L'action EVS est cotée sur le marché continu de NYSE EURONEXT Bruxelles sous le code ISIN BE0003820371. Elle a été introduite en bourse en octobre 1998 au prix de EUR 7,44 (EUR 37,20 avant la division du titre). Le titre a été divisé par 5 en juin 2005. EVS fait partie des indices Next150 et Bel-Mid.

En 2013, la valeur maximum atteinte par le cours a été de EUR 57,19 le 16 mai 2013 et la valeur minimum de EUR 39,88 le 25 novembre 2013. EVS avait une capitalisation boursière de EUR 640 millions au 31 décembre 2013 sur base d'un cours de EUR 46,99. En 2013, l'action EVS a gagné 5,8%, tandis que le BEL20 gagnait 18,1%, l'indice Dow Jones Europe 600 Technology™ 26,7% et le Nasdaq Composite 38,3%.

Au cours de l'année 2013, environ 109% du capital de la société a changé de mains. En moyenne, 58.600 titres ont été échangés quotidiennement sur NYSE-Euronext et les autres plateformes, ce qui représente EUR 2,9 millions, soit une forte augmentation par rapport à 2012. Ajustée pour un flottant moyen d'environ 94%, la vélocité d'EVS en 2013 était de 116,8%.

DIVIDENDE

Depuis 2013, le Conseil d'Administration a établi une politique qui vise à payer une grande proportion des bénéfices (avec un maximum de 100% de ratio de payout), tout en tenant compte des besoins de trésorerie pour financer la croissance de la société. Depuis son introduction en bourse en 1998, EVS a toujours payé un dividende à ses actionnaires. En outre, la société a initié dès 2006 le paiement d'un dividende intérimaire en fin d'année. Le prospectus annonçait un taux de distribution des résultats de 30%. En réalité, ce taux a oscillé entre 60 et 125% depuis 2004. Le rendement du dividende a lui varié de 4% à 10% sur la même période, pour un ratio de pay-out moyen d'environ 85%.

+5,8%
LE COURS DE L'ACTION
EVS A GAGNÉ 5,8% EN
2013





EUR 2,16
DIVIDENDE BRUT TOTAL
POUR 2013

Pour l'exercice fiscal 2013, le Conseil d'Administration proposera aux actionnaires, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2014, d'approuver la distribution d'un dividende brut par action de EUR 2,16, dont EUR 1,16 a déjà été payé à titre de dividende intérimaire brut en novembre 2013. En cas d'approbation de ce dividende par l'Assemblée Générale, le solde de EUR 1,00 brut (soit EUR 0,75 net du précompte mobilier belge de 25%) sera payé le 2 juin 2014 contre remise du coupon n° 18 (date de détachement de coupon: 28 mai 2014; date d'enregistrement: 30 mai 2014).

La proposition du Conseil pour l'exercice 2013 représente un ratio de pay-out de 85,7% et un rendement de 4,4%.

ACTIONNARIAT

Les actionnaires ont l'obligation de déclarer le pourcentage d'actions EVS qu'ils détiennent dès que celui-ci passe au-dessus ou en-dessous du seuil des 3% (condition imposée par les statuts de la société) ainsi que pour tout multiple de 5% (condition requise par la loi belge). Le pourcentage d'actions détenues doit être calculé sur base du nombre d'actions en circulation (13.625.000 actions fin 2013).

Au 31 décembre 2013, l'actionnariat d'EVS Broadcast Equipment se présente comme suit (tel qu'il résulte des dernières déclarations de transparence reçues par la société et de la situation des actions propres au 31 décembre 2013). Pour plus de détails sur l'actionnariat, vous pouvez également consulter la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise dans la seconde partie du rapport annuel.

ACTION EVS SUR 10 ANS

	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Nombre de titres émis (moyen)	13.625.000	13.625.000	13.625.000	13.625.000	13.736.111	13.875.000	13.875.000	13.948.973	14.075.000	14.056.250
Nombre de titres émis (31/12)	13.625.000	13.625.000	13.625.000	13.625.000	13.625.000	13.875.000	13.875.000	13.875.000	14.075.000	14.075.000
Nombre moyen d'actions, hormis les actions propres	13.480.715	13.449.081	13.465.244	13.511.048	13.554.643	13.578.250	13.587.090	13.630.464	13.716.934	13.665.062
Free float moyen	93,5%	93,5%	88,5%	82,8%	80,9%	79,5%	77,4%	75,0%	67,5%	60,8%
Volume annuel échangé ⁽¹⁾	14.884.293	8.758.751	16.614.717	13.166.859	15.990.689	13.393.117	8.938.624	10.109.440	10.366.182	9.827.745
Volume moyen quotidien (nombre d'actions) ⁽¹⁾	58.600	34.348	63.904	51.034	62.463	52.317	35.053	39.645	40.335	38.540
Volume moyen quotidien (EUR) ⁽¹⁾	2.888.959	1.383.196	2.726.774	2.154.676	2.318.011	2.731.703	2.220.117	1.545.759	944.646	391.952
Vélocité standard ⁽²⁾	109,2%	64,3%	121,9%	96,6%	116,4%	96,5%	64,4%	72,5%	73,6%	69,9%
Vélocité ajustée - FF moyen ⁽³⁾	116,8%	68,7%	137,8%	116,8%	144,0%	121,5%	83,3%	96,7%	109,1%	115,1%
Cours moyen annuel (EUR)	49,30	40,27	42,67	42,22	37,11	55,78	61,27	38,99	23,42	10,17
Cours de clôture (EUR)	46,99	44,40	39,49	47,90	44,80	25,50	79,60	43,80	28,69	16,16
Cours le plus haut (EUR)	57,19	46,00	48,30	49,49	53,24	80,39	83,86	44,85	31,85	16,50
Cours le plus bas (EUR)	39,88	34,97	34,10	31,97	21,22	21,00	42,50	27,85	16,05	6,50
Capitalisation boursière (moyenne, EUR millions)	671,7	548,7	581,4	575,2	509,7	773,9	850,1	543,9	329,6	143,0
Capitalisation boursière (31/12, EUR millions)	640,2	605,0	538,1	652,6	610,4	353,8	1.104,5	607,7	403,8	227,5
Dividende brut (EUR)	2,16	2,64	2,36	2,64	2,48	2,48	2,28	1,68	1,20	1,00
Dividende net (EUR)	1,62	1,98	1,71	1,98	1,71	1,86	1,71	1,26	0,90	0,75
Rendement du dividende (brut sur cours moyen)	4,4%	6,6%	5,5%	6,3%	6,7%	4,4%	3,7%	4,3%	5,1%	9,8%
Rachat d'actions propres/action	0,00	0,00	0,17	0,27	0,05	0,52	0,16	0,47	0,16	0,11
BPA de base (EUR)	2,52	3,10	2,38	2,82	1,88	3,33	2,91	2,89	1,46	1,58
Ratio de payout (dividende brut sur BPA de base)	85,7%	85,2%	99,2%	93,6%	131,9%	74,5%	78,4%	58,1%	82,2%	63,3%
Ratio cours /bénéfice (moyen sur BPA courant) ⁽⁴⁾	18,5	12,2	18,2	14,4	18,8	15,7	19,1	13,5	16,0	8,3

⁽¹⁾ Source : volumes selon NYSE-Euronext jusque 2008; à partir de 2009, la source est Fidessa, qui inclut également les échanges réalisés sur les plateformes alternatives.

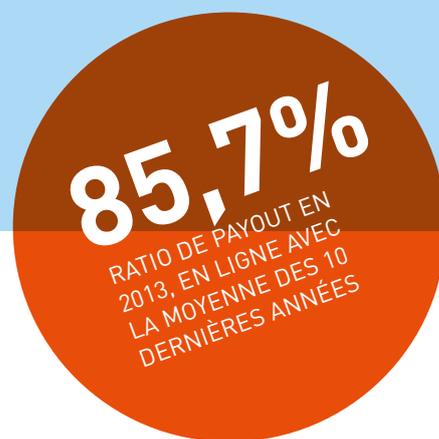
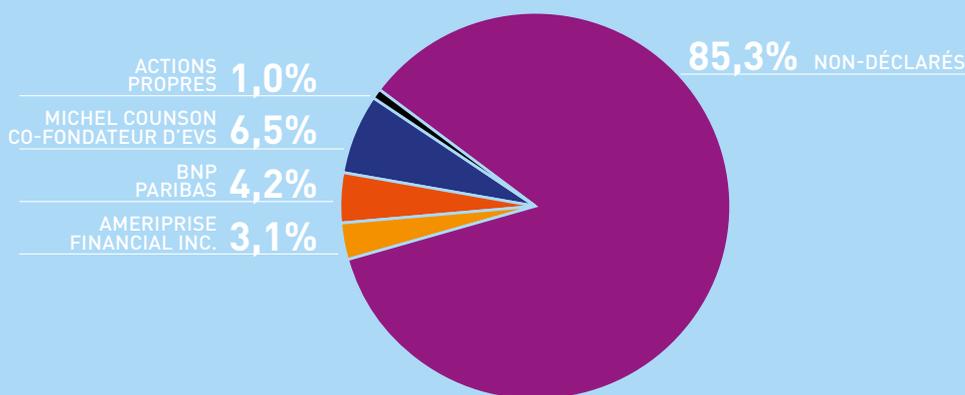
⁽²⁾ La vélocité standard correspond au volume annuel de titres échangés exprimé en pourcentage du nombre de titres émis par la société.

⁽³⁾ La vélocité ajustée correspond au volume annuel de titres échangés exprimé en % du flottant moyen.

⁽⁴⁾ Le ratio cours/bénéfice divise le cours de bourse moyen de l'année par le bénéfice net courant de la même année.



ACTIONNARIAT D'EVS



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Depuis son introduction en bourse en 1998, chaque année, EVS tient son Assemblée Générale Ordinaire le troisième mardi du mois de mai. Les actionnaires sont invités à y participer; toutes les modalités pratiques sont publiées un mois avant cette assemblée. Afin de favoriser les interactions entre la société et ses actionnaires finaux mais également de mieux les connaître pour mieux les servir, EVS exige, selon l'article 24 de ses Statuts, que les procurations pour participer à ses Assemblées Générales soient signées par le bénéficiaire économique effectif final. Les procurations signées par un dépositaire ou sous-dépositaire doivent dès lors être accompagnées par une autre procuration dûment signée par le bénéficiaire économique effectif final qui lui permet d'exercer ses droits.

Dans l'intérêt de la bonne gouvernance, cette disposition est appliquée strictement et donne lieu, lors de chaque assemblée, à quelques rejets de procurations non conformes, notamment issues de dépositaires.

SERVICE FINANCIER

Les dividendes sont payables auprès de la Banque ING, qui est l'agent payeur unique dans le système dématérialisé « E.S.E.S. » d'Euroclear Belgium.

ING BANK SA

Avenue Marnix, 24
1000 Bruxelles, Belgique

En juin 2005, l'action EVS a fait l'objet d'une division par 5. Les titres non échangés peuvent l'être auprès de :

DELTA LLOYD BANK SA

B.O. Epargne et placements
Administration/liquidation
Av. de l'astronomie, 23
1210 Bruxelles, Belgique
Tél.: +32 2 229 77 53
Mail: dossierstitres@dlbank.be



116,8%
DE VÉLOCITÉ AJUSTÉE POUR
UN FREE FLOAT MOYEN DE
94% EN 2013

COURS DE BOURSE ET VOLUME



ACCESSIBILITÉ DE L'INFORMATION

Le site web du groupe (www.evs.com) permet d'avoir accès aux informations générales sur la société et ses produits, mais aussi aux informations financières, aux règles de Gouvernement d'Entreprise ou aux rapports annuels. Une page indique également les analystes financiers qui suivent la valeur.

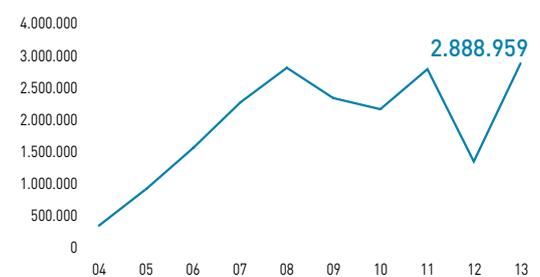
Tous les documents légaux peuvent être consultés au siège de la société ou sur notre site internet.

EVS a adopté une politique de « période silencieuse », qui, pendant les périodes sensibles, limite la communication avec les investisseurs à des informations de base, historiques et non liées au présent. Cette période calme commence le premier jour de chaque nouveau trimestre et se termine le jour des résultats. EVS apprécie l'intérêt que ses actionnaires portent à la société, et est convaincue que cette politique permet à la société de bien équilibrer les besoins liés à l'activité tout en communiquant avec les actionnaires existants ou potentiels de la société.

DE L'IPO À AUJOURD'HUI – ÉVOLUTION COMPARATIVE DU COURS DE BOURSE DEPUIS L'IPO D'EVS LE 14 OCTOBRE 1998 (BASE 100)



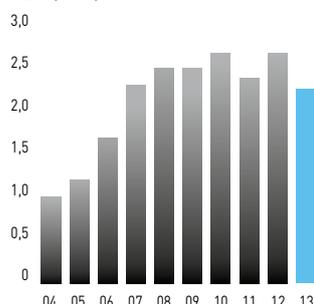
LIQUIDITÉ – VOLUME MOYEN QUOTIDIEN ÉCHANGÉ EN BOURSE (EUR)



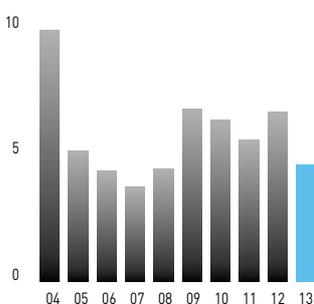
 Si vous souhaitez être informé d'événements ou recevoir automatiquement par email nos nouvelles financières, vous pouvez vous inscrire sur notre site web ou en faire part à : corpcom@evs.com



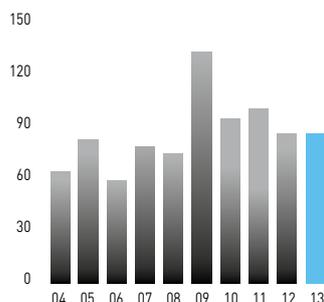
DIVIDENDE BRUT PAR ACTION APRÈS SPLIT (EUR)



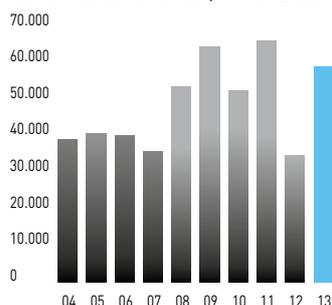
RENDEMENT DE DIVIDENDE (%)



RATIO DE PAYOUT (% DU RÉSULTAT NET)



LIQUIDITÉ – VOLUME MOYEN QUOTIDIEN ÉCHANGÉ EN BOURSE (NOMBRE DE TITRES)



CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS – IFRS (EUR MILLIONS)

	2013	2012	2011	2013/2012
Chiffre d'affaires	129,1	137,9	106,9	-6,4%
Résultat d'exploitation – EBIT ⁽¹⁾	48,4	62,1	44,1	-22,1%
Résultat net (part du groupe)	34	41,7	32,1	-18,5%
Résultat net courant, hors dcinex (part du groupe) ⁽²⁾	35,9	44,6	31,7	-19,4%
Investissements	15,1	9,6	3,1	57,3%
Flux de trésorerie généré par les activités opérationnelles	47,8	60,9	47,6	-21,5%
Fonds propres au 31/12 (avant attribution du dividende final)	68,5	67,3	55,7	1,0%
Trésorerie nette (31 décembre) ⁽³⁾	1,7	20,6	18,8	-91,7%
Besoin net en fonds de roulement au 31/12 ⁽⁴⁾	40,3	30,3	33,2	33,0%
Nombre d'employés (équivalents temps-plein, 31 décembre)	486	463	415	5,0%

DONNÉES PAR ACTION (EUR)

	2013	2012	2011	2013/2012
Nombre moyen d'actions, hormis les actions propres	13.480.715	13.449.081	13.465.244	0,2%
Résultat net, part du groupe, de base ⁽⁵⁾	2,52	3,10	2,38	-18,7%
Résultat net courant, hors dcinex, part du groupe, de base ⁽⁵⁾	2,66	3,31	2,35	-19,6%
Dividende brut (intérimaire + final)	2,16	2,64	2,36	-18,2%
Fonds propres par action	4,99	4,94	4,09	1,0%

RATIOS (%)

	2013	2012	2011	2013/2012
Marge brute (%)	75,5%	77,3%	78,4%	-
Marge d'exploitation (%) ⁽¹⁾	37,5%	44,4%	41,3%	-
Rentabilité nette ⁽⁶⁾	27,8%	32,3%	29,6%	-
Pay-out ratio (dividende brut/résultat net)	85,7%	85,2%	99,2%	-
Rendement de dividende (dividende brut/cours de bourse moyen)	4,4%	6,6%	5,5%	-
Rendement sur fonds propres – ROE ⁽⁷⁾	50,6%	75,0%	52,7%	-
Rendement sur capitaux employés – ROCE ⁽⁸⁾	69,0%	155,5%	103,4%	-

⁽¹⁾ L'EBIT signifie « Earnings Before Interests and Taxes » et correspond au résultat d'exploitation avant intérêts et impôts. La marge d'exploitation est l'EBIT divisé par le chiffre d'affaires.

⁽²⁾ Le résultat net courant, hors dcinex, est le résultat net (part du groupe) hors éléments non opérationnels (nets d'impôts) et hors contribution de dcinex.

⁽³⁾ La trésorerie nette est égale à la trésorerie et équivalents de trésorerie moins les dettes financières et autres dettes à long terme et leur partie échéant dans l'année.

⁽⁴⁾ Le besoin en fond de roulement net est égal aux stocks + créances commerciales + autres créances - dettes commerciales - dettes salariales et sociales - impôts à payer - autres dettes.

⁽⁵⁾ Calculé en utilisant le nombre moyen d'actions sur l'année hormis les actions propres et sans inclure les warrants.

⁽⁶⁾ La rentabilité nette est égale au résultat net courant divisé par le chiffre d'affaires.

⁽⁷⁾ Ce rendement résulte de la division du résultat net (part du groupe) par les fonds propres de début d'exercice.

⁽⁸⁾ Résultat net courant, hors dcinex/(goodwill, immobilisations incorporelles, corporelles et inventaires).

CALENDRIER DE L'ACTIONNAIRE

Jeudi 15 mai 2014	Résultats 1T14
Mardi 20 mai 2014	Assemblée Générale Ordinaire
Mercredi 28 mai 2014	Dividende final – date de détachement (coupon n°18)
Vendredi 30 mai 2014	Dividende final – date d'enregistrement (coupon n°18)
Lundi 2 juin 2014	Dividende final – date de paiement (coupon n°18)
Jeudi 28 août 2014	Résultats 2T14
Mardi 18 novembre 2014	Résultats 3T14



Plus d'informations en ligne sur
www.evs.com

NOTRE PRESENCE DANS LE MONDE



- Siège social
- Bureaux EVS et centres de développement
- Foires commerciales majeures

BUREAUX EVS

SIÈGE SOCIAL EVS

Liège Science Park
16 Rue Bois St-Jean
4102 Seraing
Belgique
Mail : info@evs.com
Ventes : sales@evs.com
Support : support@evs.com
Emploi : jobs@evs.com
Relations investisseurs :
corpcom@evs.com
Tél. : +32 4 361 70 00
Fax : +32 4 361 70 99

EVS UK

5 Ashcombe House
The Crescent
Leatherhead KT22 8DY
Royaume-Uni
Mail : info.uk@evs.com
Tél. : +44 (0)1 372 387 250
Fax : +44 (0)1 372 387 269

EVS NETHERLANDS

Mediapark, 45 Sumatralaan
Gateway B Ruimte 8518
1217 GP Hilversum
Pays-Bas
Mail : nederland@evs.com
Tél. : +32 4 361 70 64
Fax : +32 4 361 70 99

EVS GERMANY

Oskar-Schlemmer Str. 15
80807 Munich
Allemagne
Mail : info.germany@evs.com
Tél. : +49 89 4111 949 00
Fax : +49 89 4111 949 99

EVS SWITZERLAND

9 rue des Arsenaux
1700 Fribourg
Suisse
Mail : swiss@evs.com
Tél. : +41 26 435 33 16
Fax : +41 26 435 33 34

EVS FRANCE

62bis, Avenue André Morizet
92100 Boulogne Billancourt
France
Mail : info.france@evs.com
Tél. : +33 1 46 99 9000
Fax : +33 1 46 99 9009

EVS TOULOUSE

6, rue Brindejonc des
Moulinais
Bât. A - CS95836
31505 Toulouse Cedex 5
France
Mail : info.opencube@evs.com
Tél. : +33 561 285 606
Fax : +33 561 285 635

EVS IBERICA

12-2C, Avenida de Europa
Edificio Monaco
Parque Empresarial de la
Moraleja
28108 Alcobendas, Madrid
Espagne
Mail : info.iberica@evs.com
Tél. : +34 91 490 39 30
Fax : +34 91 490 39 39

EVS ITALIA

Via Milano, 2
25126 Brescia
Italie
Mail : info.italy@evs.com
Tél. : +39 030 296 400
Fax : +39 030 294 36 50

EVS CANADA

1200 Avenue Papineau
Bureau 240
H2K 4R5 Montréal QC
Canada
Mail : info.canada@evs.com
Tél. : +1 514 400 9360
Fax : +1 514 750 7518

EVS AMERICAS NJ - EAST COAST

9 Law Drive, Suite 200
NJ 07004 Fairfield
États-Unis
Mail : info.usa@evs.com
Tél. : +1 973 575 7811
Fax : +1 973 575 7812

EVS AMERICAS LA - WEST COAST

101 South First Street
Suite #404
CA 91502 Burbank
États-Unis
Mail : info.usa@evs.com
Tél. : +1 818 846 9600
Fax : +1 973 575 7812

EVS MEXICO

World Trade Center
Cd. De México Montecito
No. 38 Piso 23 Oficina 38
Col. Nápoles
D.F. 03810 México
Mexique
Mail : info.mexico@evs.com
Tél. : +52 55 46 31 22 00
Fax : +52 55 90 00 80 47

EVS MIDDLE EAST

Shatha Tower Office 09
32nd floor - PO Box 215278
Dubai Media City
Émirats Arabes Unis
Mail : info.dubai@evs.com
Tél. : +971 4 365 4222
Fax : +971 4 425 3501

EVS INDIA

R-401, 4th Floor Remi Biz Court
Shah Industrial Estate
Veera Desai Road
Andheri West
400053 Bombay
Inde
Tél. : +91 22 6697 2999
Fax : +91 22 2673 2092

EVS CHINA

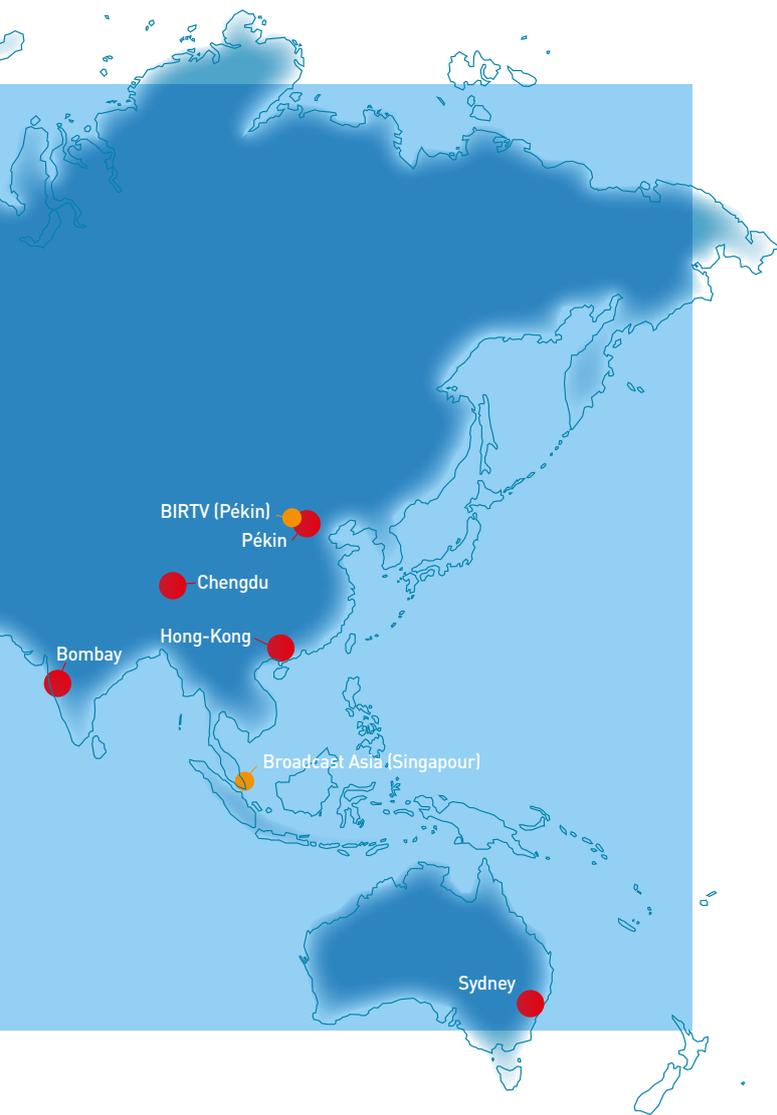
2805 Building One
Wanda Plaza
N° 93 Jianguo Road
100026 Pékin
Chine
Mail : info.china@evs.com
Tél. : +86 10 5820 3099
Fax : +86 10 5820 3079

EVS HONG KONG

Room A, 35/F, @Convoy
169 Electric Road
North Point
Hong-Kong
Mail : info.hk@evs.com
Tél. : +852 2914 2501
Fax : +852 2914 2505

EVS AUSTRALIA

Amber Technology Unit 1
2 Daydream Street
NSW 2102 Warriewood
Australie
Tél. : +61 02 9452 8600
Fax : +61 02 9975 1368



DYVI LIVE SA

Avenue Charles Quint/
Keizer Karellaan 576
1082 Bruxelles
Belgique
Mail : sales@dyvilive.com
Tél. : +32 2 894 44 44

**CENTRES DE
DEVELOPPEMENT
EVS**

**EVS BRUSSELS
DEVELOPMENT CENTER**
Avenue Charles Quint/
Keizer Karellaan 576
1082 Bruxelles
Belgique
Mail : info@evs.com
Tél. : +32 2 421 78 70
Fax : +32 2 421 78 79

**EVS PARIS
DEVELOPMENT CENTER**
62bis, Avenue André Morizet
92100 Boulogne Billancourt
France
Mail : info.france@evs.com
Tél. : +33 1 46 99 9090
Fax : +33 1 46 99 9009

**EVS CHENGDU
DEVELOPMENT CENTER**
Incubation Park
Office 401, Building 8
Tianfu Avenue n° 1480
Hi-Tech Zone
Chengdu
Chine
Mail : info@nbsystems.tv

HOTLINES

Belgique, Royaume-
Uni, France, Allemagne,
Espagne, Italie, EAU :
+32 495 28 40 00
Canada : +1 514 400 9369
États-Unis : +1 973 575 7813
Mexique : +52 55 46 31 22 09
Chine : +86 139 1028 9860
Australie : +32 4 361 7000
Inde : +91 98 9017 5958

CONTACT

Joop Janssen,
Administrateur délégué et CEO
Magdalena Baron,
Senior Vice President et CFO
Geoffroy d'Oultremont,
Vice President Investor Relations and
Corporate Communication

EVS Broadcast Equipment SA
+32 4 361 70 14
corpcom@evs.com





RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2013



CELEBRATE
20 YEARS OF MEMORIES

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION

4

RAPPORT FINANCIER	4
1. CHIFFRES CLES CONSOLIDES – IFRS (EUR MILLIONS)	4
2. FAITS MARQUANTS	4
3. STRATEGIE ET MOTEURS DE CROISSANCE A LONG TERME	4
4. CHIFFRE D'AFFAIRES	5
5. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	5
6. EMPLOI	5
7. RESULTATS	6
7.1. Chiffres clés 2013 par trimestre	6
7.2. Commentaires sur les résultats 2013	6
7.3. Données par action (EUR)	6
8. BILAN, CASH-FLOW, ACTIONS PROPRES ET INTERESSEMENT DU PERSONNEL	6
9. LITIGES	7
10. GESTION DES RISQUES	7
11. INVESTISSEMENTS	7
12. CAPITAL ET SUCCURSALES	7
13. PERSPECTIVES 2014	7
14. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	8
15. PROPOSITIONS DU CONSEIL AUX ACTIONNAIRES	8
DECLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	9
1. CHARTE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	9
2. CONSEIL D'ADMINISTRATION	9
3. COMITES SPECIALISES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	9
3.1. Comité d'Audit	9
3.2. Comité des Rémunérations	9
4. GESTION JOURNALIERE	11
4.1. Comité Exécutif	11
4.2. Gestion opérationnelle des filiales	12
5. CONTROLE DE LA SOCIETE	12
5.1. Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques	12
5.2. Audit externe	12
6. ACTIONNARIAT (AU 31 DECEMBRE 2013)	13
7. ASSEMBLEES GENERALES	13
8. DIVIDENDES ET POLITIQUE D'AFFECTATION DU RESULTAT	13
9. RESPECT DU CODE BELGE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	14
RAPPORT DE REMUNERATION	15
1. LES ADMINISTRATEURS	15
1.1. Politique de rémunération	15
1.2. Rémunérations perçues en 2013	15
2. LE CEO ET LES AUTRES MEMBRES DU MANAGEMENT EXECUTIF	17
2.1. Politique de rémunération	17
2.2. Rémunérations perçues en 2013	18
3. PROCEDURES DE CONFLIT D'INTERETS	18
RISQUES ET INCERTITUDES	19
1. RISQUES PRIMAIRES:	19
2. RISQUES SECONDAIRES:	19
DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES	20

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

21

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES	21
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RESULTAT GLOBAL	21
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE (BILAN)	22
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ	23
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES	24
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDES IFRS	25
1. INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE	25
1.1. Identification	25
1.2. Consultation des documents sociaux	25
1.3. Objet social	25
2. RESUME DES METHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES IFRS	25
2.1. Principes de préparation des états financiers	25
2.2. Conformité aux normes comptables	25
2.3. Dispositions adoptées lors de la conversion aux IFRS en 2005	25
2.4. Nouvelles Normes, Interprétations et Amendements	25
2.5. Résumé des changements dans les principes comptables	26

2.6.	Principes de consolidation	26
2.7.	Filiales	26
2.8.	Participations dans les coentreprises et dans les entreprises associées	26
2.9.	Résumé des jugements et estimations significatifs	26
2.10.	Conversion des monnaies étrangères	27
2.11.	Immobilisations incorporelles	27
2.12.	Goodwill	27
2.13.	Immobilisations corporelles	27
2.14.	Stocks	28
2.15.	Commandes en cours	28
2.16.	Clients et autres débiteurs	28
2.17.	Autres actifs courants et non-courants	28
2.18.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	28
2.19.	Actions propres	28
2.20.	Intérêts non contrôlants	28
2.21.	Prêts et emprunts portant intérêts	29
2.22.	Provisions	29
2.23.	Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi	29
2.24.	Paiement fondé sur des actions	29
2.25.	Reconnaissance des produits des activités ordinaires	29
2.26.	Contrat de location (EVS comme bailleur)	29
2.27.	Subventions publiques	30
2.28.	Contrats de location (EVS comme locataire)	30
2.29.	Frais de recherche et de développement	30
2.30.	Coûts d'emprunt	30
2.31.	Impôts sur le résultat	30
2.32.	Instruments financiers dérivés	31
2.33.	Dividendes	31
2.34.	Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou à des prestations déjà effectuées	31
2.35.	Résultats par action	31
3.	INFORMATION SECTORIELLE	31
3.1.	Généralités	31
3.2.	Informations complémentaires	32
4.	LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES, MISES EN EQUIVALENCE, DES COENTREPRISES ET DES BUREAUX DE REPRESENTATION	33
5.	PARTICIPATIONS DANS LES COENTREPRISES ET DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES	34
5.1.	Participations dans les entreprises associées	34
6.	PRODUITS ET CHARGES	36
6.1.	Produits/(charges) financiers	36
6.2.	Utilisation de mesures financières non définies par les normes comptables	36
6.3.	Complément d'information sur les charges d'exploitation par nature	36
7.	IMPOTS SUR LE RESULTAT	37
7.1.	Charges d'impôts sur le résultat	37
7.2.	Réconciliation de la charge d'impôts	37
7.3.	Impôts différés au bilan	38
8.	RESULTAT PAR ACTION	38
9.	DIVIDENDES PAYES ET PROPOSES	38
10.	GOODWILL	39
10.1.	OpenCube Technologies (récemment renommé en EVS Toulouse)	39
10.2.	Dyvi Live / SVS	39
11.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	40
11.1.	Technologie	41
11.2.	Propriété intellectuelle	41
12.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42
13.	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	43
14.	ACTIFS FINANCIERS	43
14.1.	Prêts subordonnés	43
14.2.	Autres immobilisations financières	44
15.	STOCKS ET COMMANDES EN COURS	44
15.1.	Stocks	44
15.2.	Commandes en cours	44
16.	CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	44
16.1.	Créances liées aux contrats de location-financement	45
17.	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	45
18.	CAPITAUX PROPRES	46
18.1.	Évolution du capital social	46
18.2.	Capital social et actions propres	46
18.3.	Capital autorisé	46
18.4.	Plan d'intéressement du personnel	46
18.5.	Rachat d'actions propres	47
18.6.	Réserves	48
18.7.	Écarts de conversion	48
19.	EMPRUNTS PORTANT INTERETS	48
19.1.	Lignes de crédit	49
19.2.	Emprunts bancaires liés aux bâtiments	49
20.	PROVISIONS	49
21.	FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	50
22.	ENGAGEMENTS ET EVENTUALITES	50
22.1.	Engagements sur contrats de leasing opérationnel	50
22.2.	Engagements résultant de garanties techniques attachées aux ventes	50

22.3. Garanties bancaires	50
22.4. Garanties réelles	50
23. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES	51
23.1. Filiales	51
23.2. Dirigeants	51
24. COMMISSAIRE	51
25. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS	51
26. INSTRUMENTS FINANCIERS	52
26.1. Justes valeurs des instruments financiers	52
26.2. Risque de change	52
26.3. Risque de crédit	52
27. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	52

RAPPORT DU COMMISSAIRE **53**

COMPTES STATUTAIRES SELON LES NORMES COMPTABLES BELGES **54**

RAPPORT DE GESTION STATUTAIRE	54
COMPTE DE RESULTATS STATUTAIRES SELON LES NORMES BELGES	55
BILAN STATUTAIRE SELON LES NORMES BELGES	56
ANNEXE AUX COMPTES STATUTAIRES	58

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT FINANCIER

1. CHIFFRES CLES CONSOLIDES – IFRS (EUR MILLIONS)

	2013	2012	2011	2013/2012
Chiffre d'affaires	129,1	137,9	106,9	-6,4%
Marge brute %	75,5%	77,3%	78,4%	-
Résultat d'exploitation - EBIT	48,4	61,2	44,1	-20,9%
Marge EBIT %	37,5%	44,4%	41,3%	-
Contribution de dcinex	0,1	0,4	2,3	N/A
Impôts sur le résultat	-15,3	-18,3	-14,3	+16,4%
Bénéfice net, part du groupe	34,0	41,7	32,1	-18,5%
Bénéfice net courant, hors dcinex, part du groupe ⁽¹⁾	35,9	44,6	31,7	-19,4%
Rentabilité nette courante, hors dcinex (%)	27,8%	32,3%	29,6%	-

⁽¹⁾ Le bénéfice net courant, hors dcinex, est le résultat net (part du groupe) hors éléments non opérationnels (nets d'impôts) et contribution de dcinex. Voir annexe 6.2 sur les mesures financières non définies par les normes comptables IFRS.

2. FAITS MARQUANTS

Avec des ventes de EUR 129,1 millions en 2013, nous avons égalé la performance record de 2012, hors EUR 10 millions de locations relatives aux grands événements sportifs, et ce malgré un environnement macro-économique qui est resté difficile dans certaines régions pendant presque toute l'année. Nous sommes particulièrement satisfaits de la performance de nos activités ENM ("Entertainment, News & Media") au dernier trimestre, soulignant une fois de plus la réaction positive des clients à notre nouvelle stratégie ciblée sur quatre marchés. La société continue d'investir dans sa croissance future en recrutant des experts IT et avec des expertises spécifiques. 2014 sera une année spéciale, en particulier avec la célébration du 20^{ème} anniversaire de l'entreprise. EVS est aussi intimement liée à de nombreux grands événements sportifs, dont les JO d'hiver à Sotchi et la Coupe du Monde de football au Brésil. Il y aura aussi de nombreux lancements de nouveaux produits dans les 4 marchés cibles en 2014.

Comme prévu par la société, le quatrième trimestre de 2013 a été le plus fort de l'année, avec des ventes de EUR 38,5 millions (+50,7 % par rapport à l'année dernière). Le bénéfice d'exploitation a atteint EUR 15,9 millions, beaucoup plus élevé que EUR 6,6 millions (hors EUR 1,4 million de coûts de repositionnement) au 4T12 qui suivait les Jeux Olympiques, et 22,4% au-dessus du quatrième trimestre de 2011. Le carnet de commandes d'hiver de EUR 48,2 millions (à facturer en 2014) est en ligne avec le message de prudence du management d'EVS par rapport à un environnement macro-économique qui continue à être incertain dans certaines régions du monde. La croissance des charges d'exploitation est confirmée entre 10 et 15 % pour 2014, en relation avec des investissements dans de nouvelles technologies.

3. STRATEGIE ET MOTEURS DE CROISSANCE A LONG TERME

Fin 2012, nous avons revu en détail nos options stratégiques, et nous avons lancé début 2013 notre stratégie axée sur quatre marchés. Nous avons écouté le nombre grandissant de nos clients et repositionné nos activités, notre organisation et notre marque. Le plus important était de recentrer encore plus nos ressources et investissements vers les marchés les plus attrayants, et de renforcer notre équipe de direction pour réaliser ce nouveau plan de croissance.

Tandis que le sport représente toujours une part significative des activités d'EVS, des marchés moins cycliques comme les divertissements, les informations et les médias croissent rapidement. Avec cette diversification, EVS cherche à prendre des positions de leader dans des niches qui présentent un haut potentiel de croissance. Sa stratégie « Speed to Air » est une réponse au souhait des chaînes de télévision d'évoluer vers de nouveaux processus de production, bénéficiant de la flexibilité offerte par des processus sans cassette et des réseaux qui ont une plus grande capacité de transport. Le transfert de vidéo par technologies IP et les technologies basées sur le *cloud* ont commencé à entrer dans le marché de la production télévisée et permettent d'envisager des niveaux de flexibilité et d'efficacité encore plus grands pour la production télévisée (en direct). EVS prévoit d'augmenter ses investissements en R&D dans ces nouvelles technologies afin de continuer à offrir à ses clients les solutions de production les plus récentes. En outre, le marché du broadcast continue à migrer de la définition standard vers la haute-définition, à imaginer des applications pour les seconds écrans et à demander plus de contenu vidéo en direct, dans le monde entier et en particulier dans les pays émergents. Des caméras et des résolutions plus avancées, telles que la technologie UltraHD (4K) accélèrent la conversion et les upgrades vers des processus intégrés de production. EVS cible des petites niches dans lesquelles la combinaison de la fiabilité des infrastructures, de l'agilité des applications et de la qualité du service sont des critères de succès essentiels.

Au vu de tout ceci, en tenant compte des risques et incertitudes inhérents à nos activités, et spécialement de l'environnement macroéconomique, le Conseil d'Administration d'EVS pense que, à long terme, la demande pour les produits EVS devrait continuer à être soutenue par des moteurs de croissance structurels.

4. CHIFFRE D'AFFAIRES

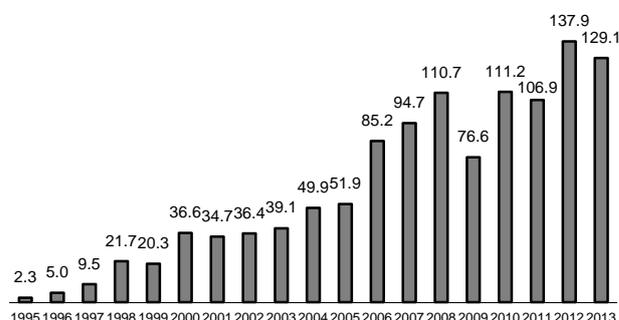
Le chiffre d'affaires d'EVS s'est élevé à EUR 129,1 millions en 2013, une diminution de 6,4% par rapport à 2012 (+1,3% à taux de change constant et hors locations liées aux grands événements). Les ventes de solutions en Sports ont diminué de 4,3% à EUR 87,6 millions (-3,5% à taux de change constant), représentant 67,9% des ventes du groupe en 2013. Les ventes ENM ont augmenté de 12,8% à EUR 40,9 millions (+13,5% à taux de change constant), représentant 31,7% du total des ventes. Il y a eu EUR 0,5 million de locations pour les événements en 2013 (Coupe des Confédérations), contre EUR 10,0 millions en 2012.

En 2013, en Europe, Moyen-Orient et Afrique ("EMEA"), les ventes (hors locations pour les événements) se sont élevées à EUR 62,8 millions (-5,0% comparé à 2012), représentant 48,6% des ventes du groupe. Les performances dans cette région comprennent différentes réalités en 2013, avec un marché méditerranéen faible, compensé par des sous-régions plus fortes telles que l'Europe de l'est ou le Royaume-Uni.

Le chiffre d'affaires (hors locations pour les événements) en Amérique ("NALA") a atteint EUR 29,3 millions (-16,4% à taux de change constant). L'Amérique s'est reprise au second semestre 2013, après une faible performance dans les six premiers mois.

En Asie & Pacifique ("APAC"), les ventes (hors locations pour les événements) ont atteint EUR 36,5 millions (+42,5%). EVS continue à gagner des parts de marché dans cette région en croissance, dépassant nos attentes.

Évolution du chiffre d'affaires (EUR millions)



Ventes par région (EUR millions)

	2013	2012	Répartition 2013	2013/2012
Europe, Moyen-Orient, Afrique (EMEA)	62,8	66,0	48,6%	-5,0%
Amérique (NALA)	29,3	36,3	22,7%	-19,2%
à taux de change constant ⁽¹⁾	30,3	36,3	-	-16,4%
Asie-Pacifique (APAC)	36,5	25,6	28,2%	+42,5%
Locations liées aux grands événements	0,5	10,0	0,5%	N/A
TOTAL	129,1	137,9	100%	-6,4%

5. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses en Recherche et Développement (« R&D ») se sont élevées à EUR 22,8 millions en 2013, en croissance de +2,1%, reflétant un meilleur contrôle de l'augmentation du nombre d'ingénieurs. Ces dépenses représentent 17,6% des ventes. Conformément aux règles comptables du groupe (belges et IFRS), ces dépenses sont intégralement prises en charge sur l'exercice. Aujourd'hui, environ 240 ingénieurs travaillent sur 6 sites. La forte intégration verticale du groupe entre les activités de vente/support au niveau local et la R&D permet une adaptation rapide des produits aux besoins des clients. Les priorités d'EVS en termes de R&D sont de poursuivre le développement de solutions de production efficaces basées sur des plateformes de production modulaires intégrées, et qui offrent aux réalisateurs encore plus de flexibilité et de qualité lors de la production et diffusion du contenu aux téléspectateurs.

Depuis le quatrième trimestre 2010, EVS bénéficie d'une dispense au précompte professionnel qui est attribuée depuis 2006 par le gouvernement belge aux entreprises payant ou attribuant des rémunérations à des chercheurs engagés dans des programmes de R&D selon certains critères prévus par l'article 273 du Code des impôts sur le revenu belge (« crédit d'impôts R&D »). Dans la présentation des comptes 2011, 2012 et 2013, le montant inhérent à l'année en cours vient en déduction des charges de R&D.

6. EMPLOI

Répartition du personnel d'EVS par département (en équivalents temps plein):

	Services Corporate	Recherche & Développement	Ventes & Marketing	Production & Opérations	Total
31 déc. 2011	58	211	41	105	415
31 déc. 2012	71	232	43	117	463
31 déc. 2013	78	239	53	116	486

Au 31 décembre 2013, 486 personnes (équivalents temps plein – dont 10 membres du personnel de direction, 426 employés, 9 ouvriers et 41 consultants, indépendants et intérimaires) étaient occupées par EVS, soit une augmentation de 5,0% par rapport à fin 2012. Plus de 20 personnes ont été engagées durant l'exercice en vue de conforter le leadership de la société dans ses marchés de niche et préparer le futur. Le coût total des rémunérations s'élève à EUR 35,0 millions en 2013 contre EUR 32,0 millions en 2012. Pour 2013, le nombre moyen de membres du personnel fut de 471, en augmentation de 7,3% par rapport à 2012. La plupart des recrutements de 2013 ont un lien avec de nouvelles niches d'activités stratégiques, y compris les 13 ingénieurs de SVS, start-up basée en Allemagne et dont l'activité principale est la recherche et le développement de technologies de réseaux. EVS continuera à engager des experts dans le domaine du broadcast afin de poursuivre son développement.

7. RESULTATS

7.1. Chiffres clés 2013 par trimestre

IFRS - EUR millions, sauf bénéfice par action, exprimé en EUR	1T13 Non audité	2T13 Non audité	1S13 Non audité	3T13 Non audité	4T13 Non audité	2S13 Non audité	2013 Audité
Chiffre d'affaires	32,8	29,8	62,6	28,0	38,5	66,5	129,1
Marge brute	26,0	22,7	48,7	20,5	28,2	48,8	97,5
Marge brute %	79,2%	76,3%	77,9%	73,4%	73,3%	73,4%	75,5%
Bénéfice d'exploitation – EBIT	14,5	9,7	24,1	8,4	15,9	24,2	48,4
Marge d'exploitation – EBIT %	44,0%	32,4%	38,5%	30,0%	41,3%	36,4%	37,5%
Contribution de dcinex	-0,2	0,2	0,1	0,2	-0,2	0,0	0,1
Bénéfice net – part du groupe	10,0	6,9	17,0	6,3	10,7	17,0	34,0
Bénéfice net courant, hors dcinex – part du groupe ⁽¹⁾	10,4	7,7	18,1	6,4	11,5	18,0	35,9
Bénéfice net de base par action	0,75	0,51	1,26	0,47	0,80	1,26	2,52
Bénéfice net courant de base par action, hors dcinex ⁽¹⁾	0,78	0,57	1,34	0,48	0,86	1,34	2,66

⁽¹⁾ Le résultat net courant, hors dcinex, est le résultat net (part du groupe) hors éléments non opérationnels (nets d'impôts) et contribution de dcinex. Voir annexe 6.2 sur les mesures financières non définies par les normes comptables IFRS.

7.2. Commentaires sur les résultats 2013

La marge brute consolidée était de 75,5% en 2013, comparé à 77,3% en 2012, principalement en raison de l'effet de levier négatif de ventes plus faibles sur des frais fixes opérationnels qui ont augmenté en 2013, et des reclassements entre les charges d'exploitation et le coût des ventes. Les charges d'exploitation ont augmenté de 11,0% (en ligne avec la guidance), suite à l'investissement dans DYVI Live/SVS (startup technologique annoncée en 2013), quelques recrutements et le renforcement du management, partiellement compensé par des reclassements entre les charges d'exploitations et les coûts des ventes. La reprise de provision, en 2012, sur un litige ancien de EUR 1,0 million explique aussi partiellement cette augmentation. Tout cela résulte en une marge d'exploitation (EBIT) en 2013 de 37,5% des ventes (44,4% l'an passé). dcinex a généré une contribution de EUR 0,1 million aux résultats d'EVS en 2013 (EUR 0,4 million en 2012). Le bénéfice net s'élevait à EUR 34,0 millions en 2013, comparé à EUR 41,7 millions en 2012. Le bénéfice net courant, hors dcinex, était de EUR 35,9 millions en 2013. Le résultat net de base par action a atteint EUR 2,52 en 2013, -18,7% comparé à EUR 3,10 en 2012.

7.3. Données par action (EUR)

	2013	2012	2011	2013/2012
Nombre moyen d'actions souscrites sur la période, hormis les actions propres	13.480.715	13.449.081	13.465.244	+0,2%
Résultat net de base, part du groupe	2,52	3,10	2,38	-18,7%

8. BILAN, CASH-FLOW, ACTIONS PROPRES ET INTERESSEMENT DU PERSONNEL

Les fonds propres représentent 62,9% du bilan à fin décembre 2013. Les stocks s'élèvent à EUR 16,2 millions fin décembre. Le stock inclut EUR 4,0 millions d'équipements utilisés par la R&D et pour des démos de produits EVS. Les stocks sont un peu plus élevés qu'à fin 2012, alors qu'ils incluent des équipements prêts à être utilisés aux JO d'hiver. Dans les dettes, les provisions comprennent principalement la provision pour les garanties techniques sur les produits EVS (pièces et main d'œuvre). Le montant nominal des créances commerciales a fortement augmenté suite aux ventes élevées au quatrième trimestre 2013. Mais le ratio *Days Sales Outstanding* est resté relativement stable autour de 75 jours en 2013.

Fin 2011, EVS a commencé la construction d'un nouveau bâtiment dans le même parc d'activités à Liège, afin de rassembler tous les employés de la maison-mère, répartis aujourd'hui dans 6 bâtiments différents. EUR 27,8 millions ont déjà été investis à fin décembre 2013 (moins EUR 3,8 millions de subsides déjà enregistrés à cette date). EVS a signé en novembre un emprunt long terme de EUR 24 millions avec la BEI (50%), ING (25%) et BNPPF (25%) sur 7 ans. Cette nouvelle ligne de crédit remplace le crédit court terme de EUR 14 millions. Fin 2013, EVS avait tiré EUR 8,0 millions sur ce crédit.

Le flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles atteint EUR 32,7 millions en 2013. Au 31 décembre 2013, le bilan laissait apparaître EUR 11,8 millions de liquidités et placements et EUR 10,1 million de dettes financières à long terme (y compris la partie échéant dans l'année).

Le groupe a optimisé le rendement pour les actionnaires avec le dividende intérimaire (EUR 1,16 brut par action) de novembre 2013 et le dividende final proposé de EUR 1,00 par action qui sera payé le 2 juin 2014, représentant un total d'environ EUR 13,6 millions, soit un rendement sur dividende de 4,4% en 2013.

Fin décembre 2013, le capital était représenté par 13.625.000 actions, dont 133.364 actions détenues par la société. En 2013, 15.839 actions ont été allouées ou vendues à des membres du personnel dans le cadre de plans d'intéressement, y compris 12.239 actions relatives au programme de participation bénéficiaire. En effet, comme les années précédentes et dans le cadre de la loi du 22 mai 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2013 a décidé d'octroyer un avantage exceptionnel à ses membres du personnel par le biais du programme de participation bénéficiaire, équivalent à l'octroi d'actions de la société à concurrence d'environ EUR 0,7 million.

En 2013, le Conseil d'Administration a alloué un total de 10.000 warrants à certains membres du personnel à un prix d'exercice moyen de EUR 54,30. Au 31 décembre 2013, 420.000 warrants étaient en circulation avec un prix d'exercice moyen de EUR 38,95 et une maturité moyenne en décembre 2015. Toutefois, seulement 12.000 warrants étaient exerçables au 31 décembre 2013 et

« in the money » (dont le cours d'exercice est inférieur au cours de bourse au 31/12). Le 20 février 2014, 176.650 warrants sont devenus exerçables, à un cours moyen d'exercice de EUR 34,70. Les 420.000 warrants existants représentent un effet dilutif potentiel maximum de 3,1% sur le capital. Les différents plans de warrants sont partiellement couverts par les 133.364 actions propres détenues par la société, acquises à un prix moyen de EUR 37,71.

EVS a accéléré la dématérialisation de ses actions. En conséquence, depuis le 15 décembre 2011, les titres au porteur émis par la société qui n'ont pas encore été déposés sur un compte titres sont automatiquement convertis en actions dématérialisées.

9. LITIGES

Au 31 décembre 2013, EUR 1,3 million de provisions couvrent raisonnablement divers litiges commerciaux (EUR 0,3 million) en cours ou probables, et des garanties techniques (EUR 0,9 million).

10. GESTION DES RISQUES

EVS est exposée à de nombreux risques exogènes et endogènes détaillés dans les annexes du rapport annuel financier et dans le §5.1 de la Déclaration de Gouvernance. La Direction, le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration procèdent à une analyse régulière des risques de la société et prennent des actions pour en minimiser ou neutraliser les effets potentiellement négatifs.

Les instruments financiers utilisés par la société sont identifiés au niveau du bilan et comptabilisés à leur juste valeur.

Plus d'informations sur l'utilisation des instruments financiers par la société, les objectifs et la politique de la société en matière de gestion des risques financiers et les risques auxquels la société est exposée peuvent être trouvées au point 5.1 de la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise, et au chapitre Risques et Incertitudes. Le risque de change est traité séparément dans l'annexe 26.2.

11. INVESTISSEMENTS

L'activité d'EVS ne nécessite pas d'investissements importants en matériel. La politique du groupe est de détenir ses propres installations en Belgique et de les financer partiellement sur fonds propres et partiellement à l'aide d'emprunt bancaire à long terme. La valeur nette comptable au 31 décembre 2013 des terrains et constructions est de EUR 31,9 millions, dont 7,8 millions pour les bâtiments actuels et EUR 24,1 millions pour les constructions en cours. La plupart des bâtiments ont fait l'objet d'aides régionales ou européennes.

Comme expliqué ci-dessus, EVS a commencé la construction d'un nouveau siège social et surtout d'exploitation à proximité du site actuel. En 2013, la valeur du projet avait été estimée à environ EUR 50 millions. Mais en mars 2014, le management a effectué une revue en profondeur du budget en tenant compte de tous les impératifs techniques et légaux. Le budget est maintenant estimé entre EUR 55 millions et EUR 60 millions. Il faut en déduire environ EUR 5,6 millions de subsides régionaux et européens.

12. CAPITAL ET SUCCURSALES

Le capital d'EVS Broadcast Equipment SA est de EUR 8.342.479, et est représenté par treize millions six cent vingt-cinq mille actions (13.625.000) sans désignation de valeur nominale. Le nombre d'actions n'a pas évolué en 2013.

13. PERSPECTIVES 2014

Au 15 février 2014, et tel que publié le 20 février 2014 dans le communiqué relatif aux résultats annuels 2013, le carnet de commandes global d'hiver (à facturer en 2014) s'élevait à EUR 48,2 millions, +28,9% comparé à EUR 37,4 millions en 2013 (+4,0% hors locations pour les grands événements). Ce carnet de commande inclut EUR 9,3 millions de locations pour les grands événements sportifs (JO d'hiver à Sotchi et Coupe du Monde de football au Brésil). Le Sport représente 50.1% du carnet de commande. En plus du carnet de commande à facturer en 2014, EVS a déjà des commandes records de EUR 9,6 millions à facturer en 2015 et après (comparé à EUR 5,6 millions l'an passé).

En Sports, EVS consolide sa position. En ENM, EVS gagne des parts de marché et de nouveaux clients importants sur ce marché prometteur mais plus concurrentiel.

Pour 2014, EVS n'anticipe pas d'amélioration importante des conditions de marché. Les grands événements devraient amener environ EUR 10 millions de revenus additionnels en 2014. Des investissements additionnels à court terme dans le développement de technologies liées au *cloud* et aux technologies de réseau IP se traduiront en 2014 par une croissance des charges d'exploitation de 10% à 15%, et devraient générer, à moyen et long terme, une croissance profitable.

14. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice sont les suivants:

- les informations communiquées lors des résultats annuels 2013 le 20 février 2014;
- le 20 janvier 2014, Magdalena Baron a rejoint EVS comme Senior Vice President & CFO ;
- En mars 2014, le management a effectué une revue en profondeur du budget du nouveau siège social en tenant compte de tous les impératifs techniques et légaux. Le budget est maintenant estimé entre EUR 55 millions et EUR 60 millions. Il faut en déduire environ EUR 5,6 millions de subsides régionaux et européens.

15. PROPOSITIONS DU CONSEIL AUX ACTIONNAIRES

Comme il l'a proposé depuis l'entrée en bourse en 1998, le Conseil d'Administration maintient l'optimisation du rendement pour les actionnaires par le biais d'un dividende et/ou d'un programme de rachat d'actions propres. Ainsi, le Conseil propose un dividende brut total de EUR 2,16 par action (incluant le dividende intérimaire de EUR 1,16) à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 20 mai 2014, ce qui impliquerait un dividende brut final de EUR 1,00 par action à payer le 2 juin 2014. Le Conseil propose en outre de distribuer environ 10.500 parts de la société dans le cadre de la loi relative aux participations bénéficiaires.

Le groupe a une politique de rachat d'actions propres qui démontre sa confiance en l'avenir. A cette fin, le Conseil d'Administration dispose de l'autorisation, donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 2009 de racheter des actions propres dans le cours normal des opérations (autorisation arrivant à échéance le 9 juillet 2014), sous certaines conditions, avec un maximum de 20% des actions existantes. Le groupe entend poursuivre sa politique de rachat d'actions propres au gré des opportunités du marché, et dans les limites de ces autorisations.

DECLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Ce chapitre du rapport annuel résume les règles et les principes de la bonne gouvernance d'entreprise mis en place par EVS, conformément au Code des Sociétés (et à la loi du 6 avril 2010), aux statuts de la société et à la Charte de Gouvernance de l'entreprise. Il s'attarde également sur les activités relatives à l'année 2013.

1. CHARTE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Conseil d'Administration d'EVS Broadcast Equipment a approuvé, dès 2006, une Charte de Gouvernance d'Entreprise («la Charte») qui a été mise à jour régulièrement. Aujourd'hui, elle est basée sur le Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2009 («le Code 2009»). Le Conseil continuera à réviser cette charte à chaque fois qu'il le juge utile, afin d'y apporter les modifications nécessaires. Ce document est intégralement disponible sur le site internet du groupe www.evs.com.

La Charte adoptée par le Conseil d'Administration d'EVS respecte la plupart des dispositions du Code 2009. Cependant, le Conseil a estimé que certaines dérogations à ce Code 2009 se justifient au vu des spécificités d'EVS. La dernière section de ce chapitre analyse les différences avec le Code 2009, et explique les raisons des dérogations.

2. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés pour un terme compris entre 1 et 6 ans. Au 31 décembre 2013, le Conseil est composé de 11 membres. Les décisions sont prises à la majorité des votants. En cas de partage, la voix du président ou de son remplaçant est prépondérante. En cas de conflit d'intérêt, les personnes concernées ne prennent pas part aux débats et au vote.

En cas de vacance d'une ou de plusieurs places d'administrateur par suite de décès, démission ou autre cause, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive. L'administrateur désigné dans les conditions ci-dessus est nommé pour le temps nécessaire à l'achèvement du mandat de l'administrateur qu'il remplace.

A chaque séance du Conseil, ou accompagnant la convocation, différents documents d'information sont remis aux membres : rapports, tableaux de bord, memorandum d'investissements et documents d'information quant aux sujets inscrits à l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 9 fois durant l'année 2013 et a notamment abordé les sujets suivants: revue stratégique, orientation de la R&D et des produits, suivi des filiales, de dcinex (dans laquelle EVS détient 41,3%), gestion et politique de rachat d'actions propres et des liquidités, suivi des affaires 2013, budget 2014, examen de propositions d'acquisition et de partenariat, mise au point des communiqués de presse trimestriels et préparation des Assemblées Générales, gestion des mandats d'administrateurs et évaluation du fonctionnement du Conseil.

3. COMITES SPECIALISES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'EVS a constitué, depuis quelques années déjà, un Comité d'Audit et un Comité des Rémunérations afin de procéder à l'examen de questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet. La prise de décision finale reste cependant une compétence collégiale du Conseil d'Administration.

3.1. Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est composé de trois administrateurs non exécutifs et indépendants. Ce comité est chargé des missions décrites à l'article 526bis du Code des Sociétés belges. Plus généralement, il assiste le Conseil d'Administration dans ses responsabilités en matière d'intégrité de l'information financière de la société et notamment, de superviser les rapports financiers, l'audit interne, l'audit externe et les relations entre la société et ses actionnaires. Le Comité d'Audit s'est réuni trois fois en 2013, en présence, pour la plupart des points, du CFO et du Commissaire.

Messieurs Christian Raskin (Graduat A1 en Comptabilité et Licence en Sciences Economiques, 20 années de fonctions exécutives dans le groupe Draka) et Yves Trouveroy (deux diplômes en Droit et 15 ans d'expérience dans une société d'investissements) ont les compétences nécessaires en matière de comptabilité et d'audit.

3.2. Comité des Rémunérations

Le Comité des Rémunérations est composé de trois administrateurs non exécutifs et indépendants. Ce comité est chargé des missions décrites à l'article 526quater du Code des Sociétés belges. Plus généralement, il assiste le Conseil d'Administration dans ses responsabilités en matière d'établissement de la rémunération des dirigeants et managers de la société. Ce comité s'est réuni 6 fois en 2013.

Au 31 décembre 2013, le Conseil d'Administration était composé comme suit :

		Administrateur depuis	Comité d'Audit	Comité de Rémunérations	Terme du mandat	Activité en 2013	
						Présences C.A.	Présences Comités
ACCES DIRECT SA, représenté par Pierre RION *	Président, Administrateur indépendant	2010*	Membre	Président	Mai 2014	9/9	8/9
Francis BODSON	Administrateur **	1998			Mai 2014	8/9	
Françoise CHOMBAR	Administrateur indépendant	2012		Membre	Mai 2015	7/9	6/6
Michel COUNSON	Administrateur délégué, fondateur	1994			Mai 2016	9/9	
Muriel de LATHOUWER ***	Administrateur indépendant	2013			Mai 2016	2/2	
Jean DUMBRUCH	Administrateur ****	1999			Mai 2014	9/9	
Jacques GALLOY	Administrateur exécutif *****	2001			Mai 2014	9/9	
Joop JANSSEN	Administrateur délégué	2012			Mai 2016	9/9	
Christian RASKIN	Administrateur indépendant	2010	Président	Membre	Mai 2014	9/9	9/9
Freddy TACHENY ***	Administrateur indépendant	2013			Mai 2016	2/2	
Yves TROUVEROY	Administrateur indépendant	2011	Membre		Mai 2015	8/9	3/3

* Pierre RION était administrateur en personne physique de 2003 à 2010.

** L'indépendance de Francis Bodson est automatiquement tombée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2011 vu que les critères d'indépendance n'étaient plus respectés, notamment la durée de 12 ans. Il a renforcé la direction en 2012 dans l'attente du nouveau CEO.

*** Muriel de Lathouwer et Freddy Tacheny ont été nommés comme Administrateurs lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de septembre 2013

**** Jean DUMBRUCH a démissionné le 29 septembre 2011 de ses fonctions opérationnelles (bâtiments, assurances, certaines matières juridiques) mais poursuit son mandat d'administrateur.

***** GALLOCAM SPRL, représentée par Jacques Galloy, a été formellement CFO du groupe EVS jusqu'au 31 décembre 2013.

Francis BODSON (1947)

Administrateur depuis le 25 septembre 1998. Francis BODSON est Directeur Général adjoint de BeTV (anciennement CANAL+ Belgique) et en assure la direction technique depuis sa création en 1988 ainsi que la direction informatique depuis 2002. Il a été Directeur d'ingénierie à la RTBF (Radio Télévision Belge de service public de la Communauté Française de Belgique) durant quinze années (1973-1988). Il a reçu une formation d'Ingénieur Civil en électronique à l'Université de Liège avec une spécialisation en acoustique.

Françoise CHOMBAR (1962)

Mme Françoise Chombar est Administrateur délégué et CEO de Melexis depuis février 2011. Elle a rejoint Melexis en 1994 comme Chief Operating Officer et a été nommée co-Managing Director et CEO dès 2004. De 1989 à 1994, elle a occupé les fonctions d'Operations Manager et d'Administrateur de plusieurs sociétés dans le groupe Elex n.v. et Xtrion n.v. De 1986 à 1989, elle fut Planning Manager chez Elmos GmbH, une société allemande du secteur des semi-conducteurs, et de 1984 à 1985, Commercial Assistant pour Michel Vande Wiele n.v., un fabricant belge d'équipements textiles. Elle détient une licence d'interprète en néerlandais, anglais et espagnol de l'Université de Gand. Elle est également Mentor du réseau Sofia depuis 2000, membre de Women on Board depuis 2011, Ambassadrice honoraire du Département des Langues Appliquées de l'Université de Gand depuis janvier 2012 et membre du Conseil d'Administration de l'école d'ingénieurs ISEN à Lille (France) depuis janvier 2014.

Michel COUNSON (1960)

CTO Hardware Design de la société depuis sa création en 1994. Diplômé en 1982 comme Ingénieur en électronique de l'Institut Supérieur Industriel Liégeois, il devient en 1983 Ingénieur en électronique auprès de TECHNIQUES DIGITALES VIDEO S.A., avant de fonder, en 1986, sa propre société, VIDEO SYSTEM ENGINEERING S.P.R.L. (VSE), société qui a travaillé en collaboration avec EVS sur de nombreux projets et a fusionné en 2000 avec celle-ci. Il dirige la division Hardware.

Muriel de Lathouwer (1972)

Madame de Lathouwer est dirigeante d'entreprise d'Ariade Carbone depuis 2012 (bureau d'études et de conseil en performance énergétique et environnementale) et de Much depuis 2010 (société de promotion immobilière et de consultance en stratégie et marketing). Elle débuta sa carrière comme consultant chez Accenture, avant de passer 7 années chez McKinsey à Bruxelles, dont elle fut Associate Principal entre 2006 et 2008 et spécialisée dans les secteurs Telecom, High Tech et Media. Entre 2008 et 2009, elle fut Chief Marketing Officer de l'opérateur télécom mobile BASE (filiale de KPN). Diplômée Ingénieur civil en physique nucléaire (ULB, Bruxelles), elle détient un MBA de l'Insead, Paris. Elle est membre du Women on Board (association belge rassemblant des femmes membres de conseils d'administrations), et membre du Conseil d'Administration de Amoobi, start-up privée.

Jean DUMBRUCH (1951)

Actif dans la société depuis sa création jusqu'en 2011, Jean DUMBRUCH a une formation d'Ingénieur en électronique. Il est administrateur dans plusieurs sociétés.

Jacques GALLOY (1970)

Administrateur d'EVS depuis 2001, Jacques Galloy a été CFO entre 2001 et décembre 2013. Il a également été Président du Conseil d'Administration de dcinex jusqu'en mai 2013. Au travers de Gallocam SPRL, il est administrateur, conseiller ou investisseur dans une dizaine de sociétés technologiques, immobilières ou liées aux media. Ingénieur Commercial de formation, il a débuté sa carrière chez PriceWaterhouseCoopers à Luxembourg, puis occupé diverses fonctions chez RTL Group à Luxembourg, Bruxelles et Amsterdam. Il est également membre du Conseil de Gouvernance de HEC-ULg.

Joop JANSSEN (1960)

Joop Janssen est Administrateur délégué et CEO d'EVS depuis septembre 2012. Il a 25 années d'expérience dans les industries de l'équipement vidéo pour la télévision, de l'audio professionnel et des télécommunications. Il a été CEO de la division Videocom de Vitec et membre du Comité Exécutif de Vitec Group Plc. Pendant ses neuf années au sein de Vitec Videocom, il a été l'architecte de l'importante croissance profitable de cette division et de l'expansion de la marque. Avant cela, il fut Vice President et Directeur Général de Phillips Broadcast North America (auparavant appelé BTS), où il a joué un rôle important dans la réussite de la cession à Thomson Multimedia et de l'acquisition du groupe Grass Valley. Il a occupé plusieurs fonctions de haut niveau, en ce compris pour Philips Electronics Digital Networks en France et Phillips Business Electronics aux Pays-Bas. M. Janssen est Ingénieur en électronique de l'Université de Technologie d'Eindhoven (NL).

Christian RASKIN (1947)

Christian Raskin a été membre du Board of Management de Draka Holding, une des plus importantes entreprises de câbles en Europe. Préalablement il y a dirigé les activités fibres optiques ainsi que les filiales française et néerlandaise. En 1984, il a cofondé Zetes Industries (aujourd'hui cotée sur Euronext Bruxelles). Il est titulaire d'une licence en Sciences économiques de l'UCL et d'un graduat en comptabilité. Actuellement, Il est Administrateur de Oman Cable Industries (cotée sur le marché de Mascate), et de deux sociétés privées technologiques en Belgique. Il est administrateur indépendant au sein du Conseil d'EVS.

Pierre RION (1959)

Pierre Rion est co-fondateur d'IRIS Group qu'il a co-dirigé jusque 2001. Diplômé Ingénieur Civil Electronicien-Informaticien de l'Université de Liège, Business Angel, il siège également au Conseil d'Administration de quelques autres sociétés belges dont dcinex, CPH Banque, Cluepoints, Pairi Daiza, Akkanto et Belrobotics. Il est également Vice-Président de l'Agence du Commerce Extérieur. Il est Compliance Officer d'EVS.

Freddy Tacheny (1961)

Monsieur Tacheny est gérant de F.Tacheny SPRL (société centrée sur les conseils en sport et medias) et Administrateur délégué de Zelos, active dans l'aide aux acteurs sportifs (Fédérations, ligues, clubs, événements) et créateurs de modèles économiques destinés à optimiser les revenus dans le sport. Zelos veille notamment aux destinées de Xavier SIMEON en Championnat du Monde MOTO2, ainsi que de différents clubs ou fédérations sportives (en Basket, notamment les Spirou de Charleroi, les Sharks d'Antibes, l'équipe de Verviers-Pepinster, la ligue et l'équipe nationale de Basket, ou encore le circuit de Mettet et la Fédération de Rugby). Entré à la régie publicitaire IP du groupe RTL Belgique en 1989, il en deviendra successivement directeur marketing puis Administrateur délégué en 1999. Expert en contenus éditoriaux à une échelle internationale, il prend en 2002 la direction générale de RTL Belgique, fonction qu'il occupera jusqu'à son départ du groupe RTL Belgique en 2011. Il détient une Licence en sciences commerciales et financières (ICHEC, Bruxelles). Il est Administrateur de BMMA (l'association belge des professionnels du marketing et du management), dont il a été le Président pendant 11 années, et est aussi Président sportif du Circuit Jules Tacheny à Mettet.

Yves TROUVEROY (1961)

Yves Trouveroy est Partner chez E-Capital Equity Management, société de gestion des trois fonds de private equity E-Capital I (1999), E-Capital II (2007) et E-Capital III (2011), qui investissent dans des sociétés belges de petite et moyenne taille. Avant 1999, il a exercé comme avocat auprès du cabinet De Bandt, van Hecke & Lagae (actuellement Linklaters), et a ensuite servi dans des fonctions exécutives dans les départements International Trade & Project Finance et Corporate Investment Banking de la Générale de Banque (BNP Paribas Fortis). Il est Licencié en Droit et Sciences Politiques de l'Université Catholique de Louvain et détient un Masters of Laws (LLM) de la New York University.

4. GESTION JOURNALIERE

Le Conseil d'Administration a délégué la gestion journalière à deux administrateurs-délégués et à un Comité Exécutif.

4.1. Comité Exécutif

Du 1^{er} janvier 2013 au 20 février 2013, le Comité Exécutif était composé de:

- Joop JANSSEN, Administrateur-délégué
- Francis BODSON, Administrateur (jusqu'au 31/01/2013)
- Michel COUNSON, Administrateur délégué et CTO Hardware
- Jacques GALLOY, Administrateur et CFO
- Luc DONEUX, Head of EMEA, APAC, and Big Events

Du 21 février 2013 au 31 décembre 2013, le Comité Exécutif était composé de:

- Joop JANSSEN, Managing Director & CEO
- Jacques GALLOY, Executive Vice President, CFO, Corporate Services
- Luc DONEUX, Executive Vice President, Sports Division
- Henry ALEXANDER, Senior Vice President, Entertainment & News Divisions
- Benoît FEVRIER, Senior Vice President, Media Division

- Bernard STAS, Senior Vice President, Product Strategy ⁽¹⁾
- Michel De Wolf, Senior Vice President, CTO ⁽²⁾
- Vincent THEUNISSEN, Senior Vice President, Ressources humaines
- Frédéric NYS, Senior Vice President, Operations (depuis le 1^{er} juin 2013)
- Nicolas BOURDON, Senior Vice President, Marketing

(1) Bernard Stas a notifié sa démission mi-décembre et preste son préavis jusqu'au 30 juin 2014.

(2) Dwesam BVBA a notifié la rupture de son contrat de prestations de services à temps plein avec effet au 31 décembre 2013. Depuis 2014, Dwesam effectue temporairement des missions stratégiques à temps partiel pour EVS.

Le Comité Exécutif coordonne le suivi et le développement du groupe et des affaires. Ses membres sont en contact permanent, sont informés de la situation financière du groupe, des ventes, des projets et le comité prend des décisions opérationnelles comme l'engagement et le désengagement de personnel ou la conclusion de contrats. Il est l'organe de décision du groupe.

4.2. Gestion opérationnelle des filiales

Le Comité Exécutif s'entoure des managers locaux pour assurer le fonctionnement opérationnel des filiales. Les filiales de commercialisation et de support sont quant à elles aisément contrôlées, car leur activité est entièrement dépendante d'EVS Broadcast Equipment SA à partir de Liège (Belgique) : livraison de matériel de promotion, présence sur les foires, livraison de machines ou de pièces de rechange et trésorerie. Les Conseils d'Administration de ces filiales sont principalement constitués du CEO, de la CFO, du Finance Groupe Manager, ainsi que de responsables locaux. Les filiales sont réparties entre les régions géographiques (Amérique, Europe/Afrique/Moyen-Orient, Asie/ Pacifique), elles-mêmes coordonnées en 2013 chacune par un "responsable de région". Ce choix d'organisation permet une remontée très efficace de l'information au niveau du groupe ainsi qu'une prise de décision rapide. La politique commerciale du groupe est coordonnée par le Comité Exécutif et chaque région jouit d'une certaine autonomie opérationnelle afin de favoriser un contact optimal avec le marché.

dcinex SA, détenue à 41,3% par EVS, est tout à fait autonome, tant pour la R&D, la production, la commercialisation, que les aspects administratifs. Elle est dirigée par Serge Plasch, CEO et Administrateur délégué de dcinex, entouré d'un Comité Exécutif expérimenté. Avec une détention "diluée" de 31,2% au 31 décembre 2013, EVS est le premier actionnaire de référence aux côtés de la SRIW (20,3%) et de la GIMV (20,2%). EVS reste donc fort impliquée dans les choix stratégiques, et exerce dès lors une influence notable sur dcinex, mais ne contrôle pas la société.

5. CONTROLE DE LA SOCIETE

5.1. Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques

La direction met tout en œuvre pour assurer le niveau de contrôle des risques le plus adéquat possible. Les différents risques sont identifiés dans la partie financière de ce rapport financier annuel. Les caractéristiques les plus importantes des contrôles internes et des systèmes de gestion de risques sont les suivantes :

- L'évaluation avec l'auditeur de ses rapports d'audit et, si nécessaire, la demande d'informations et éclaircissements supplémentaires et la prise de mesures;
- La surveillance permanente des activités, des résultats d'exploitation et des risques financiers de la société (en ce compris la position financière de la société, les risques de taux de change), y compris au sein des différentes filiales du groupe;
- Le suivi des prix des composants et des relations avec les fournisseurs;
- La maîtrise des systèmes informatiques;
- La surveillance des règles pour la prévention des abus de marché, le respect de ces règles et d'éventuelles violations;
- Le suivi des litiges et des possibles implications financières de ceux-ci;
- La mise en place de systèmes de surveillance des changements de réglementations et de lois;
- Le processus d'établissement des comptes consolidés est centralisé au niveau de la fonction financière du groupe. L'ensemble des informations nécessaires à ce processus proviennent de logiciels largement utilisés dans le marché. Des procédures de contrôles sont également mises en place afin d'assurer que le celui-ci soit maîtrisé en profondeur.

5.2. Audit externe

L'audit des comptes statutaires et consolidés d'EVS Broadcast Equipment SA est assuré par BDO (B-00023), représentée par Christophe COLSON (A-02033), Réviseur d'Entreprise belge. Le mandat du Commissaire a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2013 pour trois années. Il arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2016.

En 2013, l'ensemble des émoluments relatifs aux mandats du Commissaire de la maison mère, BDO, Réviseurs d'Entreprises S.C.C. (B-00023), représenté par Christophe COLSON et de son réseau, s'élève à EUR 184.336 pour l'ensemble de ses prestations dans le cadre des mandats de Commissaire (EUR 46.193) mais aussi hors de ces mandats (EUR 138.143).

Lors de sa réunion du 12 décembre 2013, et conformément à la possibilité offerte par l'article 133§6 du Code des Sociétés, le Comité d'Audit a autorisé le commissaire à dépasser la limite fixée par la règle du one-to-one (c.-à-d. que les honoraires liés aux services non-audit autorisés ne peuvent excéder les émoluments de commissaire), par la réalisation de prestations fiscales et juridiques, notamment dans le cadre de la revue des déclarations fiscales sur les revenus 2012.

6. ACTIONNARIAT (AU 31 DECEMBRE 2013)

Etat de l'actionnariat, tel qu'il résulte des dernières déclarations de transparence reçues par la société et de la situation des actions propres au 31 décembre 2013:

Actionnaire	Nombre d'actions	% statutaire de base(1)	% statutaire dilué(2)
Michel Counson	879.906	6,5%	6,3%
Actions propres EVS	133.364	1,3%	1,2%
BNP Paribas Investment Management (F)	578.353	4,2%	4,1%
Ameriprise Financials Inc. (USA)	417.065	3,1%	3,0%
Non-déclarés	11.616.312	85,3%	82,7%
Total	13.625.000	100,0%	
Total hors actions propres	13.491.636		
Warrants en circulation au 31 décembre	420.000		3,0%
Total dilué	14.045.000		100,0%
Total dilué hors actions propres	13.911.636		

(1) En % du nombre d'actions souscrites, y compris actions propres.

(2) En % du nombre d'actions souscrites, compte tenu des warrants en circulation, y compris actions propres.

Le capital d'EVS est actuellement représenté par 13.625.000 actions. Il y a une seule catégorie d'actions disposant des mêmes droits. Plus d'information sur le capital de la société est également disponible à l'annexe 18 des comptes consolidés. Au 31 décembre 2013, EVS détenait 133.364 actions propres. Selon Euroclear et le registre des actionnaires de la société, il y avait 915.780 actions nominatives dont 855.528 sont détenues par Michel Counson (qui détient également 24.378 actions au porteur), 15.851 par EVS, 44.274 par les membres du personnel d'EVS dans le cadre du programme de participation bénéficiaire, et le solde par 8 autres actionnaires particuliers. Dans les comptes EVS auprès d'Euroclear sont comptabilisées 12.709.220 actions au porteur dont 1.287 actions matérialisées, notamment avec le système PRIOS (Printing On Demand). Ces titres doivent encore être convertis suite à la division du titre par 5 en 2005, auprès de Delta Lloyd Bank. Au 31 décembre 2013, 99,99% des actions EVS étaient dématérialisées.

Les actionnaires ont l'obligation de déclarer le pourcentage d'actions EVS qu'ils détiennent dès que celui-ci franchit le seuil des 3% (condition imposée par les Statuts de la société) ainsi que pour tout multiple de 5% (condition requise par la Loi Belge). Le pourcentage d'actions détenues doit être calculé sur base du nombre d'actions en circulation (ex. 13.625.000 actions fin 2013).

7. ASSEMBLEES GENERALES

Chaque année, EVS tient son Assemblée Générale Ordinaire le troisième mardi du mois de mai. En 2013, elle s'est tenue au siège de la société le 21 mai. Dans l'ensemble, 118 actionnaires étaient présents ou représentés, réunissant 4.144.179 actions, soit 30,4% du capital d'EVS. Les 5 résolutions ont été acceptées à un taux moyen de votes favorables de 94,2%.

Pour toute proposition de modification des statuts, la société doit inviter ses actionnaires à une Assemblée Générale Extraordinaire. Cette assemblée ne peut statuer valablement que si 50% des actions sont présentes ou représentées (« le quorum »). Si ce n'est pas le cas, une seconde assemblée Générale Extraordinaire est convoquée et pourra statuer, quel que soit le pourcentage d'actions présentes ou représentées. Les décisions seront prises aux majorités déterminées par la loi.

Une Assemblée Générale Extraordinaire a été valablement tenue en septembre 2013. 197 actionnaires étaient présents ou représentés (34,0% du capital). Ils ont approuvé l'émission de 25.000 warrants à attribuer au CEO Joop Janssen (88,0% des votes) et la nomination de deux nouveaux administrateurs indépendants Muriel de Lathouwer (99,98%) et Freddy Tacheny (99,98%). Le renouvellement de l'autorisation relative aux augmentations de capital a été refusée (29,6% des votes).

Afin de favoriser les interactions entre la société et ses actionnaires finaux mais également de mieux les connaître pour mieux les servir, EVS exige, selon l'article 24 de ses statuts, que les procurations pour une participation à ses Assemblées Générales soient signées par le bénéficiaire effectif économique final. Les procurations signées par un dépositaire ou sous-dépositaire doivent dès lors être accompagnées par une autre procuration dûment signée par le bénéficiaire effectif économique final qui lui permet d'exercer ses droits.

Dans l'intérêt de la bonne gouvernance, cette disposition est appliquée strictement et donne régulièrement lieu à quelques rejets de procurations non conformes, notamment issues de dépositaires.

8. DIVIDENDES ET POLITIQUE D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'Administration examine les résultats de l'exercice écoulé et propose à l'Assemblée Générale Ordinaire une répartition de ces résultats en fonction de l'intérêt de la société et de ses actionnaires. En tenant compte des restrictions légales en matière de distribution de bénéfices, le Conseil d'Administration peut proposer une politique de dividende qui respectera les besoins de la société en matière d'investissements ou d'acquisitions. Dans le prospectus d'IPO, en octobre 1998, la société EVS annonçait la distribution de dividendes de l'ordre de 30% du bénéfice net courant. La situation financière très saine a permis à EVS de respecter et même souvent de dépasser cet engagement, tout en maintenant sa capacité d'autofinancement de la croissance interne. La société a initié dès 2006 l'octroi d'un dividende intérimaire distribué en novembre. Le ratio de pay-out moyen depuis 2004 est de 85%. Depuis 2013, la Conseil d'Administration a établi une politique de dividende qui vise à payer une

grande proportion des bénéficiaires (avec un maximum de 100% de ratio de payout), tout en tenant compte des besoins de trésorerie pour financer la croissance de la société.

Les dividendes sont payables auprès de:
BANQUE ING SA («Single ESES Paying Agent Euroclear»)
Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles, Belgique

9. RESPECT DU CODE BELGE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

EVS a adopté le Code belge de Gouvernance d'Entreprise (2009) comme code de référence. Suivant le principe « se conformer ou expliquer » de ce même Code, la société a conclu que, pour servir au mieux les intérêts de la société et de ses actionnaires, il convient de s'écarter du Code dans un nombre restreint de cas spécifiques. Ces écarts sont décrits ci-dessous :

- Le mandat d'administrateur n'excède pas quatre ans (point 4.6 du Code 2009): c'est le cas pour l'ensemble des administrateurs, à l'exception de l'administrateur délégué et co-fondateur Michel Counson, dont le mandat est de 6 ans. Le Conseil d'Administration estime que cela se justifie afin de garantir la pérennité de l'entreprise, au vu de sa taille et de sa structure actionnariale.
- Une fonction d'audit interne indépendante est mise en place (point 5.2./17 du Code 2009): la fonction d'audit interne est remplie par l'équipe existante au sein du département financier ainsi que par l'action du Comité d'audit. Le Conseil d'Administration a pris cette décision au vu de la taille d'EVS, des risques encourus et des différents systèmes de contrôle existant déjà au sein de la société.
- Le Comité d'audit se réunit au moins quatre fois par an (point 5.2/28 du Code 2009): en 2013, le Comité d'audit s'est réuni trois fois, entre autres pour la revue des comptes annuels et semestriels, à chaque fois en présence des auditeurs externes de la société. La nature de l'activité et les risques inhérents n'ont pas nécessité plus de réunions et les matières financières sont également largement abordées lors des Conseils d'Administration.

RAPPORT DE REMUNERATION

1. LES ADMINISTRATEURS

1.1. Politique de rémunération

Les administrateurs reçoivent un montant forfaitaire annuel, éventuellement proratisé. Les administrateurs non exécutifs reçoivent, en guise de rémunération pour l'exécution de leur mandat, un montant fixe par séance du conseil d'administration ou d'un comité spécialisé. Le montant fixe par séance est majoré pour le Président (s'il est non exécutif).

La société et ses filiales ne consentent pas de prêts personnels, de garanties, etc. aux membres du conseil d'administration ou de l'équipe exécutive. Si les administrateurs sont chargés de missions et de projets particuliers, ils peuvent recevoir une rémunération appropriée à cet effet, ce qui est notamment le cas des administrateurs exécutifs.

La politique et l'enveloppe de rémunération des administrateurs sont approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Pour les deux prochaines années, la politique de rémunération sera appliquée de façon cohérente par rapport à celle suivie jusqu'à présent, et tiendra éventuellement compte de la professionnalisation de la gouvernance de la société.

1.2. Rémunérations perçues en 2013

Depuis l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2010, la rémunération est fixée comme suit:

- Rémunération du mandat d'administrateur pour un forfait annuel de EUR 4.000.
- Montant de EUR 750 (resp. EUR 1.000) par présence à un Conseil d'Administration pour chaque administrateur non-exécutif (resp. le Président non-exécutif du Conseil).
- Montant de EUR 750 (resp. EUR 1.000) par présence à un Comité (Audit ou Rémunérations) pour chaque membre administrateur non-exécutif (resp. le Président non-exécutif dudit Comité).

Il n'y a pas d'indemnité de départ prévue pour les administrateurs non exécutifs au terme de leur mandat. Les administrateurs non exécutifs ne reçoivent pas d'actions, de warrants ou de stock options.

Pour l'exercice de leur fonction en 2013, les administrateurs ont reçu les rémunérations suivantes

		Rémunération fixe	Rémunération liée aux présences aux réunions	TOTAL 2013	
		Conseil d'administration	Conseil d'administration Comités spéciaux		
Non-exécutifs					
ACCES DIRECT SA, représenté par Pierre RION	Président, Administrateur indépendant	4.000	9.000	7.500	20.500
Francis BODSON ⁽⁴⁾	Administrateur	4.000	6.000	-	10.000
Françoise CHOMBAR ⁽¹⁾	Administrateur indépendante	4.000	5.250	4.500	13.750
Muriel de LATHOUWER ⁽¹⁾	Administrateur indépendant	1.000	1.500	-	2.500
Jean DUMBRUCH ⁽²⁾	Administrateur	4.000	6.750	-	10.750
Christian RASKIN ⁽⁵⁾	Administrateur indépendant	4.000	6.750	7.500	18.250
Freddy TACHENY ⁽¹⁾	Administrateur indépendant	1.000	1.500	-	2.500
Yves TROUVEROY	Administrateur indépendant	4.000	6.000	2.250	12.250
Exécutifs					
Michel COUNSON	Administrateur délégué, fondateur	4.000	-	-	4.000
Jacques GALLOY ⁽³⁾	Administrateur exécutif	4.000	-	-	4.000
Joop JANSSEN	Administrateur délégué	4.000	-	-	4.000

(1) Muriel de Lathouwer et Freddy Tacheny ont été nommés administrateurs lors de l'Assemblée Générale extraordinaire de septembre 2013

(2) Jean Dumbruch a démissionné de ses fonctions exécutives le 29 septembre 2011.

(3) GALLOCAM SPRL, représentée par Jacques Galloy, a été formellement CFO du Groupe EVS jusqu'au 31 décembre 2013.

(4) Francis Bodson a rejoint le Comité exécutif pendant la phase de transition du top management, de février 2012 à janvier 2013.

(5) En outre, Christian Raskin a également reçu une rémunération de EUR 4.000 en 2013 pour sa participation à 8 comités de coordination sur le nouveau siège social (pendant la période de transition du CFO)

Au 31 décembre 2013, en fonction des déclarations de transparence reçues et des modifications inscrites au registre des actionnaires, les membres du Conseil d'Administration détenaient directement ou indirectement 879.906 actions sur un total de 13.625.000, soit 6,5% du capital souscrit. Les administrateurs exécutifs détiennent 25.000 warrants avec un prix d'exercice moyen de EUR 39,16 dont plus de la moitié sont exerçables dès février 2014.

Le Conseil d'Administration, de même que ses comités et ses administrateurs individuels, est évalué de manière régulière. Les principales caractéristiques de ce processus d'évaluation sont décrites dans la charte de gouvernance d'entreprise d'EVS.

2. LE CEO ET LES AUTRES MEMBRES DU MANAGEMENT EXECUTIF

2.1. Politique de rémunération

2.1.1. Rémunération fixe et variable

La politique de rémunération vise à attirer, conserver et motiver des collaborateurs compétents et professionnels. C'est pourquoi le montant de la rémunération est déterminé en fonction des tâches et des responsabilités individuelles. Le montant de la rémunération totale est évalué chaque année par le Comité des Rémunérations et fait l'objet d'analyse de comparabilité avec des références externes, soit via des études soit via des conseils externes

La contribution apportée par les membres du management exécutif au développement des activités et aux résultats du groupe représente une part substantielle de la politique de rémunération.

Afin d'harmoniser les intérêts des membres du management exécutif avec ceux de la société et de ses actionnaires, une partie de la rémunération est liée aux performances de l'entreprise et une autre partie aux performances individuelles.

Les performances de l'entreprise sont principalement basées sur les ventes et le résultat opérationnel de l'exercice écoulé. Ces critères sont évalués et, le cas échéant, adaptés tous les ans par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Rémunérations.

La performance individuelle repose sur un système d'évaluation clairement établi, qui se fonde sur des objectifs spécifiques quantifiables, sur la réalisation de chiffres clés importants et sur le respect des valeurs fondamentales qui sont essentielles pour l'entreprise. Tous les objectifs sont conformes à la stratégie du groupe, aux valeurs fondamentales et aux directives. Les objectifs individuels sont définis annuellement au cours d'entretiens personnels qui ont lieu au début de l'exercice. Il n'est pas prévu de droit formel de recouvrement de la rémunération variable attribuée sur la base d'informations financières erronées, au bénéfice de la société. La période d'évaluation concerne l'exercice écoulé et le paiement a lieu au plus tard à la fin du premier trimestre de l'année suivante.

Les contributions éventuelles aux pensions et assurances sont liées à la rémunération fixe.

Le CEO reçoit, à titre de rémunération pour ses services:

- une rémunération fixe,
- une rémunération variable en fonction des critères mentionnés plus haut, et
- certains avantages en nature et une promesse d'octroi de 25.000 warrants.

Pour le CEO, l'assemblée générale du 31 août 2012 a accepté de déroger à la disposition de l'article 520ter alinéa 2 du Code des sociétés et de ne pas échelonner dans le temps le paiement de la rémunération variable mais de fixer cette dernière sur la base du développement de la marge opérationnelle pendant l'année. La rémunération variable du CEO a été définie dans la convocation à cette assemblée d'août 2012 et est exclusivement basée sur la réalisation de l'EBIT (« résultat opérationnel ») par rapport à un objectif fixé par le conseil d'administration. Si l'objectif est atteint à moins de 80%, la rémunération variable est nulle. Si le seuil de 80% de l'objectif est atteint, le variable est de 100% de la rémunération de base. Si le seuil de 100% est atteint, le variable est de 125% de la rémunération de base. S'il dépasse 125% de réalisation, le variable est fixé à 235% de la rémunération de base. Entre ces bornes (80%, 100% et 125%), la formule est linéaire.

La plupart des membres de l'équipe exécutive disposent en outre d'un véhicule de société et certains bénéficient d'une assurance groupe.

Pour les prochaines années, la politique de rémunération sera consistante avec celle suivie jusqu'à présent. Elle tend vers une harmonisation des formules variables en mettant l'accent sur les objectifs d'EBIT, de fonds de roulement, et les progrès réalisés par rapport au plan stratégique de croissance pluriannuel approuvé par le Conseil. Elle tient compte de la professionnalisation de la gouvernance de la société.

2.1.2. Autres éléments de la rémunération

Depuis une dizaine d'années, tous les deux ans lors des grands événements sportifs estivaux a lieu un octroi de warrants pour une partie du personnel. Un processus rigoureux supervisé par le Comité des Rémunérations gère l'octroi, favorise la fidélisation, veille à l'équilibre et à la juste répartition des octrois. Ainsi, en juillet 2012, 185.300 warrants ont été distribués à environ 180 membres du personnel, soit une moyenne de 1.025 warrants par personne. Certains octrois ponctuels ont lieu dans le cadre de recrutements stratégiques.

Les warrants et options sont offerts gratuitement et ne sont pas directement liés aux performances de l'entreprise mais au niveau de responsabilité et à la valeur ajoutée des personnes. Très rarement, certains warrants ou options sont octroyés sur base individuelle pour des raisons exceptionnelles motivées devant le Conseil d'Administration qui les approuve.

Ils peuvent être exercés pour la première fois à partir de la troisième année calendaire qui suit celle de l'offre des options ou warrants. Les warrants sont offerts conformément aux modalités prévues par la loi du 26 mars 1999 relative au Plan d'Action belge pour l'emploi 1998. Les warrants sont dits « sui generis », car leur exercice peut donner lieu à la souscription d'une augmentation de capital sauf si le Conseil d'Administration décide d'allouer les actions qui ont été achetées par la société, ce qui est le plus souvent le cas.

Indemnités de départ

Si l'indemnité est plus élevée que la rémunération de base et variable sur 12 mois, ou 18 mois sur l'avis motivé du Comité des Rémunérations, son octroi sera soumis à l'Assemblée Générale. L'indemnité contractuelle de départ de Joop Janssen est de 12 mois tandis que celle de Gallocam SPRL représentée par Jacques Galloy s'élevait à 18 mois et était motivée par le Comité des Rémunérations. Pour les autres membres de l'équipe exécutive, aucune indemnité de départ particulière n'a été convenue de sorte qu'en cas de départ éventuel, l'indemnité sera déterminée conformément au droit du travail en vigueur et à la pratique du moment.

2.2. Rémunérations perçues en 2013

2.2.1. CEO

Joop Janssen, CEO, a été nommé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 août 2012 et a presté un premier exercice complet en 2013. Il a perçu une rémunération de base de EUR 244.800, une rémunération variable de EUR 331.887 payée en mars 2014, des contributions pour assurance-pension de EUR 39.054. Ses autres avantages se sont élevés à EUR 65.601 en 2013. Au 31 décembre 2013, les 25.000 warrants émis par l'Assemblée Générale de septembre 2013 n'avaient pas encore été accordés à Monsieur Janssen tandis que son contrat prévoit l'octroi de ces 25.000 warrants sur une période comprise entre le 1 septembre 2013 et le 31 août 2016. Ils lui ont été accordés le 20 février 2014, jour de l'annonce des résultats annuels 2013.

2.2.2. Autres membres du management exécutif

Pour l'exercice 2013, les autres membres du management exécutif ont été :

- Jacques GALLOY (représentant de Gallocam SPRL), Executive Vice President, CFO, Corporate Services
- Luc DONEUX, Executive Vice President, Sports Division
- Francis BODSON, Administrateur (jusqu'au 31 janvier 2013)
- Michel COUNSON, Administrateur délégué et CTO Hardware (jusqu'au 20 février 2013)
- Henry ALEXANDER, Senior Vice President, Entertainment & News Divisions (depuis le 21 février 2013)
- Benoît FEVRIER, Senior Vice President, Media Division (depuis le 21 février 2013)
- Bernard STAS, Senior Vice President, Product Strategy (depuis le 21 février 2013) ⁽¹⁾
- Michel DE WOLF (représentant de Dwesam BVBA), Senior Vice President, CTO (depuis le 21 février 2013) ⁽²⁾
- Vincent THEUNISSEN, Senior Vice President, Human Resources (depuis le 21 février 2013)
- Frédéric NYS, Senior Vice President, Operations (depuis le 1er juin 2013)
- Nicolas BOURDON, Senior Vice President, Marketing (depuis le 21 février 2013)

(1) Bernard Stas a notifié sa démission mi-décembre et preste son préavis jusqu'au 30 juin 2014.

(2) Dwesam BVBA a notifié la rupture de son contrat de prestations de services à temps plein avec effet au 31 décembre 2013. Depuis 2014, Dwesam effectue temporairement des missions stratégiques à temps partiel pour EVS.

Les autres membres du management exécutif au 31 décembre 2013 ont reçu pour l'exercice 2013, au prorata de leur présence dans le management exécutif: une rémunération fixe globale de EUR 1.319.071, une rémunération variable globale de EUR 902.482 (payée en numéraire sur base des objectifs, sans échelonnement pluriannuel), une contribution pour pension de EUR 40.352 (pour plus de détails sur le plan, voir l'annexe 6.4) et des autres avantages pour EUR 562.891 (dont EUR 420.000 d'indemnités de rupture de Gallocam SPRL, les voitures de société, frais d'expatriation, téléphonie et dont EUR 4.000 pour les mandats d'administrateurs, tels que décrits plus haut).

Les options sur actions accordées aux autres membres du management exécutif sont soumises à l'approbation du Conseil d'Administration sur recommandation du Comité des Rémunérations. En 2013, dans le cadre de leur recrutement, 10.000 warrants sur actions ont été offerts à deux nouveaux membres du management exécutif : 5.000 pour Henry Alexander et 5.000 pour Frédéric Nys, avec un prix d'exercice de EUR 54,30. Le nombre total de warrants détenus par les autres membres du management exécutif s'élève à 121.500, octroyés entre 2006 et 2013 pour un prix d'exercice moyen de EUR 39,55 et exerçables en partie depuis le 20 février 2014. Ce nombre inclut 17.000 warrants détenus par un administrateur exécutif.

Début juillet 2013, EVS et Gallocam SPRL ont signé à l'amiable une convention de rupture de service au 31 août 2013. L'indemnité contractuelle de 18 mois équivalente à EUR 420.000 a été payée en septembre 2013. Gallocam SPRL conserve le bénéfice de ses warrants et a presté une transition à temps partiel jusqu'au 31 décembre 2013 en assumant la responsabilité de CFO. La nouvelle CFO, Magdalena Baron, a débuté ses fonctions le 20 janvier 2014.

3. PROCEDURES DE CONFLIT D'INTERETS

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de conflit d'intérêt selon la procédure spécifique prévue par les articles 523 et 524 du Code des Sociétés.

RISQUES ET INCERTITUDES

L'investissement dans les actions d'EVS Broadcast Equipment (ci-après "EVS") comporte des risques. Conformément aux prescriptions des directives européennes et à la loi belge (Code des Sociétés et Arrêté royal belge du 14 novembre 2007), le lecteur et tout investisseur potentiel doit examiner attentivement les facteurs de risques suivants et toutes les autres informations figurant dans le présent rapport annuel avant d'acheter nos actions. Si l'un des risques suivants se réalise, nos activités, notre situation financière ou notre résultat d'exploitation pourraient être gravement affectés. Dans cette hypothèse, le cours de nos actions pourrait baisser et un investisseur pourrait perdre partiellement ou totalement les fonds investis.

Nous distinguons des risques primaires et secondaires.

1. RISQUES PRIMAIRES:

- Nous sommes confrontés à la concurrence, et si nous ne parvenons pas à l'affronter efficacement, nous pourrions subir une diminution de nos ventes ou une pression sur nos prix, ce qui nuirait à nos futurs résultats d'exploitation.
- La plupart de nos ventes sont réalisées auprès de clients actifs dans le secteur de la diffusion, qui utilisent nos produits pour la production et la transmission de contenu télévisé. Si nous cessons de générer des revenus de ce marché ou si ce marché subit une récession, nos ventes pourraient diminuer.
- Nous dépendons des ventes de nos serveurs vidéo des gammes XT et XS. Si la demande de ces produits sur le marché s'arrête, nos futurs résultats d'exploitation pourraient en souffrir.
- Nos activités pourraient être affectées si nos sous-traitants ne peuvent nous assurer un approvisionnement approprié de composants pour nos produits.
- Si nous subissons des retards, des pénuries ou des défauts de qualité auprès de nos fournisseurs de composants, nos ventes de produits pourraient en souffrir.
- La phase de transition actuelle de la société pourrait résulter dans le remplacement, volontaire ou non, de certaines personnes-clés. De manière générale, notre réussite dans le futur dépend de notre capacité à attirer un personnel de qualité et à retenir les éléments clés, et notre incapacité à le faire pourrait affecter notre capacité à développer nos activités.
- Le prix de vente moyen de nos produits pourrait diminuer, et avoir une influence négative sur nos résultats d'exploitation.
- Nos utilisateurs finaux exigent un degré élevé de fiabilité de nos produits. Si nous ne pouvons fournir des produits de haute qualité, nos relations avec les utilisateurs finaux pourraient être affectées.
- Si nous ne parvenons pas à concevoir et à commercialiser de nouveaux produits ou à développer les produits existants en temps opportun, ou si nous ne parvenons pas à gérer les transitions de produits, nous pourrions subir une baisse de nos ventes futures.
- Si nous ne parvenons pas à nous adapter aux changements technologiques et à l'évolution des normes du secteur, nos produits pourraient devenir obsolètes ou moins compétitifs dans le futur.
- Si nos produits ne sont pas interopérables avec d'autres systèmes, des commandes pourraient être retardées ou annulées.
- Nos produits sont extrêmement complexes et pourraient contenir des erreurs de logiciel ou de matériel non encore détectées, ce qui pourrait porter préjudice à notre réputation et à nos ventes futures.
- Si nous ne parvenons pas à gérer notre croissance efficacement, nos activités pourraient en pâtir.

2. RISQUES SECONDAIRES:

- Il est possible que nous ne puissions pas continuer à maintenir ou à accroître notre rentabilité et que nos taux de croissance récents ne soient pas révélateurs de notre croissance dans le futur.
- Nos résultats d'exploitation trimestriels ont déjà fluctué par le passé et pourraient à nouveau fluctuer dans le futur, ce qui pourrait provoquer une baisse du cours de nos actions.
- Nous avons des activités internationales importantes et la majeure partie de nos revenus provient de clients internationaux, ce qui nous expose à des risques considérables, en ce compris des risques liés aux fluctuations des devises.
- Nos futures performances financières dépendent de la croissance des marchés des serveurs vidéo et des solutions numériques sans cassette. Si ces marchés ne continuent pas à se développer au rythme que nous escomptons, nos résultats d'exploitation en seraient gravement affectés.
- Le processus de conclusion d'une vente peut être long et imprévisible. Il est donc difficile de formuler des prévisions de ventes pour un trimestre particulier.
- Notre utilisation de logiciels libres et d'autres technologies et éléments de propriété intellectuelle de tiers pourrait imposer des limites à notre capacité à commercialiser nos produits.
- Un échec dans la protection de notre propriété intellectuelle pourrait nuire gravement à nos activités.
- Si un tiers allègue que nous enfreignons ses droits de propriété intellectuelle, sans distinction qu'il gagne ou pas en justice, nous pourrions être tenus à une procédure judiciaire coûteuse et longue ou à la souscription de licences onéreuses, ce qui pourrait affecter nos activités.
- Nous sommes soumis à des contrôles gouvernementaux à l'exportation qui pourraient nous imposer une responsabilité ou influencer négativement notre capacité à vendre nos produits sur les marchés internationaux.
- Nous sommes soumis à des prescriptions réglementaires sur le respect de l'environnement et sur la santé et la sécurité qui pourraient alourdir nos coûts d'exploitation ou limiter nos activités.

- Nous pourrions prospérer au travers d'acquisitions d'autres sociétés ou de participations dans celles-ci, ce qui pourrait détourner l'attention de la direction, entraîner une dilution supplémentaire pour les actionnaires ou consommer des ressources qui sont nécessaires à l'exploitation d'autres parties de notre entreprise.
- L'adoption de nouvelles normes comptables ou les futures interprétations de normes comptables existantes pourraient influencer négativement nos résultats d'exploitation.
- Le maintien et l'amélioration de nos contrôles financiers et les exigences liées au statut d'entreprise cotée pourraient restreindre nos ressources et détourner l'attention de la direction ou affecter notre capacité à attirer et retenir des administrateurs qualifiés.
- Notre entreprise ou l'une de nos filiales pourrait nécessiter des capitaux supplémentaires pour le soutien d'activités commerciales, et il est possible que ces capitaux ne soient pas disponibles, ou pas dans des conditions acceptables.

Le Conseil d'Administration

Liège, le 15 avril 2014

DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

Joop Janssen, Administrateur délégué et CEO

Jacques Galloy, Administrateur et ancien CFO (résultats 2013)

Magdalena Baron, CFO (perspectives)

attestent que, à leur connaissance,

- a) les états financiers annuels, préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) adoptées par l'Union Européenne, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation;
- b) le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES

(EUR milliers)	Annexe	2013 Audité	2012 Audité
Chiffre d'affaires	3	129.091	137.895
Coût des ventes		-31.583	-31.270
Marge brute		97.507	106.625
Marge brute %		75,5%	77,3%
Frais de ventes et administratifs		-24.416	-20.214
Frais de recherche et de développement	13	-22.758	-22.292
Autres produits opérationnels		370	470
Autres charges opérationnelles		-338	-337
Plan de participation bénéficiaire et warrants	6.3	-1.238	-1.062
Amortissement et réduction de valeur sur technologies et propriété intellectuelle acquis	11	-725	-580
Résultat d'exploitation (EBIT) avant coûts de repositionnement		48.403	62.610
Marge d'exploitation (EBIT %) avant coûts de repositionnement		37,5%	45,4%
Coûts de repositionnement		-	-1.405
Résultat d'exploitation (EBIT)		48.403	61.205
Marge d'exploitation (EBIT) %		37,5%	44,4%
Revenus d'intérêts sur prêts et dépôts	6.1	213	149
Charges d'intérêts	6.1	-265	-267
Autres produits (et charges) financiers nets	6.1	154	-1.534
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	5	191	540
Résultat avant impôts (PBT)		48.695	60.093
Impôts sur le résultat	7	-15.345	-18.350
Résultat net des opérations en continuité		33.349	41.743
Résultat net		33.349	41.743
Attribuable à :			
Intérêts de tiers		-681	-
Porteurs de capitaux ordinaires de l'entité-mère		34.030	41.743
Résultat net courant, hors dcinex, part du groupe ⁽¹⁾	6.2	35.907	44.567
RÉSULTATS PAR ACTION (en nombre d'actions et en EUR)	8	2013 Audité	2012 Audité
Nombre moyen d'actions souscrites sur la période hormis les actions propres		13.480.715	13.449.081
Nombre moyen d'actions dilué ⁽²⁾		13.804.067	13.813.198
Résultat net, part du groupe, de base		2,52	3,10
Résultat net, part du groupe, dilué ⁽²⁾		2,47	3,02
Résultat net courant, hors dcinex, part du groupe		2,66	3,31

ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

(EUR milliers)	2013 Audité	2012 Audité
Résultat net	33.349	41.743
Autres éléments du résultat global de la période		
Effet de la conversion de devises étrangères	-141	-46
Autres augmentations/(diminutions)	-196	609
Résultat global de la période	33.012	42.306
Attribuable à :		
Intérêts de tiers	-681	-
Porteurs de capitaux ordinaires de l'entité-mère	33.693	42.306

(1) Le résultat net courant, hors dcinex, est le résultat net (part du groupe) hors éléments non opérationnels (nets d'impôts) et contribution de dcinex. Voir annexe 6.2 sur les mesures financières non définies par les normes comptables.

(2) Sans les 408.000 warrants dont le cours d'exercice était supérieur au cours de bourse d'EVS au 31 décembre 2013, le résultat net dilué par action en 2013 aurait été de EUR 2,54.

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE (BILAN)

ACTIFS (EUR milliers)	Annexe	31 déc. 2013 Audité	31 déc. 2012 Audité
Actifs non-courants:			
Goodwill	10	1.393	610
Technologies et propriété intellectuelle acquises	11	96	479
Autres immobilisations incorporelles	11	630	534
Terrains et constructions	12	31.855	19.261
Autres immobilisations corporelles	12	1.843	1.846
Participations mises en équivalence	5	8.480	7.717
Emprunt subordonné	14.1	1.330	830
Autres immobilisations financières	14.2	252	178
Total actifs non-courants		45.878	31.455
Actifs courants:			
Stocks	15	16.193	15.868
Créances commerciales	16	29.535	21.101
Autres créances et comptes de régularisation		5.569	5.111
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	11.750	21.426
Total actifs courants		63.048	63.507
Total des actifs		108.926	94.962

PASSIFS (EUR milliers)	Annexe	31 déc. 2013 Audité	31 déc. 2012 Audité
Capitaux propres :			
Capital	18.1	8.342	8.342
Réserves	18.6	80.395	80.861
Dividende intérimaire	9, 18.6	-15.650	-15.606
Actions propres	18.6	-5.029	-6.412
Total réserves consolidées		59.716	58.843
Ecarts de conversion	18.7	-60	81
Fonds propres attribuables aux actionnaires de la maison-mère		67.998	67.266
Intérêts de tiers		469	8
Fonds propres		68.466	67.274
Provisions long terme	20	1.254	2.035
Impôts différés et latences fiscales	7.3	1.043	1.036
Dettes financières long terme	19	8.282	541
Dettes non courantes		10.579	3.612
Dettes financières long terme, partie échant dans l'année	19	1.791	291
Dettes commerciales	21	5.446	6.626
Dettes salariales et sociales		9.257	8.899
Impôts à payer		4.666	1.367
Autres dettes, acomptes reçus, comptes de régularisation et impôts différés	21	8.721	6.893
Dettes courantes		29.881	24.076
Total des passifs		108.926	94.962

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(EUR milliers)	Annexe	2013 Audité	2012 Audité
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat d'exploitation (EBIT)		48.403	61.205
Ajustements sur les éléments sans effet de trésorerie :			
- Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles		3.684	3.381
- Plan de participation bénéficiaire et ESOP		1.238	1.062
- Augmentation/(diminution) des provisions et impôts différés		-774	938
		52.551	66.585
Augmentation (+)/diminution (-) du flux de trésorerie			
- Créances commerciales	16	-8.434	2.893
- Stocks	15.1	-325	-1.211
- Dettes commerciales	21	-1.180	1.128
- Dettes sociales, salariales et impôts à payer		3.657	-3.374
- Autres éléments du besoin en fonds de roulement		1.524	-5.133
<i>Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles</i>		<i>47.792</i>	<i>60.888</i>
Intérêts reçus	6.1	213	149
Impôts sur le résultat	7	-15.345	-18.350
Flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles		32.659	42.687
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Acquisitions (-)/ventes (+) immobilisations incorporelles		-1.656	-526
Acquisitions (-)/ventes (+) immobilisations corporelles		-15.114	-9.633
Acquisitions (-)/ventes (+) autres immobilisations financières		-572	184
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement		-17.342	-9.975
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Opérations avec actions propres	18	1.383	502
Autres variations des fonds propres		231	611
Intérêts payés		-265	-267
Flux de trésorerie des dettes financières	19	9.241	-334
Dividende intérimaire payé	9	-15.650	-15.600
Dividende final payé	9	-19.933	-16.130
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		-24.993	-31.218
Augmentation (+)/diminution (-) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		-9.676	1.494
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période			
		21.426	19.932
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période			
		11.750	21.426

ETAT CONSOLIDE DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES

(EUR milliers)	Capital social libéré	Autres réserves	Actions propres	Ecarts de conversion	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société-mère	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2011	8.342	54.112	-6.915	127	55.666	8	55.674
Résultat global pour la période		42.352		-46	42.306		42.306
Paiements basés sur des actions		528			528		528
Opérations concernant les actions propres			502		502		502
Dividende final		-16.130			-16.130		-16.130
Dividende intérimaire		-15.606			-15.606		-15.606
Solde au 31 décembre 2012	8.342	65.255	-6.413	81	67.266	8	67.274

(EUR milliers)	Capital social libéré	Autres réserves	Actions propres	Ecarts de conversion	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société-mère	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2012	8.342	65.255	-6.413	81	67.266	8	67.274
Résultat global pour la période		33.834		-141	33.693	-681	33.012
Combinaison d'entreprises					0	1.142	1.142
Paiements basés sur des actions		1.238			1.238		1.238
Opérations concernant les actions propres			1.383		1.383		1.383
Dividende final		-19.933			-19.933		-19.933
Dividende intérimaire		-15.650			-15.650		-15.650
Solde au 31 décembre 2013	8.342	64.745	-5.029	-60	67.998	469	68.466

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDES IFRS

1. INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

1.1. Identification

EVS Broadcast Equipment SA
Liege Science Park
Rue Bois Saint-Jean, 16
B-4102 Seraing
TVA : BE 0452.080.178
N° d'entreprise: BE0452.080.178
www.evs.com

EVS Broadcast Equipment SA a été constituée pour une durée illimitée le 17 février 1994 sous la forme d'une société anonyme régie par le droit belge. EVS Broadcast Equipment SA est une société faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne. Son siège social est situé en Belgique.

Les états financiers consolidés d'EVS Broadcast Equipment SA au 31 décembre 2013 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 2 avril 2014. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'amender les états financiers consolidés et ce, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires prévue le 20 mai 2014.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Les états financiers consolidés sont présentés en euros (EUR).

1.2. Consultation des documents sociaux

Les comptes de la société sont déposés à la Banque Nationale de Belgique. Les statuts et les rapports spéciaux prévus par le Code des Sociétés peuvent être obtenus au Greffe du Tribunal de Commerce de Liège et dans le Moniteur Belge et sur son site internet ("<http://www.ejustice.just.fgov.be/tsv/tsvf.htm>"). Ces documents, ainsi que les rapports annuels et toute information publiée à l'intention des actionnaires peuvent également être demandés au siège social de la société. Les informations financières sont disponibles sur le site www.evs.com.

1.3. Objet social

La société a pour objet social: "le développement, la commercialisation et l'exploitation de matériel audiovisuel, ainsi que, plus généralement, toute opération généralement quelconque, commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière en Belgique ou à l'étranger, relative directement ou indirectement, au traitement de l'image et du son, sous quelque forme que ce soit. Elle peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise, à lui procurer des matières premières ou à faciliter l'écoulement de ses services".

2. RESUME DES METHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES IFRS

2.1. Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des plans d'intéressement du personnel et des instruments financiers dérivés qui ont été évalués à leur juste valeur. Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros (EUR) et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche, sauf indication contraire.

2.2. Conformité aux normes comptables

Les comptes consolidés d'EVS Broadcast Equipment SA ainsi que de ses filiales ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) adoptées par l'Union Européenne.

2.3. Dispositions adoptées lors de la conversion aux IFRS en 2005

La société a utilisé la possibilité offerte par l'IFRS 1 qui consiste à :

- ne pas appliquer l'IFRS 2 pour les transactions réglées en instruments de capitaux propres attribués avant le 7 novembre 2002 et non testés avant cette date de transition;
- ne pas appliquer l'IFRS 3 aux regroupements d'entreprises opérés avant la date de transition.

2.4. Nouvelles Normes, Interprétations et Amendements

Le Groupe a appliqué au cours de cet exercice toutes les Normes et Interprétations, nouvelles ou révisées, émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) et l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB, pertinentes pour ses activités et applicables à son exercice comptable démarrant le 1^{er} janvier 2013. Le Groupe n'a appliqué anticipativement aucune nouvelle Norme ni Interprétation présentant une date d'entrée en vigueur ultérieure au 31 décembre 2013. Les Normes, Interprétations et Amendements suivants, émis par l'IASB et l'IFRIC, sont entrés en vigueur à partir de cet exercice: améliorations annuelles – cycle 2009-2011 (émises par l'IASB en mai 2012), amendements IFRS 1, IFRS 7, IFRS 13, IAS 1, IAS 19, IAS 27, IAS 28, IFRIC 20. L'adoption de ces nouvelles Normes, Amendements et Interprétations n'a entraîné aucun changement majeur des principes comptables appliqués au sein du Groupe.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer anticipativement les Normes, Interprétations et Amendements suivants, émis mais pas encore entrés en vigueur au 31 décembre 2013: améliorations annuelles – cycle 2010-2012 (émises par l'IASB en décembre 2013), améliorations annuelles – cycle 2011-2013 (émises par l'IASB en décembre 2013), amendements (IFRS 7, IAS 19, IAS 27, IAS 32, IAS 36, IAS 39), normes (IFRS 9, IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12), interprétations (IFRIC 21). Aucun impact significatif n'est attendu sur les états financiers futurs du groupe des autres nouvelles Normes, Interprétations et Amendements, entrant en vigueur après le 1er janvier 2014, et n'ayant pas été appliquées de manière rétroactive au 31 décembre 2013.

2.5. Résumé des changements dans les principes comptables

Les principes comptables appliqués sont consistants avec ceux utilisés lors de l'exercice financier précédent.

2.6. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'EVS Broadcast Equipment SA et de ses filiales préparés au 31 décembre de chaque année. Les états financiers des filiales sont préparés à la même date et sur base de principes comptables identiques. Tous les soldes intra-groupe, transactions intra-groupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

2.7. Filiales

Les filiales sont les sociétés dans lesquelles EVS détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote ou encore dans lesquelles elle détient le pouvoir, directement ou indirectement, de contrôler la politique financière et opérationnelle avec comme objectif d'obtenir des avantages de ses activités.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

La méthode de consolidation par intégration globale est appliquée à toutes les sociétés sur lesquelles le contrôle est exercé directement ou indirectement.

Lorsqu'il y a un changement du pouvoir de contrôle dans une filiale, les comptes consolidés intègrent le résultat jusqu'à la date où EVS Broadcast Equipment SA perd le contrôle.

2.8. Participations dans les coentreprises et dans les entreprises associées

Les coentreprises (conformément au traitement alternatif de l'IAS 31), ainsi que les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Ces participations sont portées au bilan à la valeur la plus basse entre celle obtenue par la méthode de la mise en équivalence et la valeur recouvrable. La part du groupe dans le résultat des coentreprises et des entreprises associées est portée dans le compte de résultats.

Les états financiers des coentreprises et des entreprises associées sont utilisés par le groupe afin d'appliquer la méthode de mise en équivalence.

Les états financiers des coentreprises et des entreprises associées sont préparés à la même date de clôture que la société mère, sur base de principes comptables similaires.

2.9. Résumé des jugements et estimations significatifs

2.9.1. Jugements

Pour préparer des états financiers conformes aux méthodes comptables du groupe, la direction a émis des hypothèses, en plus de celles qui nécessitent le recours à des estimations, dont certaines qui ont un effet significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers:

Intégration globale de SVS: malgré le fait qu'EVS ne détient que 25,1% des actions existantes au 31 décembre 2013, le groupe considère avoir le contrôle de fait sur SVS, car il a le pouvoir sur les décisions d'affaires et il contrôle totalement les activités et revenus de l'entreprise à travers l'accord de distribution exclusif entre une nouvelle filiale à part entière (DYVI LIVE) et SVS. En outre, EVS finance les dépenses futures nécessaires au développement de SVS. Par conséquent, SVS est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2013 et des intérêts de tiers sont comptabilisés (74,9%). L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.

Immeubles disponibles à la vente: au 31 décembre 2013, le parc immobilier actuel d'EVS n'a pas encore été considéré comme étant disponible à la vente. En effet, ces bâtiments ne seront vendus qu'après le déménagement dans le nouveau bâtiment en construction dont la date n'est pas encore précise étant donné le nombre d'actifs et de personnel à déménager et à rassembler. Dès lors, les bâtiments actuels n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement en actifs non courants disponibles à la vente.

Frais de Recherche et Développement: le groupe a considéré qu'il ne peut correctement distinguer la phase de recherche de la phase de développement d'un projet développé en interne. Le groupe a également considéré que les coûts encourus consistent en un processus routinier qui ne génère pas d'innovation majeure mais évolutive. En outre, le groupe vend des solutions dans un marché sujet à de rapides évolutions technologiques, de développement de nouveaux produits et de besoins évolutifs des clients. Ainsi, le groupe a conclu qu'il ne peut déterminer la faisabilité technologique avant la fin de la phase de développement. Pour ces raisons, la R&D n'est pas activée, mais prise en charge intégralement.

2.9.2. Recours à des estimations

En vue de l'établissement des états financiers conformément aux normes IFRS, il incombe à la direction d'établir un certain nombre d'estimations et d'hypothèses afin de déterminer les montants rapportés dans les états financiers et leurs annexes. Les estimations réalisées à chaque date de reporting reflètent les conditions existantes à ces dates (ex.: prix du marché, taux d'intérêts et taux de change).

Bien que ces estimations reposent sur la meilleure connaissance dont dispose la direction des événements existants et des actions que le groupe pourrait entreprendre, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

2.10. Conversion des monnaies étrangères

Chaque entité du groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont mesurés en utilisant cette monnaie fonctionnelle.

La devise de fonctionnement d'EVS Broadcast Equipment SA ainsi que de toutes les filiales est l'euro, à l'exception de la filiale EVS Inc. dont la devise de fonctionnement est le dollar américain.

La devise de présentation des états financiers d'EVS Broadcast Equipment SA est l'euro.

2.10.1. États financiers des sociétés étrangères

Pour toutes les filiales, à l'exception d'EVS Inc., les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis aux cours de change aux dates des transactions initiales. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultats.

Pour la filiale EVS Inc. qui fonctionne en dollars américains, à la date de clôture, les actifs et passifs sont convertis dans la monnaie de présentation du groupe (l'euro) au taux de change en vigueur à la date de clôture, les fonds propres sont convertis au taux historique et le compte de résultats est converti au taux de change moyen de l'exercice. Les écarts de change résultant de cette conversion sont affectés directement sous une rubrique distincte des capitaux propres.

2.10.2. Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en devises étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou pertes de change résultant des transactions monétaires et de la conversion des actifs ou passifs monétaires sont enregistrés dans le compte de résultats.

Les actifs et passifs non monétaires sont convertis au taux de change de la monnaie étrangère en vigueur à la date de transaction.

2.11. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises autres que des "Goodwills" sont comptabilisées à leur coût.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie limitée sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité économique (3 ans pour les logiciels, de 3 à 5 ans pour les autres actifs incorporels) et sont soumises à un test de dépréciation à chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation incorporelle s'est dépréciée.

La durée et la méthode d'amortissement sont revues annuellement. Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou des changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

2.12. Goodwill

Le "Goodwill" représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs certains et passifs éventuels identifiables. Le "Goodwill" n'est pas amorti mais doit être soumis à des tests de réduction de valeur chaque année ou plus fréquemment lorsque des événements ou des changements indiquent qu'il peut s'être déprécié, conformément à la norme IAS 36.

Si la part détenue par la société dans la juste valeur nette des actifs, passifs et des dettes éventuelles identifiables de l'entreprise acquise excède le coût du regroupement, l'excédent est comptabilisé immédiatement dans les pertes et profits.

2.13. Immobilisations corporelles

Les terrains et bâtiments détenus en vue de la production ou de la fourniture de biens ou services, ou à des fins administratives, sont repris au bilan à leurs montants réévalués, à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul des amortissements et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture. La société réévalue ses terrains et bâtiments tous les 3 ans.

Toute augmentation de la réévaluation qui viendrait s'ajouter à la réévaluation de ces terrains et bâtiments est créditée dans la réserve de réévaluation des bâtiments, excepté si cela extourne une diminution de réévaluation sur le même actif reconnue précédemment comme charge, auquel cas l'augmentation est portée au crédit du compte de résultats pour le montant équivalent à la diminution précédemment reconnue. Une diminution du montant à reporter identifiée lors de la réévaluation des terrains et bâtiments est prise en charge pour autant qu'elle n'excède pas le montant net, s'il y en a, détenu dans la réserve de réévaluation des bâtiments relative à une précédente réévaluation de cet actif.

Lors de la vente d'un actif réévalué, le surplus de réévaluation lié qui reste dans la réserve de réévaluation des bâtiments est transféré vers les profits cumulés.

Les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan au coût d'acquisition, sous déduction des amortissements et des pertes de valeur cumulés.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif. La durée de vie est examinée sur une base annuelle.

Les durées d'utilité estimées des actifs corporels sont les suivantes:

- Constructions : entre 10 et 30 ans
- Matériel roulant : entre 3 et 5 ans
- Matériel informatique : entre 3 et 4 ans
- Mobilier et matériel de bureau : entre 3 et 10 ans
- Installations, machines et outillage : entre 3 et 10 ans
- Autres immobilisations corporelles : entre 3 et 4 ans

L'amortissement est calculé dès le moment où l'actif est disponible à l'emploi. Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou des changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs ou les unités génératrices de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont enregistrées dans le compte de résultats.

Une immobilisation corporelle n'est plus reconnue en comptabilité dès sa cession ou dès qu'aucun bénéfice économique futur n'est plus attendu du bien. Tout gain ou perte généré lors de la cession (calculé comme la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'élément) est reconnu au cours de l'exercice durant lequel il a été cédé.

2.14. Stocks

Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible entre leur valeur d'acquisition et l'estimation de leur valeur nette de réalisation. Les coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état dans lequel ils se trouvent sont comptabilisés de la manière suivante pour l'exercice en cours ainsi que pour l'exercice précédent :

- le coût des matières est déterminé en utilisant la méthode du prix moyen pondéré;
- le coût des produits finis et produits en cours de fabrication est le coût complet, qui reprend tous les coûts directs (matière et main-d'œuvre) et une quote-part des coûts indirects de production nécessaires pour amener le stock à son stade d'achèvement à la date de clôture, à l'exclusion des coûts d'emprunt.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement du bien et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

2.15. Commandes en cours

Dès que le résultat de contrats à prix fixe peut faire l'objet d'une évaluation fiable, les produits et charges contractuels sont portés au compte de résultats au prorata du degré de finition des travaux. Le degré d'avancement des projets est déterminé sur base trimestrielle en fonction du degré d'avancement effectif du cahier des charges. Ceci résulte de dialogues entre le contrôleur de gestion, le chargé de projet, le département juridique et le client. Si tout porte à croire qu'un projet sera déficitaire, la perte sera immédiatement comptabilisée en tant que charge.

2.16. Clients et autres débiteurs

Les créances commerciales sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une provision est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

2.17. Autres actifs courants et non-courants

Les autres actifs courants et non-courants sont comptabilisés au coût amorti.

2.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités disponibles, les comptes bancaires et les placements à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois. Tous les placements sont comptabilisés à leur valeur nominale dans les états financiers.

Etant donné que les droits de films acquis répondent à la définition des actifs financiers au sens de l'IAS 32, EVS a décidé de comptabiliser à partir de l'exercice 2010 les droits de films relatifs au "Tax Shelter" au sein des actifs circulants, parmi les placements de trésorerie.

2.19. Actions propres

Les sommes payées ou obtenues lors de l'acquisition ou la vente d'actions propres de la société sont reconnues directement dans les fonds propres attribuables aux actionnaires de la société. Aucun profit ou charge n'est enregistré dans le compte de résultats lors de l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation d'actions propres. Les actions propres sont classées dans la rubrique "Actions propres" et présentées en déduction du total des capitaux propres.

2.20. Intérêts non contrôlants

Les intérêts non contrôlants (intérêts de tiers) représentent la partie du résultat net des opérations et de l'actif net d'une filiale attribuable aux intérêts qui ne sont pas détenus, directement ou indirectement au travers de filiales, par le groupe.

2.21. Prêts et emprunts portant intérêts

Tous les prêts et emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables s'ils sont significatifs. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes sont enregistrés en résultat lorsque les passifs sont décomptabilisés, ainsi qu'au travers du processus d'amortissement.

2.22. Provisions

Des provisions sont enregistrées lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, telle qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque le groupe s'attend au remboursement de la provision, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct, mais uniquement si ce remboursement est quasi certain.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

2.23. Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les pensions.

Le groupe participe à un plan de pension à cotisations définies, dont le rendement minimum légal est partiellement garanti par la compagnie d'assurance. Les contributions à ce plan de pension à cotisations définies sont reconnues comme une dépense dans le compte de résultats au moment où elles sont effectuées.

Aucun autre avantage postérieur à l'emploi n'est fourni au personnel.

2.24. Paiement fondé sur des actions

Des salariés et des administrateurs du groupe reçoivent une rémunération sous forme de paiement fondé sur des actions, comme un plan de "Stock options" (warrants) non transférables qui leur permet d'acquérir ou de recevoir des actions du groupe (transactions réglées en instruments de capitaux propres) ou comme des paiements déterminés sur la valeur de l'action (transactions réglées en argent).

2.24.1. Transactions réglées en instruments de capitaux propres

Le coût des plans de "Stock options" (warrants) est déterminé par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés appréciée à la date d'octroi. La juste valeur est déterminée à partir du modèle de Black & Scholes en prenant en compte les caractéristiques et conditions selon lesquelles les instruments ont été attribués.

Le coût des opérations réglées en actions est comptabilisé en charge avec, en contrepartie, une augmentation correspondante des capitaux propres, sur une durée qui se termine à la date à laquelle le bénéficiaire devient créancier de la gratification.

L'effet de dilution des options non exercées a été pris en compte, au niveau du résultat par action, par l'intégration d'une dilution corrigée à la hausse.

Le groupe a utilisé les dispositions transitoires de la norme IFRS 2 relative aux paiements fondés sur des actions, en limitant son application aux seules transactions réglées en instruments de capitaux propres accordées après le 7 novembre 2002.

2.24.2. Transactions réglées en argent

Le coût des transactions réglées en argent avec les salariés est initialement évalué à la juste valeur à la date de leur attribution, et ensuite réévalué à la juste valeur à chaque clôture.

Le coût des transactions réglées en argent est comptabilisé, par une augmentation correspondante des dettes, à partir de l'année où les conditions sont remplies et se terminant à la date moyenne où les salariés auront acquis entièrement les droits ("Vesting date").

2.25. Reconnaissance des produits des activités ordinaires

Les revenus sont reconnus dans la mesure où il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise et que le montant peut être estimé de manière fiable.

En ce qui concerne la vente de biens, les revenus sont reconnus dès que l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. Les ventes sont reconnues lorsqu'il existe une preuve évidente d'un accord, que la livraison a eu lieu, que la rémunération est déterminée et déterminable, et que l'encaissement est probable.

En ce qui concerne la prestation de services et les projets long terme, les revenus sont également reconnus par référence à l'état d'avancement. Le degré d'avancement des projets est déterminé sur base trimestrielle en fonction du degré d'avancement effectif du cahier des charges. Ceci résulte de dialogues entre le contrôleur de gestion, le chargé de projet, le département juridique et le client.

En ce qui concerne les aides publiques, les revenus sont enregistrés en déduction de la charge d'amortissement au rythme des amortissements des biens pour lesquels ils ont été obtenus.

Les intérêts sont comptabilisés à hauteur des intérêts courus.

Les dividendes reçus de filiales sont comptabilisés lorsque le groupe est en droit de percevoir le paiement.

2.26. Contrat de location (EVS comme bailleur)

L'existence d'un contrat de location au sein d'un accord est mise en évidence sur base de la substance de l'accord.

2.26.1. Locations financières

Lorsque des actifs sont loués sous contrat de location-financement, la valeur actualisée des paiements locatifs futurs est enregistrée comme produits acquis (au sein des créances commerciales). La différence entre la créance totale brute (loyers et financement) et la valeur des produits acquis est comptabilisée comme produit financier non acquis.

2.26.2. Locations simples

Lorsque des actifs sont mis en location sous un contrat de location simple, l'actif est inclus au bilan en fonction de sa nature. Le produit de location est comptabilisé sur la durée de la location sur une base linéaire.

2.27. Subventions publiques

2.27.1. Avances récupérables de la Région Wallonne

Le groupe a perçu des Avances Récupérables de la Région Wallonne (A.R.R.W.) sans intérêts au titre d'aide financière dans le cadre de la recherche appliquée effectuée sur divers projets et dont les modalités du remboursement sont conditionnées par le succès commercial des projets financés.

Dans le cas où les Avances Récupérables de la Région Wallonne seraient vraisemblablement remboursées en raison de la probabilité croissante de commercialisation des projets financés, elles seraient, à ce titre, considérées comme des dettes long terme.

2.27.2. Subventions publiques de l'Union Européenne

Les subventions publiques de l'Union Européenne sont reconnues à leur juste valeur quand il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que toutes les conditions seront satisfaites.

Lorsque la subvention est reçue en compensation d'un élément de charge, elle est comptabilisée en produit sur une base systématique sur les exercices nécessaires pour la rattacher aux coûts qu'elle est censée compenser.

Lorsque la subvention est liée à un actif, la juste valeur est comptabilisée en déduction de la valeur nette comptable de cet actif.

2.27.3. Subsides en capital

Les subsides en capital sont reconnus quand il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et que toutes les conditions attachées seront satisfaites.

Les subsides en capital sont comptabilisés en déduction des immobilisations concernées et l'imputation dans le compte de résultats est donc automatiquement déduite des amortissements de ces immobilisations.

2.28. Contrats de location (EVS comme locataire)

L'existence d'un contrat de location au sein d'un accord est mise en évidence sur base de la substance de l'accord.

2.28.1. Locations financières

Les locations financières qui transfèrent au groupe la quasi totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisées au bilan, au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement dans le compte de résultats.

2.28.2. Locations simples

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrat de location simple. Les paiements au titre de location simple sont comptabilisés en charges dans le compte de résultats sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

2.29. Frais de recherche et de développement

Le groupe ne pouvant pas distinguer la phase de recherche de la phase de développement d'un projet interne, tous les coûts sont, par conséquent, considérés comme étant encourus dans la phase de recherche uniquement. Le groupe considère également que les coûts encourus après le lancement commercial consistent en un processus routinier qui ne génère pas d'innovation majeure mais évolutive.

De manière générale, notons que la durée écoulée entre la fin de la phase de recherche d'un projet et son lancement commercial, est inférieure à un an.

Par conséquent, les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

2.30. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié font partie du coût de cet actif. Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés dans le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils sont survenus.

2.31. Impôts sur le résultat

Les impôts sur les bénéfices de la période regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits au compte de résultats, sauf s'ils portent sur des éléments enregistrés directement en capitaux propres, auquel cas ils sont, eux aussi, comptabilisés directement dans les capitaux propres.

2.31.1. Impôts courants

L'impôt exigible de l'exercice est basé sur le résultat des sociétés du groupe et est calculé selon les règles établies par les administrations fiscales locales.

2.31.2. Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables:

- sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable; et
- pour les différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, les entreprises associées et les coentreprises, sauf si la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés, pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

2.32. Instruments financiers dérivés

EVS utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats d'achat et de vente à terme sur des devises étrangères pour se couvrir contre les risques associés à la fluctuation des cours des monnaies étrangères et aux transactions en devises étrangères. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultats car ces contrats ne sont pas qualifiés de contrats de couverture au sens des IFRS.

La juste valeur des contrats de change à terme de devises est calculée par référence aux taux de change à terme pour des contrats ayant des profils d'échéances similaires.

2.33. Dividendes

Les dividendes proposés par le Conseil d'Administration ne sont pas enregistrés dans les états financiers tant qu'ils n'ont pas été approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire. En cas de dividendes intérimaires, ils sont présentés en déduction des réserves.

2.34. Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou à des prestations déjà effectuées

EVS octroie des garanties techniques de 2 ans sur le matériel vendu, conformément aux conditions générales de vente. Afin de couvrir ce risque, EVS enregistre au bilan une provision pour couvrir les coûts probables sur 2 ans liés à ces garanties techniques.

2.35. Résultats par action

Le groupe calcule tant le résultat de base par action que le résultat dilué par action conformément à l'IAS 33. Le résultat de base par action est calculé sur base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice hors actions propres. Le résultat dilué par action est calculé sur base du nombre moyen d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice plus l'effet dilutif potentiel des warrants et "Stock options" en circulation durant la période hors actions propres.

3. INFORMATION SECTORIELLE

3.1. Généralités

La société applique la norme IFRS 8 (Segments opérationnels) depuis l'exercice clos le 31 décembre 2007.

D'un point de vue opérationnel, la société est intégrée verticalement avec la grande majorité de ses effectifs au siège central en Belgique, en particulier les fonctions de recherche et développement, de production, de marketing et de services généraux, ce qui explique que la majorité des investissements et des dépenses se situe au niveau de la maison-mère belge. Les filiales étrangères sont principalement des filiales de distribution et de représentation. Le Chief Operating Decision Maker, autrement dit le Comité Exécutif, vérifie les résultats et les plans opérationnels mais décide également de l'affectation des ressources à l'échelle de l'entreprise. Les ventes portent sur des produits de même nature, les équipements numériques de production télévisuelle. Elles sont réalisées par des équipes commerciales polyvalentes. Le reporting interne à la société est le reflet de l'organisation opérationnelle décrite ci-avant (qui est avant tout la traduction d'une nouvelle approche marketing) et se caractérise par la forte intégration des activités de l'entreprise; seules les ventes y sont identifiées selon trois dimensions: par zone géographique, par marché et par nature. EVS fonctionne donc en tant que segment unique.

En conséquence, la société est constituée d'un seul segment au sens de la norme IFRS 8 et le compte de résultats consolidés du groupe reflète ce segment unique. Toutefois, cela n'exclut pas une évolution future de la segmentation en fonction du développement de la société, de ses produits et de ses indicateurs internes de performance.

La société ne fournit qu'un seul type de solutions: des processus intégrés de production basés sur des solutions sans cassettes, avec une architecture modulaire consistante. Tel est le produit d'EVS. Il n'y a pas d'autre catégorie significative, tant sur le plan individuel que global. En effet, des modules identiques peuvent répondre aux besoins des différents marchés, tels que Sports, Entertainment, News et Media. Nos clients sont eux-mêmes souvent multi-marchés. Donner de l'information par module n'est donc pas pertinent pour EVS.

Au niveau des informations relatives aux zones géographiques, les activités sont divisées entre les régions suivantes: l'Asie-Pacifique (« APAC »), l'Europe, Moyen-Orient et Afrique (« EMEA ») et l'Amérique (« NALA » ou « Amérique »). Cette division correspond à la découpe organisationnelle des services commerciaux et de support au sein du groupe qui opère à l'échelle mondiale. A partir de l'exercice 2013, la région « NALA » est rebaptisée « Amériques ». Une quatrième zone est dédiée aux grands événements de nature mondiale « Grands événements sportifs ».

La société fournit des informations complémentaires, à savoir une présentation des ventes par destination: « Sports », « ENM » (Entertainment, News et Media) et « Locations liées aux grands événements » pour les contrats liés aux grands événements sportifs des années paires. Les anciennes catégories « Cars TV de régie mobile » d'une part et les « Studios fixes de production TV » d'autre part sont réparties entre ces trois nouveaux marchés.

Enfin, les ventes sont présentées par nature : ventes de systèmes ou prestations de services.

3.2. Informations complémentaires

3.2.1. Informations sur les ventes par destination

Les ventes peuvent être présentées par destination: Sports, ENM (Entertainment, News and Media) et grands événements sportifs. On notera que la maintenance et le service après-vente sont intégrés au sein de solutions complètes proposées aux clients.

Chiffre d'affaires (EUR milliers)	2013	2012	% 2013/2012
Sports	87.631	91.607	-4,3%
Entertainment, News, Media (ENM)	40.920	36.287	+12,8%
Locations pour les grands événements sportifs	540	10.001	N/A
Total	129.091	137.895	-6,4%

3.2.2. Informations sur les ventes par zone géographique

Les activités sont divisées entre 3 régions : l'Asie-Pacifique ("APAC"), l'Europe, Moyen-Orient et Afrique ("EMEA") et l'Amérique ("NALA").

3.2.2.1 Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires pour 12 mois (EUR milliers)	APAC hors événements	EMEA hors événements	Amérique hors événements	Locations liées aux grands événements	TOTAL
Ventes 2013	36.464	62.769	29.318	540	129.091
Evolution par rapport à 2012 (%)	+42,5%	-5,0%	-19,2%	N/A	-6,4%
Variation par rapport à 2012 (%) à taux de change constant	+42,5%	-5,0%	-16,4%	N/A	-5,7%
Ventes 2012	25.581	66.043	36.270	10.001	137.895

Les ventes réalisées avec des clients externes en Belgique (le pays d'origine de la société) sont inférieures à 5% des ventes totales de la période. Sur les 12 derniers mois, le groupe a réalisé des ventes significatives à des clients externes (selon la définition de IFRS 8) dans deux pays: les États-Unis (Amérique, EUR 22,6 millions sur les 12 derniers mois) et le Royaume-Uni (EUR 15,6 millions sur les 12 derniers mois).

3.2.2.2 Actifs long terme

Compte tenu des explications données au point 3.1, plus de 95% de tous les actifs long terme sont localisés dans la société mère EVS Broadcast Equipment SA en Belgique.

3.2.3. Informations sur les ventes par nature

Les ventes peuvent être présentées par nature: systèmes et services.

Ventes (EUR milliers)	2013	2012	% 2013/2012
Systèmes	121.290	129.461	-6,3%
Services	7.800	8.434	-7,5%
Ventes totales	129.091	137.895	-6,4%

Les services représentent les conseils, installations, gestions de projet, formations, maintenances, supports distants qui sont littéralement repris sur les factures émises.

3.2.4. Informations sur les clients importants

Aucun client externe de la société n'a représenté plus de 10% des ventes de 2013.

4. LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES, MISES EN EQUIVALENCE, DES COENTREPRISES ET DES BUREAUX DE REPRESENTATION

DÉNOMINATION ET ADRESSE	Année de création ou d'acquisition	Personnel au 31.12.13	Méthode d'incorporation dans les comptes ⁽¹⁾	Fraction du capital détenue au 31.12.12 (en %) ⁽²⁾	Fraction du capital détenue au 31.12.13 (en %) ⁽²⁾	Variation du % de détention du capital
EVS Broadcast Equipment Inc. 9 Law Drive, suite 200, NJ 070046 Fairfield, USA	1997	24	G	100,00	100,00	0,00
EVS Canada 1200 Avenue Papineau, Bureau 240, Montréal QC H2K 4R5, CANADA	2008	2	G	100,00	100,00	0,00
EVS Broadcast México, SA de CV World Trade Center, Cd. De México, Montecito N° 38, Piso 23, Oficina 38, Col. Nápoles, Delegación Benito Juárez, D.F. 03810 México, MEXIQUE RFC: EBM 1106152TA	2011	3	G	99,00	99,00	0,00
EVS France SA Avenue André Morizet, 6bis F-92100 Boulogne-Billancourt, FRANCE TVA: FR-21419961503	1998	7	G	100,00	100,00	0,00
EVS France Développement SARL Avenue André Morizet, 6bis F-92100 Boulogne-Billancourt, FRANCE TVA: FR-53514021476	2009	5	G	100,00	100,00	0,00
EVS Toulouse SAS 6, rue Brindejonc des Moulinais, Bât. A, F-31500 Toulouse Cedex 5, FRANCE TVA: FR-83449601749	2010	20	G	100,00	100,00	0,00
EVS Italia S.R.L. Via Milano 2, IT-25126 Brescia, ITALIE TVA: IT-03482350174	1999	3	G	100,00	100,00	0,00
EVS Broadcast UK Ltd. Ashcombe House, The Crescent 5, Leatherhead, Surrey KT22 8DY, ROYAUME-UNI TVA: UK-853278896	1999	17	G	95,00	95,00	0,00
EVS Broadcast Equipment Iberica SL Avda de Europa 12-2C, Edificio Monaco, Parque Empresarial la Moraleja 28109 Alcobendas, Madrid, ESPAGNE CIF: B85200236	2007	4	G	100,00	100,00	0,00
EVS Nederland BV Media Park, Sumatralaan 45, Gateway B Ruimte 8518, 1217 GP Hilversum, PAYS-BAS	2008	4	G	100,00	100,00	0,00
EVS Deutschland GmbH Oskar-Schlemmer Str. 15, 80807 Munich, ALLEMAGNE TVA: DE-266077264	2009	6	G	100,00	100,00	0,00
EVS International (Swiss) SARL Rue des Arsenaux 9, 1700 Fribourg, SUISSE TVA: CH-21735425482	2009	1	G	100,00	100,00	0,00
EVS Broadcast Equipment Ltd. Room A, @Convoy, 169 Electric Road, North Point, HONG-KONG	2002	11	G	99,99	99,99	0,00
EVS Pékin - Bureau de Représentation 2805 Building One, Wanda Plaza, N°93 Jianguo Road 100026 Beijing, CHINE	2005	6	G	N/A	N/A	N/A
Network and Broadcast Systems Limited (NBS) Incubation Park, Office 401, Building 8, Tianfu Avenue 1480, Hi-Tech Zone, Chengdu, CHINE	2010	33	G	100,00	100,00	0,00
EVS Broadcast Equipment Middle East Ltd - Bureau de Représentation Shatha Tower, Office 09, 32 nd Floor, Dubai Media City, Dubai, EMIRATS ARABES UNIS	2006	4	G	N/A	N/A	N/A
EVS Americas Los Angeles - Bureau de représentation 101 South First Street, Suite #404 Burbank, CA 91504, USA	2006	6	G	N/A	N/A	N/A
EVS Australia Pty Ltd. Amber Technology Unit 1, 2 Daydream Street 2102 Warriewood NSW, AUSTRALIE	2007	2	G	100,00	100,00	0,00

MECALEC SMD SA Rue Nicolas Fossoul 54, B-4100 Seraing, BELGIQUE N° d'entreprise: BE0467 121 712	1999	26	E	49,50	49,50	0,00
dcinex SA Pôle Image de Liège Rue de Mulhouse, 36 B-4020 Liège, BELGIQUE N° d'entreprise: BE0865 818 337	2004	184	E	41,30 ⁽³⁾	41,30 ⁽³⁾	0,00
DYVI Live SA Avenue Charles Quint/Keizer Karellaan, 576 1082 Brussels, BELGIQUE National registered number: BE0573 225 986	2013	1	G	0,00	95,00	95,00
Scalable Video Systems GmbH Brunnenweg 9, 64331 Weiterstadt, ALLEMAGNE VAT: DE-289 460 223	2013	13	G	0,00	25,10	25,10

(1) G: consolidation globale, E: mise en équivalence.

(2) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

(3) Compte tenu des warrants émis, EVS détient 31,2% de dcinex SA en base diluée.

5. PARTICIPATIONS DANS LES COENTREPRISES ET DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

(EUR milliers)	2013	2012
Participations mises en équivalence		
Valeur au 1^{er} janvier	7.717	7.784
- Vendues en cours d'année	-	-
- Acquisées en cours d'année	-	-
- Résultat	191	540
- Autres	572	-607
Valeur au 31 décembre	8.480	7.717

5.1. Participations dans les entreprises associées

5.1.1. MECALEC SMD SA

La SA MECALEC SMD a été constituée le 21 octobre 1999 par la SA MECALEC (50,5%, non lié directement ou indirectement à EVS) et EVS (49,5%) avec un capital de EUR 200 milliers. La participation d'EVS dans cette société mise en équivalence est donc de EUR 99 milliers. MECALEC SMD a pour activité essentielle la fabrication et l'assemblage de cartes électroniques, notamment en technologie SMD. Son siège social est établi à Bonnelles, près de Liège, à 5 km d'EVS. Le Groupe EVS a pris une participation chez ce fournisseur stratégique afin de bénéficier de délais privilégiés dans le cadre de sous-traitance d'assemblage de cartes électroniques. MECALEC SMD clôture en 2013 avec un bénéfice net de EUR 200 milliers, par rapport à 2012 qui s'était clôturé par un bénéfice net de EUR 252 milliers. EVS a représenté 20 % des ventes de MECALEC en 2013.

La quote-part d'EVS dans le résultat de MECALEC SMD pour 2013 s'élève donc à EUR 99 milliers et la quote-part d'EVS dans les fonds propres de MECALEC SMD s'élève à EUR 734 milliers.

(EUR milliers)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Part du bilan dans l'entreprise associée (49,5%)		
Actifs courants	844	781
Actifs non-courants	61	98
Passifs courants	-171	-236
Passifs non-courants		
Actifs nets	734	643
Part du résultat dans l'entreprise associée (49,5%)		
Ventes	1.172	1.205
Résultat net	99	125
Valeur nette comptable de la participation	734	643

5.1.2. dcinex SA

Créée en 2004 notamment au travers d'un apport de branche d'activité d'EVS, la société dcinex SA (anciennement XDC SA) est pionnière dans le développement de solutions numériques pour le cinéma. La société fournit des services à haute valeur ajoutée à l'industrie du cinéma, d'une part aux exploitants de salles et d'autre part, aux distributeurs de films (remplacement de l'onéreuse copie 35 mm par des fichiers numériques encryptés).

Suite à diverses évolutions capitalistiques, EVS détient encore 41,3% du capital de dcinex, ce qui en fait le premier actionnaire. En février 2010, dcinex a consolidé les emprunts subordonnés antérieurs et en a émis un nouveau, pour un montant global de EUR 15,9 millions, portant 8,25% d'intérêts et échéant le 31 décembre 2015. EVS détient EUR 0.8 million de cet emprunt subordonné. Les deux principaux autres investisseurs sont la Société Régionale d'Investissement de Wallonie (« SRIW SA ») et la GIMV NV, qui ont racheté des actions et ont souscrit à l'emprunt, pour détenir chacun un peu plus de 20% de dcinex en base diluée. Suite à cette émission, EVS a reçu des warrants lui permettant de souscrire à des nouvelles actions dcinex en 2015, pour

la contre-valeur nominative de ses obligations subordonnées, ce qui diluerait sa participation. En janvier 2013, EVS a racheté EUR 0,5 million de prêt subordonné associé à des warrants dans dcinex SA d'un ancien actionnaire minoritaire de la société. Il en résulte corollairement qu'EVS détient 31,2% de dcinex en base diluée (41,3% en base non diluée). La différence entre les deux taux de participation provient du fait qu'EVS détient proportionnellement moins de warrants que certains autres actionnaires.

Entre 2009 et 2011, dcinex a acquis 100% de Film Ton Technik GmbH (FTT), l'intégrateur d'équipements de cinéma numérique le plus important en Allemagne, Pays-Bas, Autriche et Pologne. Les comptes du groupe FTT sont intégralement consolidés dans les comptes de dcinex depuis le 1^{er} janvier 2010. Le compte de résultats est consolidé depuis le 1^{er} janvier 2010.

En février 2011, dcinex a cédé ses activités CineStore (conception, assemblage et commercialisation de serveurs de cinéma) à Barco, un des fournisseurs principaux de projecteurs pour le cinéma numérique. La cession par dcinex s'est faite pour un montant de l'ordre de EUR 4,4 millions, accompagné d'un « earn-out » futur qui n'a encore rien généré à fin 2013. Le transfert des actifs, passifs et du personnel de cette branche d'activité ont eu lieu au 31 mars 2011.

Au 31 décembre 2013, la valeur des actions de dcinex comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence, ainsi que la quote-part d'EVS dans les emprunts subordonnés émis par dcinex, représentent EUR 9,1 millions. Ce montant inclut EUR 1,3 million d'emprunt souscrit par EVS.

(EUR milliers)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Fonds propres de dcinex	18.754	17.127
	41,30%	41,30%
Quote-part d'EVS	7.745	7.074
Solde du capital souscrit à libérer par EVS	-	-
Participation dcinex mise en équivalence	7.745	7.074
Part du bilan dans l'entreprise associée	41,30%	41,30%
Actifs courants	22.769	21.772
Actifs non-courants	47.236	48.636
Passifs courants	-23.760	-24.207
Passifs non-courants	-38.500	-39.127
Actifs nets	7.745	7.074

Les comptes de dcinex et leur contribution dans les comptes consolidés d'EVS se présentent comme suit :

(EUR milliers)	2013	2012
Chiffre d'affaires	92.294	88.809
EBITDA	31.363	23.795
Résultat net de la période	224	1.004
Fraction du capital détenu dans dcinex	41,3%	41,3%
Résultat net – part d'EVS	93	415

(EUR milliers)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Valeur nette comptable de la participation en début de période	7.074	7.241
Résultat net – part du groupe	93	415
Ajustements des fonds propres	578	-582
Valeur nette comptable de la participation en fin de période	7.745	7.074

Au 31 décembre 2013, la perte fiscale cumulée de dcinex SA s'élevait à EUR 29,7 millions. A la même date, 65,9% de l'impôt différé actif relatif à ces pertes avait été comptabilisé.

Notons que les ajustements effectués par dcinex directement dans ses fonds propres et donc sans impact au niveau de son résultat (il s'agit essentiellement de la variation de valeur de produits dérivés de couverture de taux), sont repris au sein de la rubrique autres augmentations/(diminutions) de l'état consolidé du résultat global d'EVS.

6. PRODUITS ET CHARGES

6.1. Produits/(charges) financiers

(EUR milliers)	2013	2012
Charges d'intérêts	-265	-267
Revenus d'intérêts sur prêts et dépôts	213	149
Résultats de change	224	-1.306
Réduction de valeur sur investissements Tax Shelter	-6	-192
Autres résultats financiers	-65	-36
Produits/(charges) financiers	101	-1.651

Afin de limiter son exposition au dollar américain, le Groupe EVS a une politique active de couverture du risque de change, comme expliqué aux annexes 25 et 26.

6.2. Utilisation de mesures financières non définies par les normes comptables

EVS utilise certaines mesures non définies par les normes comptables dans sa communication financière. EVS ne présente pas ces mesures comme des mesures alternatives du bénéfice net ou d'autres mesures financières déterminées en application des normes IFRS. Ces mesures telles que rapportées par EVS peuvent différer de mesures nommées de manière similaire par d'autres sociétés. Nous pensons que ces mesures sont des indicateurs importants dans notre secteur, et elles sont utilisées couramment par les investisseurs, les analystes et d'autres publics. Dans le rapport annuel, les mesures non définies par les normes comptables sont réconciliées vers des mesures financières déterminées conformément aux normes IFRS.

La réconciliation entre le résultat net de la période et le résultat net courant, hors dcinex, se présente comme suit :

(EUR milliers)	2013	2012
Résultat net de la période (attribuable au groupe) - IFRS	34.030	41.743
Allocation au plan de participation bénéficiaire des membres du personnel	755	507
Amortissement du plan de warrants	483	555
Amortissement des technologies et propriété intellectuelle acquis	725	580
Dépréciation de droits détenus (Tax Shelter)	6	192
Contribution de dcinex	-93	-415
Coûts liés au repositionnement stratégique de la société	-	1.405
Résultat net courant, hors dcinex	35.907	44.567

Les coûts liés au repositionnement stratégique de la société supportés en 2012 incluent principalement des coûts liés au départ de quelques personnes, à la nouvelle identité visuelle de la société et aux consultants qui ont participé au processus de revue stratégique.

6.3. Complément d'information sur les charges d'exploitation par nature

(EUR milliers)	2013	2012
Matières premières et consommables utilisés	-18.144	-18.781
Variation de stock des produits finis et des travaux en cours	2.026	1.599
Frais de personnel	-34.983	-32.013
- Rémunérations et salaires	-24.962	-22.568
- Charges de sécurité sociale	-6.020	-5.528
- Plan de participation bénéficiaire et warrants	-1.238	-1.062
- Plan de retraite à cotisations définies	-772	-876
- Autres frais de personnel	-1.991	-1.979
Effectif salarié moyen en ETP	471	439
Dotations aux amortissements	-3.684	-3.380
- dont ceux inclus dans les coûts des ventes	-380	-367
Reprise (+) / pertes (-) de valeur	-2.271	-1.282
- Reprise (+) / pertes (-) de valeur sur stocks	-2.130	-1.223
- Reprise (+) / pertes (-) de valeur sur créances commerciales	-141	-59
Paiements de location et de sous-location simples comptabilisés dans le compte de résultats (véhicules)	-1.844	-1.688

6.3.1. Complément d'information sur les plans de retraite à cotisation définie

Les plans de retraite à cotisations définies sont des plans pour lesquels la société paie des cotisations déterminées à une entité séparée, en accord avec les dispositions du plan. Lorsque les cotisations ont été payées, il n'y a pas d'obligation supplémentaire pour la société.

Depuis le 1^{er} avril 2002, EVS a mis en place un régime de plan de retraite à cotisations définies conformément au règlement de régime de pension sectoriel pour les salariés du secteur des fabrications métalliques (Commission Paritaire 209). Il prévoit le versement d'une prime annuelle égale à un pourcentage du salaire brut soumis à l'ONSS de chaque employé. Cette prime est à charge patronale exclusivement. Le taux de prime est fixé par les CCT du secteur. Les primes ont évolué comme suit:

En %	Taux de primes
2002 à 2006	0,50%
2007	1,00%
2008 à 2010	1,10%
2011	1,77%
2012	1,87%
2013	1,97%

Ce plan est géré par la Caisse d'assurances « Intégrale ». La politique de financement est décrite dans son rapport annuel.

En outre, depuis le 1^{er} janvier 2012, les membres du personnel en Belgique sont affiliés automatiquement à un second plan de pension souscrit auprès d'AG Insurance. EVS contribue dans ce plan à raison de 3,0% du salaire annuel brut. Ce plan comporte 4 parties: plan de retraite, risque de décès, risque incapacité de travail et assurance exonération des primes.

Les cotisations liées à ces plans de retraite à cotisations définies reprises au sein des frais de personnel se sont élevées à EUR 772 milliers en 2013 et EUR 876 milliers en 2012. A ce jour, aucun paiement de prestations n'a eu lieu, puisqu'aucun employé d'EVS n'est pensionné.

Il convient de noter que la Caisse commune d'assurances "Intégrale" ainsi qu'AG Insurance, à qui la gestion des plans de retraite à cotisations définies a été confiée, garantissent également le rendement sur les versements faits par l'employeur et l'employé de la manière suivante: 3,25% jusqu'au 31/12/2012, 2,25% depuis le 01/01/2013. Comme le taux minimum légal (cfr loi du 28 avril 2003) était toujours en 2013 de 3,25%, il convient de noter que, si le rendement engrangé par les sociétés d'assurance était en deçà du rendement minimum imposé par la loi, ce serait à EVS de prendre en charge le sous-financement. Au 31 décembre 2013, ce risque a été évalué comme non significatif pour EVS.

7. IMPOTS SUR LE RESULTAT

7.1. Charges d'impôts sur le résultat

La charge d'impôt pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2013 est principalement composée de:

(EUR milliers)	2013	2012
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible	-15.323	-18.705
Ajustement au titre d'impôt exigible des exercices antérieurs	54	385
Impôt différé		
Afférent à la naissance et au renversement des différences temporelles	-76	-30
- Ajustement de la méthode d'amortissement des immobilisations corporelles y compris les immeubles réévalués	-72	-72
- Incorporation dans les stocks des frais directs et indirects de production	-4	42
Charge d'impôt comptabilisée au compte de résultats consolidé	-15.345	-18.350

7.2. Réconciliation de la charge d'impôts

Le rapprochement entre la charge d'impôts obtenue en appliquant le taux d'impôt effectif du groupe au résultat d'exploitation avant impôts, et la charge d'impôts obtenue en appliquant le taux d'impôt théorique en vigueur pour 2012 et 2013 est le suivant:

(EUR milliers)	2013	2012
Réconciliation entre le taux d'impôt effectif et le taux d'impôt théorique applicable		
Résultat avant impôts, quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	48.504	59.553
Charge d'impôts réelle sur base du taux d'impôt effectif	-15.345	-18.350
Taux d'impôt effectif	31,6%	30,8%
Éléments de réconciliation pour l'impôt théorique nominal		
Impact fiscal du Tax Shelter	-51	-255
Impact fiscal de la déduction pour intérêts notionnels	-204	-177
Impact fiscal des frais non déductibles	520	531
Autre augmentation/(diminution)	529	93
Charge totale d'impôts des entités du groupe calculée sur base des taux locaux nominaux respectifs	-14.551	-18.158
Taux d'impôt théorique applicable (relatif aux activités d'EVS, hors dcinex)	30,0%	30,5%

7.3. Impôts différés au bilan

Les sources d'impôts différés sont les suivantes :

(EUR milliers)	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Incorporation des frais indirects dans la valorisation des produits finis	-	352	-	348
Réévaluation des bâtiments	-	1.106	-	1.032
Activation des frais liés à la construction du nouveau siège	-	3	-	-
Réductions de valeur sur créances commerciales	169	-	106	-
Amortissements sur immobilisations R&D	249	-	238	-
Total	418	1.461	346	1.380
Net comptabilisé	-	1.043	-	1.036

Les impôts différés sont comptabilisés "nets" conformément aux règles d'évaluations du groupe.

8. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires, déduction faite des actions propres, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, ajusté des effets diluants des warrants.

(EUR milliers)	2013	2012
Résultat net :	33.349	41.743
- attribuable aux Intérêts de tiers	-681	-
- attribuable aux actionnaires ordinaires	34.030	41.743
	2013	2013
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, hors actions propres	13.480.715	13.449.081
Effet dilutif du nombre moyen de warrants en circulation	323.352	364.117
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires	13.804.067	13.813.198
Résultat net de base par action (EUR)	2,52	3,10
Résultat net dilué par action (EUR)	2,47	3,02

Le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2013 était de 133.364 contre 170.053 au 31 décembre 2012. Le nombre moyen pondéré d'actions propres détenues en 2013 était de 144.285 contre 175.919 en 2012.

9. DIVIDENDES PAYES ET PROPOSES

Les dividendes sont déclarés pour les actions émises hormis les actions propres à la date de mise en paiement.

(EUR milliers, valeur brute)	N° Coupon	Date de déclaration	2013	2012
Déclarés et payés dans l'année :				
- Dividende final pour 2011 (EUR 1,20 par action hors actions propres)	14	Mai 2012	-	16.130
- Dividende intérimaire pour 2012 (EUR 1,16 par action hors actions propres)	15	Nov. 2012	-	15.606
- Dividende final pour 2012 (EUR 1,48 par action hors actions propres)	16	Mai 2013	19.933	-
- Dividende intérimaire pour 2013 (EUR 1,16 par action hors actions propres)	17	Nov. 2013	15.650	-
Total des dividendes payés			35.583	31.736
			2013	2012
Proposés à l'AGO pour approbation:				
- Dividende total pour 2012 (EUR 2,64 par action, y compris dividende intérimaire)			-	35.540
- Dividende proposé pour 2013 (EUR 2,16 par action, y compris dividende intérimaire)			29.275	-
Total			29.275	35.540

A partir du coupon 13, il s'agit exclusivement d'actions et dès lors de coupons dématérialisés.

10. GOODWILL

(EUR milliers)	TOTAL
Valeur comptable brute	
Au 31 décembre 2012	820
- Acquisitions	1.125
- Cessions et désaffectations	-
Au 31 décembre 2013	1.945
Réductions de valeur cumulées	
Au 31 décembre 2012	210
- Réductions de valeurs	342
- Cessions et désaffectations	-
Au 31 décembre 2013	552
Valeur comptable nette	
Au 31 décembre 2012	610
Au 31 décembre 2013	1.393

Le "Goodwill" représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs certains et passifs éventuels identifiables. Le "Goodwill" n'est pas amorti mais doit être soumis à des tests de réduction de valeur chaque année ou plus fréquemment lorsque des événements ou des changements indiquent qu'il peut s'être déprécié, conformément à la norme IAS 36. L'immobilisation incorporelle est comptabilisée à son coût. Elle est amortie selon la méthode linéaire sur la durée de vie économique estimée à 4 ans, et est soumise à un test de réduction de valeur à chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation incorporelle s'est dépréciée.

10.1. OpenCube Technologies (récemment renommé en EVS Toulouse)

OpenCube Technologies est consolidée à 100% dans les comptes d'EVS Broadcast Equipment SA depuis le 1^{er} avril 2010. Suite à cette acquisition, EUR 0,8 million avait été enregistré comme goodwill et EUR 1,5 million comme immobilisations incorporelles pour l'acquisition des technologies et de la propriété intellectuelle. La valeur de l'acquisition était de EUR 2,7 millions dont l'estimation de paiements variables futurs, dépendants de critères qualitatifs et quantitatifs, soit EUR 0,4 million.

Les actifs et les dettes provenant de l'acquisition d'OpenCube Technologies se présentaient comme suit:

(EUR milliers)	1 ^{er} avril 2010
Goodwill	820
Technologies et propriété intellectuelle acquises	1.532
Autres actifs non-courants	141
Actifs courants	898
Dettes	-739
Actifs nets acquis	2.652

Le goodwill correspond au surprofit calculé par la différence entre le rendement effectif (historique) et le rendement attendu du marché pour un tel investissement.

Comme le prévoient les règles IFRS, un test de dépréciation du goodwill est fait de manière annuelle, au quatrième trimestre. En 2013, ce test a révélé la nécessité d'acter une réduction de valeur non significative à concurrence de EUR 0,3 million étant donné que le rendement effectif était inférieur au rendement attendu du marché pour un tel investissement à la date du 31 décembre 2013, soit une valeur résiduelle de goodwill de EUR 0,3 million à la même date.

10.2. Dyvi Live / SVS

En mai 2013, EVS a acquis une participation minoritaire (25,1% des droits de vote) dans SVS GmbH, une société privée basée en Allemagne (« SVS »), dont l'activité principale est la recherche et le développement de technologies de réseaux. La raison principale de cet investissement est de donner à EVS un accès à cette technologie prometteuse.

Intégration globale de SVS: malgré le fait qu'EVS ne détient que 25,1% des actions existantes au 31 décembre 2013, le groupe considère avoir le contrôle de fait de SVS, car il a le pouvoir sur les décisions d'affaires et il contrôle totalement les activités et revenus de l'entreprise à travers l'accord de distribution exclusif entre une nouvelle filiale à part entière (DYVI LIVE) et SVS. En outre, EVS finance les dépenses futures nécessaires au développement de SVS. Par conséquent, SVS est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2013 et des intérêts de tiers sont comptabilisés (74,9%). L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.

Le détail de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis, les détails de l'acquisition et le goodwill se présente comme suit (à la date de l'acquisition):

(EUR milliers)	Juste valeur
Actifs incorporels	185
Liquidités	800
Créances	700
Dettes	-185
Actifs nets totaux	* 1.500
Part d'EVS	25,1%
Actifs nets totaux, part d'EVS	375
Juste valeur des montants payés	
Liquidités	-1.500
Total des montants payés	-1.500
Goodwill	1.125

* y compris le montant qu'EVS s'est engagé à convertir en capital dans les prochaines années.

Plus tard en 2013, EVS a créé DYVI Live SA (dont EVS détient 95%), qui agit en tant que distributeur exclusif des produits de SVS.

En 2013, les deux sociétés ont contribué pour EUR 0 million aux revenus d'EVS, et EUR -1,6 million au résultat d'exploitation et EUR -0,8 million au résultat net (y compris les intérêts minoritaires). Au 31 décembre 2013, les actifs incorporels et le goodwill s'élevaient à EUR 1,3 million.

Les principaux facteurs amenant à un calcul de goodwill sont:

- La présence de certains actifs intangibles, comme le savoir-faire des employés acquis (qui ne répond pas aux critères pour être reconnu séparément) au 31 décembre 2013;
- Les synergies et autres bénéfices attendus de la combinaison des actifs et activités de SVS avec celles du groupe.

La comptabilisation initiale des actifs incorporels est sujette à des changements au cours de la période d'évaluation d'une année maximum. SVS et DYVI Live employaient 15 équivalents temps-plein fin 2013. La Société devrait commencer à générer des revenus fin 2014.

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(EUR milliers)	Technologie (DWESAB et OpenCube)	Logiciels	TOTAL
Valeur comptable brute			
Au 31 décembre 2011	2.581	1.183	3.764
- Acquisitions	-	217	217
- Cessions et désaffectations	-	-	-
- Transferts	-	251	251
- Variation de périmètre	-	-	-
Au 31 décembre 2012	2.581	1.651	4.232
Amortissements cumulés			
Au 31 décembre 2011	-1.523	-855	-2.378
- Amortissements	-580	-262	-842
- Cessions et désaffectations	-	-	-
- Transferts	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
Au 31 décembre 2012	-2.101	-1.117	-3.219
Valeur comptable nette			
Au 31 décembre 2011	1.058	328	1.386
Au 31 décembre 2012	479	534	1.013

(EUR milliers)	Technologie (DWESAB et OpenCube)	Logiciels	TOTAL
Valeur comptable brute			
Au 31 décembre 2012	2.581	1.651	4.232
- Acquisitions	-	239	239
- Cessions et désaffectations	-	-34	-34
- Transferts	-	46	46
- Variation de périmètre	-	185	185
Au 31 décembre 2013	2.581	2.087	4.668
Amortissements cumulés			
Au 31 décembre 2012	-2.102	-1.117	-3.219
- Amortissements	-384	-374	-758
- Cessions et désaffectations	-	34	34
- Transferts	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
Au 31 décembre 2013	-2.486	-1.457	-3.943
Valeur comptable nette			
Au 31 décembre 2012	479	534	1.013
Au 31 décembre 2013	96	630	726

11.1. Technologie

Le 4 septembre 2008, EVS a annoncé l'acquisition de 100% du capital de D.W.E.S.A.B. Engineering BVBA, petite société de services belge profitable qui est spécialisée dans le service et le développement d'applications opérationnelles pour les stations TV. Suite à l'acquisition, EUR 1,0 million a été enregistré au bilan d'EVS en tant que technologie. Cette immobilisation incorporelle a été comptabilisée à son coût. Elle a ensuite été amortie selon la méthode linéaire sur la durée de vie économique estimée à 4 ans, et elle est donc totalement amortie depuis l'exercice 2012.

Comme expliqué à l'annexe 10 relative au goodwill, le 6 avril 2010, EVS a annoncé l'acquisition de 100% du capital d'OpenCube Technologies (France, récemment renommée EVS Toulouse). L'équipe d'OpenCube était constituée d'une quinzaine de collaborateurs, principalement des ingénieurs de développement et des experts opérationnels. OpenCube Technologies est consolidée à 100% dans les comptes d'EVS Broadcast Equipment SA depuis le 1^{er} avril 2010. Suite à cette acquisition, EUR 1,5 million a été comptabilisé comme immobilisations incorporelles pour l'acquisition des technologies et de la propriété intellectuelle. Elle est amortie selon la méthode linéaire sur la durée de vie économique estimée à 4 ans, et elle sera donc totalement amortie au 31 mars 2014.

Les amortissements de logiciels (EUR 374 milliers en 2013) sont repris dans le poste "Amortissements et réduction de valeurs sur technologies et propriété intellectuelle acquis" du compte de résultats consolidés.

11.2. Propriété intellectuelle

Certains produits développés et commercialisés par le Groupe EVS, de même que la technologie utilisée, font l'objet de brevets ou de licences. Dans le futur, la société n'hésitera pas à intensifier sa politique de dépôt de brevets. Toutefois la société est convaincue que la meilleure protection réside dans son avance technologique constante due aux importants efforts d'innovation consentis. La rapidité d'évolution des technologies et des gammes de produits dans les métiers où EVS est active rendent peu opérantes les tentatives d'imitation ou de copie par la concurrence. En outre, certaines marques clés d'EVS font l'objet d'un dépôt communautaire ou international dans différents pays.

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(EUR milliers)	Terrains et Constructions	Installations, machines et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	TOTAL
Valeur comptable brute					
Au 31 décembre 2011	14.440	1.360	7.249	2.195	25.244
- Acquisitions	715	128	734	8.347	9.924
- Cessions et désaffectations			-47		-47
- Variation de périmètre					
- Transferts	57			-308	-251
- Autres					
Au 31 décembre 2012	15.212	1.488	7.936	10.234	34.870
Amortissements cumulés					
Au 31 décembre 2011	-4.736	-1.098	-5.455	-	-11.289
- Amortissements	-1.449	-111	-914		-2.474
- Cessions et désaffectations					
- Variation de périmètre					
- Autres					
Au 31 décembre 2012	-6.185	-1.209	-6.369	-	-13.763
Valeur comptable nette					
Au 31 décembre 2011	9.704	262	1.794	2.195	13.955
Au 31 décembre 2012	9.027	279	1.567	10.234	21.107
Hypothèques et autres garanties					
Montant des immobilisations corporelles données en nantissement de dettes	3.821	-	-	-	3.821

(EUR milliers)	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	TOTAL
Valeur comptable brute					
Au 31 décembre 2012	15.212	1.488	7.936	10.234	34.870
- Acquisitions	151	326	602	14.081	15.160
- Cessions et désaffectations		-42		-13	-55
- Variation de périmètre					
- Transferts	178			-224	-46
- Autres					
Au 31 décembre 2013	15.541	1.772	8.538	24.078	49.929
Amortissements cumulés					
Au 31 décembre 2012	-6.185	-1.209	-6.369	-	-13.763
- Amortissements	-1.579	-208	-724		-2.511
- Cessions et désaffectations		42			42
- Variation de périmètre					
- Autres					
Au 31 décembre 2013	-7.764	-1.375	-7.093	-	-16.232
Valeur comptable nette					
Au 31 décembre 2012	9.027	279	1.567	10.234	21.107
Au 31 décembre 2013	7.777	397	1.445	24.078	33.697
Hypothèques et autres garanties					
Montant des immobilisations corporelles données en nantissement de dettes				24.070	24.070

Suite à la croissance importante des équipes belges réparties dans les 6 différents bâtiments du Parc Scientifique à Liège, EVS a commencé fin 2011 la construction d'un nouveau siège social à proximité du site actuel qui devrait être terminé pour 2014. Fin 2013, la valeur du projet était estimée à environ EUR 50 millions. En mars 2014, le management a effectué une revue en profondeur du budget du nouveau siège social en tenant compte de tous les impératifs techniques et légaux. Le budget est maintenant estimé entre EUR 55 millions et EUR 60 millions. Il faut en déduire environ EUR 5,6 millions de subsides régionaux et européens. Des investissements pour ce nouveau bâtiment ont été effectués depuis 2011 et ce jusqu'au 31 décembre 2013 à hauteur de EUR 27,8 millions (hors subsides) soit un montant de EUR 16,1 millions en 2013 dont nous avons déduit un montant de subsides de EUR 3,8 millions (dont EUR 2,0 millions en 2013).

Vu la vente de la plupart des bâtiments actuels lors du déménagement, évalués à EUR 7,0 millions au bilan à fin 2013 (partie valorisable), un amortissement accéléré a été enregistré depuis 2010 sur les aménagements des bâtiments afin qu'ils soient complètement amortis à la date du déménagement prévu fin 2014.

La production des machines vendues et fabriquées par EVS ne nécessite pas d'investissements importants en matériels, dans la mesure où l'assemblage est en partie sous-traité, notamment à la SA MECALEC SMD. Autant que possible, les mises en œuvre spécialisées sont confiées à des sous-traitants (ex.: tôlerie et fabrication de circuits imprimés).

La politique du groupe est de financer ses bâtiments partiellement en fonds propres et partiellement avec des emprunts à long terme (voir annexe 19). La valeur nette comptable au 31 décembre 2013 est de EUR 7,8 millions et se décompose comme suit:

(EUR milliers)	31 décembre 2013
EVS Bât. I (16 rue Bois Saint-Jean, Seraing)	1.041
EVS Bât. II (18 rue Bois Saint-Jean, Seraing)	324
EVS Bât. III (6 avenue Pré Aily, Angleur)	753
EVS Bât. IV (16 rue Bois Saint-Jean, Seraing)	3.525
EVS Bât. V (20 rue Bois Saint-Jean, Seraing)	648
EVS Bât. VI (25 avenue Pré Aily, Angleur)	699
Sous-total bâtiments valorisables à Seraing/Angleur	6.990
EVS Bâtiments modulaires (16 rue Bois Saint-Jean, Seraing)	163
EVS Aménagements locaux Bruxelles	371
EVS Aménagements dans les filiales	253
Total	7.777

Les investissements dans ces bâtiments ont bénéficié de subsides accordés par la Région Wallonne et l'Union Européenne pour un montant brut de EUR 2,1 millions. Conformément aux règles d'évaluation du groupe, les subventions liées aux bâtiments ont été comptabilisées en déduction de la valeur nette comptable de ces actifs pour un montant net de EUR 0,5 million. Notons que toutes les conditions ont été remplies pour l'obtention de ces subsides encaissés dans le passé, et que le tableau des flux de trésorerie consolidé présente toujours des investissements nets de subsides.

Conformément à nos règles d'évaluation du groupe, nous avons fait réaliser en 2010 une expertise immobilière par une société spécialisée en la matière (Galtier Expertises SA). Elle avait confirmé (à 5% près) la valorisation au 31 décembre 2010 des bâtiments comptabilisés en nos livres. Notons que, si les bâtiments avaient été comptabilisés à l'époque selon la méthode du coût, leur valeur aurait été inférieure de EUR 1,0 million. Cette estimation a été confirmée par les sociétés rencontrées dans le cadre du mandat de la vente après déménagement.

La méthode d'évaluation utilisée par Galtier Expertises permet d'obtenir la valeur de marché des immeubles en appliquant à la valeur locative équitable, un taux de capitalisation (de l'ordre de 9% lors de l'expertise immobilière de 2010). La valeur locative équitable est recherchée par comparaison avec les loyers libres pratiqués dans la région pour des immeubles similaires. Le taux de capitalisation résulte du marché locatif et varie selon la fonction des bâtiments (bureaux, atelier, entrepôt, etc.).

13. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses en R&D s'élèvent à EUR 22,8 millions en 2013 contre EUR 22,3 millions en 2012. La R&D ne nécessite pas d'investissements importants en matériel, car les ingénieurs et programmeurs travaillent directement et principalement sur les machines destinées à la vente ou sur des serveurs pour la mise au point des logiciels. Conformément aux règles comptables du groupe, ces dépenses de recherche ne sont pas activées mais intégralement prises en charge sur l'exercice.

Depuis le quatrième trimestre 2010, EVS tient compte d'une dispense au précompte professionnel qui est attribuée depuis 2006 par le gouvernement belge aux entreprises payant ou attribuant des rémunérations à des chercheurs qui sont engagés dans des programmes de recherche et de développement selon certains critères prévu par l'article 273 du Code des impôts sur le revenu belge (« crédit d'impôts R&D »). Dans la présentation des comptes, ce montant vient en déduction des charges de R&D.

Le détail des frais de R&D se présente comme suit:

(EUR milliers)	2013	2012
Coûts de recherche et développement bruts	24.012	23.575
Dispense de précompte professionnel pour l'exercice en cours	-1.254	-1.283
Charges de recherche et développement, nettes	22.758	22.292

14. ACTIFS FINANCIERS

14.1. Prêts subordonnés

(EUR milliers)	2013	2012
Prêts subordonnés		
Valeur au 1^{er} janvier	830	830
- Remboursés/convertis en cours d'année	-	-
- Acquis en cours d'année	500	-
- Résultat	-	-
- Autres	-	-
Valeur au 31 décembre	1.330	830

Comme expliqué à l'annexe 5.1.2 relative aux participations dans les entreprises associées, EVS a contribué au refinancement de dcinex effectué en 2009 pour EUR 0.8 million et, en janvier 2013, EVS a racheté EUR 0,5 million de prêt subordonné associé à des warrants dans dcinex SA d'un ancien actionnaire minoritaire de la société.

14.2. Autres immobilisations financières

(EUR milliers)	2013	2012
Autres immobilisations financières		
Valeur au 1^{er} janvier	178	338
- Remboursés en cours d'année	-	-140
- Acquisées en cours d'année	74	1
- Autres	-	-21
Valeur au 31 décembre	252	178

15. STOCKS ET COMMANDES EN COURS

15.1. Stocks

(EUR milliers)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Matières premières	12.787	12.327
Produits finis	14.246	12.280
Total brut	27.033	24.607
Réductions de valeur cumulées début de période	-8.739	-9.150
Dotations, reprises et utilisations, net	-2.101	411
Réductions de valeur cumulées fin de période	-10.840	-8.739
Total net	16.193	15.868

Les mouvements des réductions de valeur sur stocks, qui s'élevaient à EUR 2,1 millions en 2013 et à EUR -0,4 million en 2012, sont comptabilisés en charges au niveau du coût des ventes. Ces réductions de valeur portent sur des éléments de stock technologiquement obsolètes.

15.2. Commandes en cours

(EUR milliers)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Coûts directs et spécifiques encourus	5.704	5.386
Profits (+)/Pertes (-) constatés	16.739	6.812
Valeurs des contrats en cours à la clôture	22.444	12.198
Acomptes facturés	24.615	15.126
Montant brut dû par les clients pour les travaux des contrats	2.897	4.272

Les acomptes facturés sur les commandes en cours à fin 2013 s'élevaient à EUR 24,6 millions contre EUR 15,1 millions fin 2012. Les revenus totaux liés aux commandes en cours durant l'année 2013 se sont élevés à EUR 22,4 millions. La différence entre ces deux montants, soit EUR 2,2 millions, est comptabilisée comme une dette, dans les acomptes reçus.

16. CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

(EUR milliers)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Clients	30.173	21.381
Créances liées aux contrats de location-financement	430	542
Créances liées aux coentreprises	-	-
Autres parties liées	8	27
Réductions de valeurs actées sur créances	-1.076	- 849
<i>Créances commerciales nettes</i>	<i>29.535</i>	<i>21.101</i>
Autres débiteurs	3.060	3.491
Comptes de régularisation	2.510	1.620
Total	35.105	26.212

Les créances commerciales ne portent pas intérêts et ont un terme moyen de 75 jours. Selon les conditions générales de ventes du groupe, les factures impayées à la date d'échéance engendrent un intérêt de retard qui s'élève à 0,75% par mois.

Aucun client de la société n'a représenté plus de 10% des ventes de 2013 comme mentionné à l'annexe 3.

Pour les créances échues depuis plus de 90 jours, le groupe reconnaît une partie de ces créances en créances douteuses sur base d'une estimation par rapport à l'expérience passée de défaut de paiements du client et sa situation financière.

Au 31 décembre 2013, un montant de EUR 2,8 millions (EUR 2,3 million au 31 décembre 2012) était en dépassement d'échéances de plus de 90 jours sans faire l'objet de réductions de valeurs étant donné qu'il n'y avait pas de changement dans la qualité de crédit des clients et que les montants étaient toujours considérés comme recouvrables.

Au 31 décembre 2013, EUR 1,1 million de créances commerciales étaient en dépassement d'échéance de plus de 90 jours, et faisaient l'objet de réductions de valeurs partielles. Voici le détail des mouvements des réductions de valeurs en 2012 et 2013:

(EUR milliers)	2013	2012
Réductions de valeurs reconnues sur créances commerciales		
Valeur au 1^{er} janvier	849	849
- Réductions de valeur de l'année	414	296
- Reprises réductions de valeurs de l'année	-	-
- Montants remboursés durant l'année	-187	-296
- Autres	0	-
Valeur au 31 décembre	1.076	849

16.1. Créances liées aux contrats de location-financement

(EUR milliers)	2013	2012
Créance brute - paiements futurs liés aux contrats de location-financement		
Dans les 12 mois (contrats de location-financement courants)	193	286
Entre 1 et 5 ans (contrats de location-financement non-courants)	237	256
Après 5 ans (contrats de location-financement non-courants)	-	-
Moins: produits financiers non acquis	-32	-11
Valeur actualisée des paiements locatifs futurs		
Dans les 12 mois (contrats de location-financement courants)	175	278
Entre 1 et 5 ans (contrats de location-financement non-courants)	223	253
Après 5 ans (contrats de location-financement non-courants)	-	-

Le groupe a signé des contrats de location-financement pour certains de ses équipements. Le terme des contrats de location-financement est de maximum deux ans.

La valeur des options d'achat conditionnelles des actifs mis en location-financement est estimée à EUR 0,1 million.

Le taux d'intérêt inhérent aux contrats de location-financement est fixé à la date du contrat pour la durée de la location. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les créances relatives aux contrats de location-financement est de 6% au 31 décembre 2013.

Les revenus financiers générés par les contrats de location-financement sont enregistrés au sein de revenus d'intérêts comme repris à l'annexe 6.1.

17. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(EUR milliers)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Dépôts bancaires à vue et caisses	10.133	14.625
Dépôts à court terme	1.617	6.783
Droits de films	-	18
Total	11.750	21.426

Les dépôts à court terme courent pour des périodes diverses comprises entre un jour et six mois selon les besoins immédiats du groupe en trésorerie, et sont rémunérés aux différents taux des dépôts à court terme.

18. CAPITAUX PROPRES

18.1. Évolution du capital social

La société a été constituée le 17 février 1994 avec un capital de EUR 30.987, représenté par 1.000 actions. Le capital a ensuite évolué comme suit :

Date	Description	Nombre d'actions	Capital (EUR)
17.02.94	Création	1.000	30.987
25.04.96	Incorporation des réserves	-	90.481
25.04.96	Émission de 100 actions au prix de EUR 892 l'action, en ce compris une prime d'émission de EUR 771 incluse dans le capital	100	12.147 77.095
		1.100	210.710
06.06.97	Incorporation des réserves	-	242.440
06.06.97	Émission de 172 actions au prix de EUR 4.338 l'action, en ce compris une prime d'émission de EUR 3.926	172	70.855 675.304
		1.272	1.199.309
25.09.98	Division de l'action par 2.000	2.544.000	1.199.309
14.10.98	Entrée en bourse Incorporation prime d'émission	+ 200.000	94.284 7.342.522
		2.744.000	8.636.115
07.09.99	Émission de 119.952 actions pour échange avec les actionnaires de NETIA Incorporation des réserves	119.952	7.197.120 166.765
		2.863.952	16.000.000
25.05.03	Annulation d'actions propres	-63.952	-
		2.800.000	16.000.000
24.02.04	Remboursement de capital	-	-8.137.521
15.03.04	Émission de 15.000 titres suite à l'exercice de warrants	15.000	480.000
		2.815.000	8.342.479
09.05.05	Division de l'action par 5	14.075.000	8.342.479
19.06.06	Annulation d'actions propres	-200.000	-
12.06.09	Annulation d'actions propres	-250.000	-
État du capital au 31 décembre 2013		13.625.000	8.342.479

18.2. Capital social et actions propres

A la date du 31 décembre 2012, le capital social d'EVS s'élève à EUR 8.342.479 et est représenté par 13.625.000 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées. EVS respecte les dispositions légales relatives au capital (articles 581 à 634 du Code des Sociétés).

Au 31 décembre 2013, 420.000 warrants émis à un prix d'exercice moyen de EUR 38,95 par action sont exerçables entre février 2014 et décembre 2018. La société utilise une fraction du capital (dilution moyenne de 0,5% par an depuis 2001) pour retenir et motiver les collaborateurs, par un plan de warrants.

La direction estime que le niveau de capital social d'EVS est suffisant, les fonds propres représentant 62,9% du total du bilan de la société à fin 2013.

18.3. Capital autorisé

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juin 2010, le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois à concurrence d'un montant maximum de EUR 8.300.000, y compris la prime d'émission. Cette autorisation est valable pour une durée de 5 ans à dater de la publication de la délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire reportée du 7 juin 2010. Ces augmentations de capital pourront être réalisées par souscriptions en espèces, apports en nature ou incorporations de réserves. Dans les limites de cette autorisation, le Conseil d'Administration pourra émettre des obligations convertibles en actions ou des droits de souscription, dans le respect des dispositions des articles 489 et 496 et suivants du Code des Sociétés et le Conseil pourra limiter ou supprimer le droit de souscription préférentielle des actionnaires, y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées, selon les modalités qui seront arrêtées par le Conseil et moyennant le cas échéant, le respect des dispositions des articles 595 et suivants du Code des Sociétés.

18.4. Plan d'intéressement du personnel

18.4.1. Plan de warrants

Depuis décembre 1999, la société a mis en place un programme de warrants pour les membres du personnel et les dirigeants du groupe. Conformément à la législation fiscale en vigueur, le plan a un horizon de 3 à 4 ans minimum entre un octroi et son exercice effectif. Cette politique de distribution de warrants a été mise en place afin de fidéliser les membres du personnel et les faire participer aux résultats de l'entreprise. Le programme est couvert par le rachat en bourse par EVS Broadcast Equipment SA de ses propres actions. Le Conseil d'Administration dispose de l'autorisation donnée par l'Assemblée Extraordinaire afin de procéder à ces rachats. Compte tenu de 420.000 warrants en circulation fin 2013 (440.900 fin 2012), l'effet de dilution potentiel est de 3,1% sur le capital, celui-ci étant partiellement compensé par les 133.364 actions propres, représentant elles-mêmes 1,0% du nombre d'actions diluées. Les droits de vote et au dividende sont suspendus pendant la période d'auto détention. Les warrants ont été

accordés avec un prix d'exercice correspondant au cours de bourse moyen des 30 jours précédant l'octroi. Lors de l'exercice des warrants, le Conseil d'Administration peut choisir entre l'émission de nouveaux titres ou l'attribution d'actions propres acquises par la société précédemment (pour cette raison, les warrants sont dits « sui generis »). EVS a l'intention de poursuivre cette politique d'intéressement du personnel dans son capital.

Lors des Assemblées Générales Extraordinaires des 7 septembre 1999 et 16 mai 2000, 400.000 warrants (montant recalculé après division du titre en 2004) ont été émis en faveur du personnel du Groupe EVS. Les Assemblées Générales Extraordinaires du 21 mai 2002 (350.000 warrants), 7 juin 2010 (250.000 warrants), 5 décembre 2011 (350.000 warrants) et 24 septembre 2013 (25.000 warrants) ont procédé à l'émission de warrants supplémentaires afin d'en porter le nombre total à 1.375.000. Au 31 décembre 2013, 1.068.150 de ces warrants avaient été distribués, 515.900 exercés et 132.250 annulés (suite à des départs ou rachetés suite à des cessions de filiales), de sorte que 420.000 sont exerçables au 31 décembre 2013. Corollairement, 236.850 warrants sont encore distribuables par le Conseil d'Administration. La maturité moyenne pondérée est le 27 décembre 2015, et ces warrants sont exerçables entre maintenant et décembre 2018. Ils ont un prix d'exercice moyen de EUR 38,95 par action. Au cours de l'exercice, 10.000 warrants ont été octroyés, 24.450 exercés et 6.450 ont été annulés suite à des départs de personnel. Le conseil d'administration détermine les conditions d'octroi, de rétention et d'exercice des warrants (soit par l'émission de nouvelles actions, soit par l'octroi d'actions propres – les warrants sont dits sui generis).

Le tableau suivant illustre le nombre et le prix moyen pondéré d'exercice (PMPE) des warrants du plan :

	2013		2012	
	Nombre	PMPE (EUR)	Nombre	PMPE (EUR)
En circulation en début de période	440.900	38,49	286.550	39,37
Octroyés au cours de la période	10.000	54,30	185.300	37,11
Exercés au cours de la période ⁽¹⁾	-24.450	37,08	-2.250	37,32
Annulés au cours de la période	-6.450	38,19	-28.700	38,50
En circulation en fin de période	420.000	38,95	440.900	38,49

⁽¹⁾ Le cours de clôture moyen de l'action pendant la période d'exercice en 2012 était de EUR 49,30.

Les warrants en circulation au 31 décembre 2013 et exerçables au cours des prochaines années sont les suivants :

Date d'expiration	Prix d'exercice (EUR)	Nombre au 31 décembre 2013	Nombre au 31 décembre 2012
2015	Entre 25,30 et 44,97	177.650	181.350
2016	Entre 36,77 et 41,90	13.000	36.300
2017	Entre 37,11 et 65,66	165.200	165.200
2018	Entre 54,30 et 68,77	67.100	58.050
Total	Entre 25,30 et 68,77	420.000	440.900

En accord avec l'IFRS 2, les warrants sont valorisés à leur juste valeur à la date d'octroi afin d'être pris en charge sur la durée de vie du warrant. Le modèle de Black & Scholes a été utilisé de manière cohérente pour cette valorisation, sur la base de volatilités, de rendement de dividendes historiques et/ou attendus. Les paramètres clés dans la formule de Black & Scholes sont la volatilité de l'action EVS (calculée sur 400 jours, avec Bloomberg, entre 20% et 40% entre 2006 et 2013), le taux d'intérêt sans risque (pris entre 1% et 5%) et le rendement du dividende (pris entre 2,5% et 7,0%). La valeur économique (IFRS) des options selon ce mode de calcul s'élève entre 12% et 30% de l'action sous-jacente.

18.4.2. Participation bénéficiaire

Afin de remercier, de fidéliser et surtout d'encourager les équipes du groupe et conformément à la législation en vigueur, un plan de participations bénéficiaires sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2014, sous forme de distribution d'actions EVS Broadcast Equipment SA relative à l'allocation des bénéfices de l'exercice 2014. Moyennant le respect des obligations fiscales par la société, cette attribution porte sur un nombre de 37 actions de la société (nettes d'impôts) à tous les collaborateurs d'EVS ayant été engagés par le groupe avant le 1^{er} janvier 2014, au prorata de leurs prestations effectives (ou assimilées) en 2013. Cela concerne maximum 320 collaborateurs du groupe, soit environ 10.500 actions au total, soit une valeur de EUR 0,5 million.

Le coût lié à la participation bénéficiaire est repris dans le poste "Plan de participation bénéficiaire et warrants" du compte de résultats consolidés.

18.5. Rachat d'actions propres

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire reportée du 12 juin 2009, l'autorisation du rachat d'actions propres repris dans le point 8bis, alinéa 2, tiret 1 des statuts a été prolongée comme suit: "Conformément à l'article 620 du Code des Sociétés, le Conseil d'Administration est autorisé (...) pour une période de cinq (5) ans prenant cours le 9 juillet 2009 (date de la publication aux Annexes du Moniteur Belge de la modification des statuts décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 2009), d'acquérir, échanger et/ou aliéner, en bourse ou autrement un maximum de vingt pour cent du nombre total d'actions émises par la société, entièrement libérées, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur à un euro (EUR 1) ni supérieur de plus de vingt pour cent (20%) au cours de clôture le plus élevé des vingt derniers jours de cotation de l'action de la société sur Euronext Bruxelles précédant l'acquisition. (...). Cette autorisation s'étend également à l'acquisition d'actions de la société par une ou plusieurs filiales directes de celle-ci, telles que ces filiales sont définies par les dispositions légales relatives à l'acquisition d'actions de leur société mère par des sociétés filiales". Le Conseil d'Administration poursuit cette politique de rachat d'actions afin de couvrir le plan

d'intéressement en faveur du personnel, de profiter de faiblesses passagères dans le cours de bourse, d'améliorer sa liquidité tout en montrant ainsi la confiance de la société en son avenir. Le Conseil estime d'autre part que le rachat de ces actions constitue un placement judicieux eu égard au rendement du dividende comparé au rendement des placements de trésorerie à court terme. Cette autorisation arrivera à échéance le 9 juillet 2014.

Le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2013 était de 133.364 contre 170.052 au 31 décembre 2012. En 2013, le nombre d'actions propres a évolué en nombre et avec des prix moyens pondérés (PMP) comme suit :

	2013		2012	
	Nombre	PMP (EUR)	Nombre	PMP (EUR)
En début de période	170.053	37,71	183.372	37,71
Rachats sur le marché	-	-	-	-
Cessions sur le marché	-	-	-	-
Annulation d'actions propres	-	-	-	-
Cessions liées à l'intéressement au personnel et autres transactions	-36.689	37,71	-13.319	37,71
En fin de période	133.364	37,71	170.053	37,71

18.6. Réserves

(EUR milliers)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Réserves légales	887	876
Réserves immunisées fiscalement pour Tax Shelter	525	525
Réserves disponibles	78.983	79.460
Réserves pour actions propres	-5.029	-6.412
Dividende intérimaire	-15.650	-15.606
Réserves	59.716	58.843

18.6.1. Réserves immunisées fiscalement pour Tax Shelter

Il s'agit des sommes immunisées fiscalement dans le cadre de la disposition fiscale belge appelée "Tax Shelter", à savoir un montant total depuis 2004 de EUR 4,8 millions (soit EUR 3,2 millions x 150%), déduction faite des sommes immunisées définitivement jusqu'en 2013, à savoir un montant global de EUR 4,3 millions.

18.6.2. Réserves pour actions propres

Conformément aux règles d'évaluation du groupe, les sommes payées ou obtenues lors de l'acquisition ou la vente d'actions propres de la société sont reconnues directement dans les fonds propres attribuables aux actionnaires de la société. Aucun profit ou charge n'est enregistré dans le compte de résultats lors de l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation d'actions propres.

18.7. Écarts de conversion

Conformément aux règles d'évaluation du groupe, pour la filiale EVS Inc. qui fonctionne en dollars américains, à la date de clôture, les actifs et passifs sont convertis dans la monnaie de présentation du groupe (EUR) au taux de change en vigueur à la date de clôture, les fonds propres sont convertis au taux historique et leurs comptes de résultats sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les écarts de change résultant de cette conversion sont affectés directement sous une rubrique distincte des capitaux propres.

19. EMPRUNTS PORTANT INTERETS

(EUR milliers)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Dettes financières long terme		
Emprunts bancaires	8.235	532
Dettes de locations financement long terme	-	-
Autres dettes à long terme	48	9
Montants dus dans les 12 mois (repris dans les dettes à court terme)		
Emprunts bancaires	291	291
Dettes de locations financement long terme	-	-
Autres dettes à court terme	-	-
Dettes financières (à court terme et à long terme)	8.574	832
La dette financière totale est remboursable comme suit :		
- à un an au plus	291	291
- dans les 2 à 5 ans	8.283	541
- après 5 ans	-	-

19.1. Lignes de crédit

Au 31 décembre 2013, le groupe avait à disposition des lignes de crédit à hauteur de EUR 2,4 millions, utilisables indifféremment par dispositions de caisse, par avances à terme fixe de courte durée et par garanties données. Ces lignes étaient utilisées à concurrence de EUR 0,2 million pour des garanties bancaires principalement dans le cadre de procédures de soumissions publiques et de garanties locatives.

19.2. Emprunts bancaires liés aux bâtiments

La politique du groupe est de détenir ses propres bâtiments et de les financer partiellement sur fonds propres et partiellement avec des emprunts à long terme. Les emprunts bancaires long terme ouverts au 31 décembre 2013 présentent les caractéristiques suivantes:

(EUR milliers)	Valeur nominale	Échéance	Taux d'intérêt effectif	Solde	Valeur nette comptable	Sûreté réelle
Emprunts bancaires :						
- Bâtiments I et II	980	2015	fixe 3,4%	147	1.365	-
- Bâtiment IV	2.500	2015	fixe 4,3%	379	3.525	-
- Nouveau siège social	8.000	2020	Variable 1,3%	8.000	24.070	27.058

Il convient d'observer que les dettes financières liées aux bâtiments anciens de EUR 0.5 million ne représentent que 7% de la valeur nette comptable totale des bâtiments de EVS, soit EUR 7,8 millions au 31 décembre 2013 (annexe 12).

Le 14 novembre 2013, un montant de EUR 24 millions d'emprunt long terme sur 7 ans a été souscrit par la société avec 3 banques majeures (la Banque Européenne d'Investissements pour 50%, au travers de l'initiative GFI, ING (25%) et BNPPPF (25%)), afin de financer partiellement son nouveau siège social et d'exploitation en cours de construction. Au 31 décembre 2013, EVS a tiré EUR 8,0 millions sur cette ligne de crédit. Les EUR 16,0 millions restants seront prélevés courant 2014. C'est un crédit de type « straight loan » avec des garanties classiques au niveau liquidité et solvabilité. En outre, EVS a accordé un mandat hypothécaire sur le nouveau bâtiment aux banques au prorata de leur financement pour un montant total de EUR 27,1 millions. Le crédit est amorti et pourra être remboursé avant son terme final sans pénalité importante.

Les conventions pour ces emprunts bancaires contiennent certaines clauses restrictives qui sont suivies par le management de EVS et qui au 31 décembre 2013 étaient pleinement respectées.

20. PROVISIONS

(EUR milliers)	Litiges	Garanties Techniques	Repositionnement stratégique	Total
Provisions				
Au 1 ^{er} janvier 2013	284	1.003	748	2.035
Dotations de l'exercice	-	-	-	-
Utilisations	-	-55	-727	-782
Reprises	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Au 31 décembre 2013	284	948	21	1.254
Courant 2012	-	-	-	-
Non-courant 2012	284	1.003	748	2.035
Courant 2013	-	-	21	21
Non-courant 2013	284	948	-	1.232

Les provisions litiges enregistrées au sein des comptes consolidés correspondent principalement à des litiges sociaux et commerciaux dont l'échéance est indéterminée. Les montants provisionnés ont été évalués selon la meilleure connaissance de la direction concernant ces litiges et leur caractère raisonnable a été discuté avec les avocats du groupe. En raison de la nature de ces litiges, les administrateurs préfèrent ne pas donner plus d'informations car ils pensent que cela pourrait porter sérieusement préjudice à la position du groupe dans le cadre de ces litiges.

Une provision a été comptabilisée depuis 2012 afin de couvrir les garanties techniques de 2 ans sur le matériel vendu à partir de la date de livraison, conformément aux conditions générales. Cette provision, dont l'échéance est indéterminée, a été réévaluée trimestriellement sur base d'une analyse historique des coûts engendrés au cours des années passées afin de couvrir 2 années de coûts liés à ces garanties. L'estimation à fin 2013 représentait à un montant significatif de EUR 0,9 million.

21. FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

(EUR milliers)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Dettes fournisseurs	5.435	6.586
Dettes liées aux coentreprises	-	-
Autres parties liées	11	40
<i>Total dettes commerciales</i>	<i>5.446</i>	<i>6.626</i>
Autres créiteurs	4.864	3.979
Charges à imputer	2.018	1.920
Produits à reporter	1.839	994
Total	14.167	13.519

Les dettes envers les fournisseurs ne portent pas intérêt et ont un terme moyen de 45 jours.

22. ENGAGEMENTS ET EVENTUALITES

22.1. Engagements sur contrats de leasing opérationnel

Le groupe possède des contrats de leasing opérationnel sur la majorité des véhicules de sa flotte. Ces leasings ont une durée de vie moyenne entre 3 et 5 ans. Les charges reprises en compte de résultats relatives à la partie location de ces contrats se sont élevées à EUR 1,8 million en 2013 et EUR 1,7 million en 2012.

Les loyers futurs minimaux (hors TVA) payables au titre de contrats de location sont les suivants au 31 décembre:

(EUR milliers)	2013	2012
Moins d'un an	2.033	1.752
Plus d'un an mais moins de cinq ans	3.023	3.033
Plus de cinq ans	-	-
Total	5.056	4.785

En cas de rupture des contrats au 31 décembre 2013, l'indemnité s'élèverait à une somme globale d'environ EUR 91 milliers pour le groupe.

22.2. Engagements résultant de garanties techniques attachées aux ventes

De manière générale, le Groupe EVS octroie des garanties techniques de 2 ans sur le matériel vendu, conformément aux conditions générales de vente. Notons qu'au 31 décembre 2013, cette garantie fait l'objet d'une provision de EUR 0,9 million, comme expliqué à l'annexe 20.

22.3. Garanties bancaires

Des garanties bancaires pour un montant de EUR 0,2 million ont été constituées au 31 décembre 2013 principalement dans le cadre de procédures de soumissions publiques et de garanties locatives.

22.4. Garanties réelles

Des mandats hypothécaires auprès d'institutions bancaires ont été accordés pour EUR 27,1 millions dans le cadre de l'emprunt de EUR 24 millions afin de financer partiellement le nouveau siège social et d'exploitation du groupe en cours de construction comme expliqué à l'annexe 19.

23. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

23.1. Filiales

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'EVS Broadcast Equipment SA et de ses filiales consolidées selon la méthode globale et énumérées à l'annexe 4. Il s'agit de filiales de représentation et de distribution des produits développés par EVS.

Le tableau ci-dessous reprend les montants totaux des transactions qui ont été conclues avec les parties liées ne faisant pas l'objet d'une consolidation globale (pour les informations concernant les soldes en cours à la fin de la période, se référer aux annexes 16 et 21).

Les ventes et achats avec les parties liées sont réalisés aux conditions commerciales habituelles et aux prix du marché.

Les soldes en cours à la fin de l'exercice ne sont pas garantis et les règlements se font en trésorerie.

(EUR milliers)		Ventes aux parties liées	Achats auprès de parties liées	Créances sur les parties liées	Dettes envers les parties liées
Parties liées					
Entreprises associées :					
MECALEC SA	2013	-	-478	-	-11
	2012	-	-687	-	-40
dcinex SA	2013	7	-	8	-
	2012	87	-3	27	-
Total	2013	7	-478	8	-11
	2012	87	-690	27	-40

23.2. Dirigeants

Il n'y a pas eu de transactions significatives entre parties liées en 2013, autres que celles renseignées dans le rapport de rémunération, aux pages 15 et suivantes.

24. COMMISSAIRE

En 2013, l'ensemble des émoluments relatifs aux mandats du Commissaire de la maison mère, BDO, Reviseurs d'Entreprises S.C.C. (B-00023), représenté par Christophe COLSON et de son réseau, s'élève à EUR 184.336 pour l'ensemble de ses prestations dans le cadre des mandats de Commissaire (EUR 46.193) mais aussi hors de ces mandats (EUR 138.143).

Lors de sa réunion du 12 décembre 2013, et conformément à la possibilité offerte par l'article 133§6 du Code des Sociétés, le Comité d'audit a autorisé le commissaire à dépasser la limite fixée par la règle du one-to-one (c.-à-d. que les honoraires liés aux services non-audit autorisés ne peuvent excéder les émoluments de commissaire), par la réalisation de prestations fiscales et juridiques, notamment dans le cadre de la revue des déclarations fiscales sur les revenus 2012.

25. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le groupe est engagé dans des transactions intégrant des instruments dérivés, principalement des ventes de devises à terme. Ces instruments ont pour objectif de sécuriser ses achats et ventes libellés en devises étrangères contre des variations négatives de ces mêmes devises. En effet, le groupe est exposé à un risque de change transactionnel. Cette exposition naît des ventes ou des achats effectués par les entités opérationnelles dans une devise différente de la monnaie de fonctionnement du groupe.

Ce risque principal attaché aux instruments financiers du groupe est également décrit à l'annexe 26.2 du présent rapport. Outre les instruments dérivés, les principaux instruments du groupe sont constitués d'emprunts auprès de banques, de contrats de location financement et de contrats de locations opérationnelles, de trésorerie et de dépôts à court terme. L'objectif de ces instruments financiers est de permettre le financement des opérations du groupe.

Le groupe détient également d'autres instruments financiers tels que des créances et des dettes commerciales qui sont générées par ses activités. La politique du groupe est, et a toujours été, de ne pas investir dans des instruments purement spéculatifs.

26. INSTRUMENTS FINANCIERS

26.1. Justes valeurs des instruments financiers

Les justes valeurs estimées des actifs et passifs financiers sont égales à leur valeur comptable figurant au bilan compte tenu de leur maturité essentiellement courte.

26.2. Risque de change

Périodiquement, le Groupe EVS mesure, sur un horizon semestriel voire annuel, son exposition attendue au risque de change transactionnel. Dans sa structure actuelle, l'exposition du groupe est principalement liée au risque EUR/USD car d'une part le groupe facture tous ses clients en euros hormis les États-Unis en dollars américains et d'autre part, de nombreuses dépenses opérationnelles et fiscales sont libellées en dollars américains. Ainsi, le groupe est "long" en dollars américains, c'est-à-dire que l'ensemble des activités du groupe génère globalement un flux net positif en dollars.

Sur base des prévisions et en fonction des conditions de marché, le groupe couvre jusqu'à 50% du risque de change sur flux nets futurs estimés, principalement au travers de la vente à terme de dollars américains.

Les instruments de couverture de change sont revalorisés à chaque clôture à leur valeur de marché, ce qui génère un profit ou une perte de change apparaissant dans le compte "Autres produits et (charges) financiers" du compte de résultats consolidés.

Ainsi, au 31 décembre 2013, le groupe était vendeur à terme de USD 3,0 millions. Les termes de ces contrats sont les suivants:

Vente	Devise	Échéance	Taux de change	Valeur à terme (EUR)	Impact de la revalorisation à la juste valeur au 31 déc. 2013 (EUR)
3.000.000	USD	11 juillet 2014	1,2817	2.340.641	165.310
3.000.000	USD	11 juillet 2014	1,2817	2.340.641	165.310

26.3. Risque de crédit

Le risque de crédit est contrôlé et revu régulièrement par le management.

Les créances commerciales sont constituées d'un grand nombre de clients, répartis dans différentes zones géographiques. L'évolution du risque de crédit est surveillée en permanence, comme expliqué à la note 16.

Le risque de crédit sur les instruments financiers est limité parce que les contreparties sont des banques ayant des ratings crédit élevés attribués par les agences internationales de notation de crédit.

En outre, comme expliqué dans la note 22.3, le groupe est exposé au risque de crédit en relation avec des garanties bancaires. Au 31 décembre 2013, le montant maximum que le groupe pourrait avoir à payer si ces garanties étaient appelées est de EUR 0,2 millions.

27. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice sont les suivants:

- les informations communiquées lors des résultats annuels 2013 le 20 février 2014;
- le 20 janvier 2014, Magdalena Baron a rejoint EVS comme Senior Vice President & CFO;
- En mars 2014, le management a effectué une revue en profondeur du budget du nouveau siège social en tenant compte de tous les impératifs techniques et légaux. Le budget est maintenant estimé entre EUR 55 millions et EUR 60 millions. Il faut en déduire environ EUR 5,6 millions de subsides régionaux et européens.

RAPPORT DU COMMISSAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES CONSOLIDES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE ANONYME EVS BROADCAST EQUIPMENT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur le bilan consolidé au 31 décembre 2013, le compte de résultats consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et l'annexe, ainsi que les mentions complémentaires requises.

Rapport sur les comptes consolidés – opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de EVS BROADCAST EQUIPMENT S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, établis sur la base des normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne, dont le total du bilan s'élève à 108.926(000)EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice consolidé de l'exercice de 33.349(000) EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière, ainsi que de la mise en place d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures de contrôle appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des comptes consolidés. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes consolidés de la société EVS BROADCAST EQUIPMENT S.A. au 31 décembre 2013, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit, notre responsabilité est, à tous égards significatifs, de vérifier le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés:

- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi, concorde dans tous ses aspects significatifs avec les comptes consolidés et ne comprend pas d'informations manifestement incohérentes par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Liège, le 16 avril 2014

BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL
Commissaire
Représentée par Christophe COLSON

COMPTES STATUTAIRES SELON LES NORMES COMPTABLES BELGES

Ces comptes statutaires sont relatifs aux chiffres de la société mère EVS Broadcast Equipment SA (Belgique), ci-après "EVS". Ces comptes sont présentés sous leur forme abrégée, conformément à l'article 105 du Code des Sociétés. Les comptes complets sont déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique et sont disponibles sur simple demande adressée au siège de la société, mais aussi sur le site internet de la société (www.evs.com). Ils ont été attestés sans réserve par BDO, Reviseurs d'Entreprises, représentée par Christophe COLSON, Associé.

RAPPORT DE GESTION STATUTAIRE

Ainsi que le prévoit la Loi, le rapport de gestion des comptes consolidés a été établi de manière à être également utilisé en tant que rapport des comptes sociaux. Il convient toutefois de tenir compte également des notes suivantes :

- Les comptes sociaux concernent le siège de Liège (Belgique). Le chiffre d'affaires du compte de résultats social représente 75,1% du poste correspondant des comptes consolidés, soit un montant de EUR 96.919 milliers.
- Le bénéfice de l'exercice est de EUR 36.736 milliers, soit un résultat en diminution de EUR 2.857 milliers par rapport à 2012. Le total du bilan s'élève à EUR 122.028 milliers.
- En 2013, EVS Broadcast LTD (Hong-Kong) a attribué, à sa maison mère EVS, un dividende pour un montant de EUR 6,0 millions, et EVS International (Swiss) SARL a payé un dividende de EUR 8,0 millions.
- En accord avec l'article 96 du Code des Sociétés, le Comité d'audit est composé d'administrateurs indépendants. Parmi ceux-ci, Christian Raskin (Licencié en Sciences Economiques, 20 années de fonctions exécutives dans le groupe Draka) et Yves Trouveroy (deux diplômes en droit et 15 ans d'expérience dans une société d'investissement) détiennent des compétences suffisantes en matière de comptabilité et d'audit.
- Aucun autre événement n'a affecté les comptes sociaux, qui ne soit déjà repris dans le rapport de gestion consolidé.

COMPTE DE RESULTATS STATUTAIRES SELON LES NORMES BELGES

(EUR milliers)	2013	2012
Ventes et prestations	105.917	114.021
A. Chiffre d'affaires	96.919	116.258
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (+, -)	6.882	-4.598
C. Autres produits d'exploitation	2.116	2.361
Coûts des ventes et des prestations	-70.868	-67.080
A. Approvisionnements et marchandises	-17.796	-19.973
1. Achats	-18.150	-19.172
2. Variation des stocks (+, -)	354	-801
B. Services et biens divers	-24.905	-22.206
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	-22.990	-21.120
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	-2.769	-2.820
E. Réduction de valeur sur stocks et sur créances commerciales (+, -)	-1.783	485
F. Provisions pour risques et charges (+, -)	166	-485
G. Autres charges d'exploitation	-792	-961
Bénéfice d'exploitation	35.049	46.941
Produits financiers	15.732	10.230
A. Produits des immobilisations financières	14.167	9.100
B. Produits des actifs circulants	68	59
C. Autres produits financiers	1.497	1.071
Charges financières	1.580	2.141
A. Charges des dettes	-332	-433
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales (+, -)	-6	-192
C. Autres charges financières	-1.242	-1.516
Bénéfice courant avant impôts	49.201	55.030
Produits exceptionnels	455	6
Charges exceptionnelles	-448	-19
Résultat de l'exercice avant impôts (+, -)	49.208	55.017
Prélèvements sur les impôts différés	25	28
Impôts sur le résultat	-12.497	-15.452
Résultat de l'exercice (+, -)	36.736	39.593
Prélèvements sur les réserves immunisées		
Transfert aux réserves immunisées		
Résultat de l'exercice à affecter (+, -)	36.736	39.593
Affectations et prélèvements		
A. Résultat à affecter	36.736	39.593
B. Prélèvements sur les réserves	-	-
C. Affectations aux réserves	-6.993	-3.352
D. 1. Rémunération du capital	-29.275	-35.540
D. 2. Autres allocataires	-468	-701

BILAN STATUTAIRE SELON LES NORMES BELGES

ACTIFS (EUR milliers)	31.12.13	31.12.12
Actifs immobilisés	57.621	35.223
Immobilisations incorporelles	433	488
Immobilisations corporelles	33.514	19.320
A. Terrains et constructions	4.688	6.246
B. Installations, machines et outillage	110	102
C. Mobilier et matériel roulant	877	1.058
D. Immobilisations en cours et acomptes versés	27.838	11.914
Immobilisations financières	23.673	15.415
A. Entreprises liées	11.171	3.422
1. Participations	3.171	3.072
2. Créances	8.000	350
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	12.492	11.983
1. Participations	11.162	11.153
2. Créances	1.330	830
C. Autres immobilisations financières	10	10
1. Actions et parts	-	-
2. Créances et cautionnements en numéraire	-	-
Actifs circulants	64.407	63.477
Créances à plus d'un an	-	-
A. Autres créances	-	-
Stocks et commandes en cours d'exécution	30.533	17.016
A. Stocks	13.631	13.390
1. Approvisionnements	10.233	10.079
2. En-cours de fabrication	-	-
3. Produits finis	3.398	3.311
B. Commandes en cours d'exécution	16.902	3.626
Créances à un an au plus	20.661	21.832
A. Créances commerciales	18.364	19.079
B. Autres créances	2.296	2.753
Placements de trésorerie	6.646	13.202
A. Actions propres	5.029	6.412
B. Autres placements	1.617	6.790
Valeurs disponibles	4.874	10.179
Comptes de régularisation	1.693	1.248
TOTAL DES ACTIFS	122.028	98.700

PASSIFS (EUR milliers)	31.12.13	31.12.12
Capitaux propres	52.770	43.737
Capital	8.342	8.342
A. Capital souscrit	8.342	8.342
Réserves	40.292	33.299
A. Réserve légale	834	834
B. Réserves indisponibles	5.029	6.413
1. <i>Pour actions propres</i>	5.029	6.413
C. Réserves immunisées	525	525
D. Réserves disponibles	33.904	25.527
Subsides en capital	4.136	2.096
Provisions et impôts différés	2.808	2.102
A. Provisions pour risques et charges	2.619	1.888
B. Impôts différés	188	214
Dettes	66.451	52.861
Dettes à plus d'un an	8.235	6.535
A. Dettes financières	8.235	526
1. <i>Etablissements de crédit</i>	8.235	526
B. Autres dettes	-	6.009
Dettes à un an au plus	55.933	43.856
A. Dettes à plus d'un échéant dans l'année	291	291
B. Dettes financières	1.500	-
C. Dettes commerciales	9.488	9.227
1. <i>Fournisseurs</i>	9.488	9.227
D. Acomptes reçus sur commandes	19.454	6.489
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	10.890	7.068
1. <i>Impôts</i>	3.530	321
2. <i>Rémunérations et charges sociales</i>	7.360	6.747
F. Autres dettes	14.310	20.781
Comptes de régularisation	2.283	2.470
TOTAL DES PASSIFS	122.028	98.700

ANNEXE AUX COMPTES STATUTAIRES

États du capital au 31 décembre 2013 (EUR milliers)	Montants	Nombre d'actions
A. Capital social		
1. Capital souscrit	8.342	13.625.000
2. Représentation du capital		
2.1. Catégories d'actions		
Actions sans désignation de valeur nominale	8.342	13.625.000
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
Nominatives - au 31 décembre 2013		915.780
Au porteur - au 31 décembre 2013		12.709.220
B. Actions propres détenues par la société elle-même	5.029	133.364
C. Engagements d'émission d'actions		
1. Suite à l'exercice de droits de souscription		
- Nombre de droits de souscription en circulation		420.000
- Montant du capital à souscrire	15.838	
- Nombre maximum correspondant d'actions à émettre		420.000
D. Capital autorisé non souscrit	8.300	